

# **Eva Joly et Elf, vues par *Le Monde***

*Une analyse du rôle du journal Le Monde dans l'affaire  
Elf-Aquitaine 1994 - 2005*

**Nina Lundby**



Masteroppgave

Europeiske og amerikanske studier, studieretning Frankrike

Institutt for litteratur, områdestudier og europeiske språk

Det humanistiske fakultet

**UNIVERSITETET I OSLO**

Vinter 2011

Veileder : Svein Erling Lorås

## Table des matières

<b>TABLE DES MATIÈRES</b> .....	<b>2</b>
<b>INTRODUCTION</b> .....	<b>6</b>
<b>PRÉSENTATION DU MÉMOIRE</b> .....	<b>9</b>
<b>MES SOURCES</b> .....	<b>10</b>
SOURCES PRIMAIRES .....	12
LA PARTIE ANALYSE .....	13
<i>Une enquête judiciaire en cours</i> .....	13
<i>Au bout du scandale</i> .....	14
<i>L'implication d'un homme politique</i> .....	15
SOURCES SECONDAIRES .....	18
<b>1<sup>ÈRE</sup> PARTIE : LA CORRUPTION DU GRAND PATRONAT – L'EXEMPLE DE L'AFFAIRE ELF</b> .....	<b>19</b>
<b>QU'EST-CE QUE LA CORRUPTION ?</b> .....	<b>20</b>
CONTEXTE FRANÇAIS .....	22
<i>Une surclasse sans responsabilité pénale ?</i> .....	25
<i>La corruption et le pouvoir</i> .....	27
<b>ELF-AQUITAINE – UNE AFFAIRE À TOUS</b> .....	<b>30</b>
L'ÉTAT ET LE PÉTROLE .....	31
<i>Un investissement suspecte</i> .....	32
<i>L'incarcération surprise</i> .....	33
<i>L'affaire devient une affaire d'État</i> .....	34
<b>EVA JOLY ENTRE DANS LA SPHÈRE MÉDIATIQUE</b> .....	<b>35</b>

---

<i>“La juge venue du froid”</i> .....	36
<i>La presse en a vent</i> .....	38
<i>Une lutte hors de prix</i> .....	39
<i>Moqueries et menaces</i> .....	40
<i>La juge à combattre</i> .....	41
<b>2<sup>E</sup> PARTIE : LA PRESSE ET LA JUSTICE – L’INTERDÉPENDANCE DES POUVOIRS .....</b>	<b>44</b>
<b>LA PRESSE – UN CONTRE-POUVOIR DÉBATTU .....</b>	<b>45</b>
LE QUATRIÈME POUVOIR – ”LA VOIX DES SANS-VOIX” .....	47
<i>Un nouveau journalisme</i> .....	48
<i>La presse et la justice</i> .....	49
L’HISTOIRE DU JOURNAL <i>LE MONDE</i> .....	51
<i>Le Monde et De Gaulle</i> .....	52
<i>Rupture</i> .....	53
<i>Le Monde s’attaque aux pouvoirs</i> .....	54
<i>Quotidien en crise</i> .....	55
<i>Les affaires politico-financières dans Le Monde</i> .....	56
<b>3<sup>E</sup> PARTIE : LA PRESSE ET EVA JOLY – COLLABORATION OU OPPOSITION ? .....</b>	<b>59</b>
<b>LE MONDE ET LA JUGE .....</b>	<b>60</b>
<i>La juge et le journaliste</i> .....	61
<i>De l’appui à la critique</i> .....	63
<i>Joly s’expose</i> .....	64
<i>La juge et le grand patron</i> .....	66
<b>L’ÉVOLUTION DU <i>MONDE</i> – DU CONTRE-POUVOIR AUX ABUS DE POUVOIR ?.....</b>	<b>69</b>
LE LIVRE “SCANDALE” .....	70

---

<i>Le nouveau journalisme du Monde</i> .....	72
<i>Le journaliste investigateur</i> .....	73
<i>Une collaboration supposée</i> .....	74
<i>“Le Monde tel qu’il hait”</i> .....	75
<b>EVA JOLY ET L’INSTRUCTION DE L’AFFAIRE ELF VUE PAR LE MONDE</b> .....	<b>77</b>
<i>Silence avant l’orage</i> .....	78
<i>Une affaire d’État ?</i> .....	79
<i>Eva Joly - admirée et méprisée</i> .....	81
<i>Malchanceuse mais tenace</i> .....	82
<i>Convocation d’un ancien ministre</i> .....	84
<i>La star juge</i> .....	86
<i>La faute à la presse</i> .....	86
<i>Alfred Sirven – oublié ou ignoré ?</i> .....	88
<i>Joly cause du scandale</i> .....	89
<i>La critique continue</i> .....	90
<i>“L’honorable correspondante”</i> .....	91
<i>Alfred Sirven de retour en France</i> .....	93
<i>Des juges en querelle ?</i> .....	94
<i>Une justice en transformation</i> .....	95
<i>Eva Joly au bout de la route</i> .....	96
<i>Procès</i> .....	97
<i>Accusations en tous sens</i> .....	98
<b>CONCLUSION</b> .....	<b>101</b>

---

<b>BIBLIOGRAPHIE.....</b>	<b>105</b>
<i>Ouvrages consultés.....</i>	<i>105</i>
<i>Films.....</i>	<i>106</i>
<i>Internet.....</i>	<i>106</i>
<i>Articles de presse.....</i>	<i>107</i>

## Introduction

Quand j'ai commencé mon projet de mémoire, j'ai voulu examiner le rôle qu'a joué la presse écrite française dans les affaires dites politico-financières des années 90 ; c'est-à-dire tenter d'analyser comment cette presse a traité les affaires de corruption dans ses articles. Mais, ayant travaillé sur ce thème pendant plus d'un an, je me suis rendue compte de l'ampleur d'une affaire en particulier, l'affaire Elf, et constaté le débat médiatique que celle-ci a suscité. En étudiant cette affaire, il est inévitable de regarder le rôle de la femme juge responsable de l'instruction judiciaire. Ainsi, mon travail prend l'exemple de l'instruction menée par *Eva Joly* dans *l'affaire Elf*.

Le travail d'Eva Joly, en tant que juge d'instruction, a eu un effet important sur les normes et les traditions du monde financier en France. Or, ses efforts ont aussi bousculé le Palais de Justice à Paris. L'instruction de l'affaire Elf et le procès qui a suivi ne sont pas passés inaperçus, et les carrières et les réputations des personnes concernées ont été largement compromises. Le rôle d'Eva Joly comme juge d'instruction dans l'affaire Elf a également eu des conséquences pour elle, des répercussions importantes aussi bien sur sa vie professionnelle que sa vie privée. Arrivée en France comme fille au-pair, Eva Joly a fini comme une combattante célèbre contre la délinquance financière.

La presse (ainsi que les autres médias) dispose d'un pouvoir énorme. Pour l'opinion, les médias représentent le moyen le plus utile et simple pour s'informer sur ce qui se passe dans le monde. Les idées et les opinions des journalistes et des rédacteurs en chef imprègnent notre subconscient, même si on lit les journaux avec un regard critique. Les plus grands journaux en France se considèrent comme objectifs. Pourtant, en tant que lecteur, il faut se poser la question de savoir s'ils sont vraiment si impartiaux, s'il n'y a aucune influence sous-jacente. J'ai choisi d'étudier l'intérêt porté à cette affaire par le journal *Le Monde* et ses journalistes. D'après mes recherches, il n'existe aucun ouvrage encore écrit sur ce sujet, ni en France et encore moins en Norvège. Afin d'analyser le rôle du *Monde* dans une affaire d'aussi grande envergure que celle d'Elf, je vais me concentrer sur les péripéties les plus médiatisées de l'affaire, et les articles qui en ont résulté.

---

*Le Monde* est LE journal de référence des Français, dans l'Hexagone comme à l'étranger, quelle que soit leur appartenance sociale et politique. En prenant ce journal comme point de départ, on peut être sûr de trouver ce qui est important et essentiel. Nous allons tenter de déterminer si *Le Monde* a constitué un allié et un instrument pour Eva Joly dans son combat contre la corruption, ou bien le contraire ? Dans son livre *Est-ce dans ce monde-là que nous voulons vivre ?* (Les Arènes, 2003), Joly décrit comment les médias ont contribué à la fois positivement et négativement à l'instruction de l'affaire Elf. Le rôle du quotidien dans cette affaire a été très important pour les gens concernés, également pour Joly. Il lui a fallu travailler dur pour être en position d'affronter le monde financier composé d'hommes possédant un pouvoir presque sans limite, et le journal ne semble pas avoir été toujours de ses côtés.

Le journaliste du *Monde* le plus actif dans les affaires politico-financières des années 1990 fut Hervé Gattegno. Certaines sources ont affirmé que Gattegno et Eva Joly ont collaboré pendant l'affaire Elf ; que Joly donnait au journaliste des informations sur son instruction, et que le journaliste ensuite présentait la juge dans ses articles d'une façon très, ou peut-être trop, favorable. En même temps, ces sources ont également constaté que cette prétendue collaboration a pris fin pour devenir une relation hostile. Nous allons voir à quel point cela ressort dans les articles de Gattegno parus dans *Le Monde* entre 1994 et 2005.

A la base de ce mémoire de master, il y aura une étude d'importants ouvrages qui traitent les thèmes de la corruption et la presse, ainsi qu'une étude surtout d'articles du *Monde*. Cette étude me donnera une image du débat sur la corruption, qui a eu lieu dans le journal pendant les années 1990-2000. L'analyse des articles du *Monde* doit aller en profondeur pour déterminer leur intention, leur but et leur cible. Il me semble logique d'utiliser la méthode qualitative pour réaliser mon projet au mieux. Chemin faisant, je vais certainement rencontrer des défis. L'accès aux articles datant de quelques années pourrait se montrer limité. Avant de se lancer dans un tel projet, on ne peut jamais être sûr de ce que l'on va trouver.

Dans une étude de texte, qui se base sur des articles de presse, on ne peut pas non plus être sûr que l'information que l'on trouve soit correcte. La liberté de la presse est un fait, mais cela ne veut pas dire que le journaliste est à cent pour cent neutre dans son

travail. Il pourrait travailler sous le «contrôle» du propriétaire ou du directeur du journal, qui souhaite peut-être mener son journal dans une certaine direction. L'influence des hommes de pouvoir agit souvent, consciemment ou inconsciemment, sur ce qui est publié dans la presse. Il est même possible que le journaliste soit payé ou récompensé pour faire son travail d'une certaine manière : écrire ou ne pas écrire sur un sujet important. Pour cette raison, il sera essentiel pour mon sujet de voir aussi comment fonctionnent les relations entre pouvoir et presse en France.

Les années 1990 devinrent pour la France la décennie des affaires. Jamais on n'a vu, en temps moderne, une affaire telle que celle qui toucha la compagnie pétrolière Elf-Aquitaine. Celle qui impliqua des grands patrons et même des ministres. Celle qui ainsi mit en cause l'intégrité du pouvoir, de la justice et des médias français. L'affaire Elf devint le "casé du siècle".<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> <http://prdchroniques.blog.lemonde.fr/2007/01/31/affaire-elf-dernier-arret-avant-oubli/>, le 29 août 2010



## Présentation du mémoire

Ce mémoire est divisé en trois parties principales. La première partie étudiera la corruption du grand patronat dans un contexte français. Nous allons aborder l'apparition des affaires politico-financières des années 1990 en France, en prenant comme exemple l'affaire Elf. Ensuite, nous allons nous concentrer sur Eva Joly et son travail en tant que juge d'instruction au Palais de justice à Paris, sa rencontre et ses rapports avec la presse, et avec *Le Monde* en particulier.

La deuxième partie focalisera sur la presse en France et son rôle en tant que quatrième pouvoir. Ensuite, cette partie parlera d'une nouvelle forme de journalisme, le journalisme d'investigation, devenue importante avec les affaires politico-financières. Nous allons également voir comment ce journalisme d'investigation crée une sorte d'interdépendance entre les journalistes et la justice. Finalement, cette deuxième partie donnera une présentation détaillée du journal *Le Monde* en tant que premier journal de référence des Français, puisque nous avons choisi de nous pencher sur ce journal en particulier.

La troisième et dernière partie de ce mémoire reprendra la discussion sur Eva Joly et sa relation avec *Le Monde*. Nous étudierons comment les méthodes et les actions de Joly ont été commentées par les journalistes et les auteurs de l'époque. Un chapitre est consacré au livre *La Face cachée du Monde* (Mille et une nuits 2003), qui dénonce l'évolution du *Monde* et sa collaboration supposée avec Joly. Pour terminer, par une analyse détaillée, nous allons voir comment les articles du *Monde*, de 1994 à 2005, présentent Eva Joly et ses méthodes de travail.

## Mes sources

La quête d'informations s'est faite petit à petit selon les découvertes et les besoins qui se sont montrés tout au long de cette étude. Afin de comprendre l'ampleur d'une affaire politico-financière, et son effet sur toute une société, il a bien fallu consulter des ouvrages qui traitent la corruption en France sous un angle historique, mais également des ouvrages qui traitent des affaires de corruption récentes. En France, il y a une littérature énorme sur la corruption en général, mais le nombre de documents sur la corruption spécifique liée à l'affaire Elf et au monde du grand patronat est plus limité. Cependant, il existe quelques livres qui traitent soit certains aspects de l'affaire Elf soit l'affaire en général : *Forages en eau profonde : Les secrets de l'affaire Elf* (Grasset 1998), en est un exemple, mais aussi le livre écrit par Loïk Le Floch-Prigent, *Affaire Elf, Affaire d'État*, (Gallimard 2001), qui doit être lu d'un oeil très critique, étant donné que l'auteur fut l'un des principaux inculpés de l'affaire. Par défaut de trouver un livre qui étudie particulièrement le rôle de la presse française dans l'affaire, et *Le Monde* en particulier, cela est devenu le sujet à traiter de ce mémoire.

Le choix de ne pas tenter de contacter ni Eva Joly ni les journalistes qui ont traité l'affaire Elf (dans le cas où cela aurait été possible), est fait pour une raison simple : les articles de presse ont présenté à l'opinion publique un cas particulier dans le domaine politique et économique. Venant du dehors, il a été intéressant de voir, à travers les yeux de la presse, comment l'affaire Elf et les investigations d'Eva Joly ont été interprétées. Le fait d'inclure le point de vue des personnes impliquées aurait pu donner un résultat différent de celui recherché, car le but n'est pas leur opinion personnelle, mais ce qu'ils ont présenté, dans la presse, à un moment donné pendant *l'affaire Elf*.<sup>2</sup>

Pour bien comprendre comment fonctionne l'univers de la presse en France, il a fallu lire des ouvrages sur la presse et l'histoire du *Monde* en tant que journal de référence. *La presse française* (Pierre Albert, La Documentation française 2004), et *Histoire du*

---

<sup>2</sup> Toutefois, il faut être conscient que le point de vue d'Eva Joly s'exprime quand même à travers les citations de ses livres.

---

*journal Le Monde : 1944-2004* (Patrick Éveno, Albin Michel 2004), constituent d'importantes sources, ainsi que les livres d'Eva Joly elle-même qui expliquent souvent d'une manière très claire son opinion sur la presse française.

Les livres de Joly décrivent ses expériences personnelles et professionnelles (voir bibliographie). Ce qui est intéressant, c'est son travail qui concerne la corruption et l'*affaire Elf*, et comment elle a découvert, traité et interprété ce scandale. Je vais tenter de faire une analyse détaillée de mon sujet, en cherchant les points principaux évoqués dans les articles du *Monde*, afin de voir comment le journal a présenté Joly et son travail. Le choix de focaliser sur les moments forts de l'affaire a été nécessaire, vu que l'instruction judiciaire d'Elf-Aquitaine et des mis en examen a duré plus de sept ans. Les auteurs qui ont écrit sur l'affaire sont à la fois acteurs (par exemple Loïk Le Floch-Prigent, ex-président d'Elf et condamné dans l'affaire), et spectateurs, regardant du dehors le déroulement de l'affaire (ce qui est le cas de Matthieu Aron et Marie-France Etchegoin dans *Eva ou La justice est un roman* (Éditions Robert Laffont, 2002) ).

## Sources primaires

Les articles du *Monde* constituent évidemment ma source principale. La plupart ont été écrits par le journaliste Hervé Gattegno, et ces articles ont été choisis délibérément pour cette raison : nous allons voir qu'il existe une idée chez certains auteurs et impliqués de l'affaire Elf, qu'Eva Joly et Hervé Gattegno ont travaillé en étroite collaboration pendant l'affaire ; la juge aurait donné des informations sur l'instruction au journaliste (qui d'ailleurs devint l'un des meilleurs connaisseurs de l'affaire Elf), afin d'être présentée d'une manière très favorable dans *Le Monde*. Le but de mon analyse est de voir à quel point cette prétendue collaboration entre Joly et Gattegno a vraiment eu lieu, ainsi que de voir comment le journal a présenté le travail d'Eva Joly sur l'instruction de l'affaire Elf.

L'analyse des articles dans ce mémoire est faite de la manière suivante : afin de pouvoir présenter une analyse détaillée et précise, il a été nécessaire de choisir des dates-clés, ainsi que les événements les plus importants en ce qui concerne l'affaire Elf et Eva Joly. De cette manière, on saura sur quoi *Le Monde* a attaché de l'importance entre 1994 et 2005. Pour chaque période étudiée, il a fallu mettre un délai d'un mois **avant**, et deux mois **après** le premier commentaire sur l'événement paru dans le journal. Cela permet d'analyser les articles à fond. Ensuite, il y a les articles purement informatifs, mais également des articles postérieurs à l'événement : ceux-ci présentent peut-être des réactions différentes, et surtout une information plus solide, étant donné que le journaliste a eu plus de temps pour enquêter et rédiger son article. En outre, il a été nécessaire de périodiser la recherche afin de trouver les articles les plus pertinents : vu le sujet de ce mémoire, la recherche d'articles s'est orientée autour de quatre termes-clés pour chaque période ; *affaire Elf*, *Elf-Aquitaine*, *Eva Joly* et *juge d'instruction*.

---

## La partie analyse

### Une enquête judiciaire en cours

La première partie de l'analyse concerne l'année 1994 (du 18 juillet au 18 octobre). Cette année marque le début de ce qui deviendra le scandale qu'a été l'affaire Elf, par l'ouverture d'une enquête judiciaire qui sera confiée à Eva Joly le 18 août 1994. Dans les archives du *Monde* on ne trouve aucun article en recherchant sur l'expression "affaire Elf", ce qui est logique étant donné que l'affaire n'avait pas encore éclaté comme un scandale d'État. Par contre, le journal a régulièrement suivi l'entreprise Elf-Aquitaine, surtout dans son supplément consacré à l'économie. Il y a 33 articles qui concernent le groupe pétrolier, mais aucun en relation directe avec l'enquête en cours. La presse n'a de toute évidence pas encore eu vent de l'investigation de la plus grande compagnie pétrolière française.

À l'époque, Eva Joly est déjà un nom qui apparaît régulièrement dans *Le Monde*, étant donné qu'elle instruit d'autres affaires financières.<sup>3</sup> Le 10 août 1994 le journal publia une chronologie du mois de juillet intitulée "*Affaires : un mois chaud*". Cet article est une récapitulation brève des enquêtes durant l'été 1994. Les années 1990 peuvent être résumées comme la décennie des affaires, à juste titre !

L'expression "juge d'instruction" figure dans plus de 170 articles dans la période examinée. Le rôle de ce juge était largement débattu dans la presse française depuis longtemps, et la discussion était déjà vive au milieu des années 1990. Néanmoins, ce débat ne fit pas encore les unes. Les juges d'instruction participaient à plusieurs grandes enquêtes, ce qui explique le chiffre élevé d'articles, mais aucun ne discute de manière spécifique leur rôle dans le système judiciaire. Par ailleurs, le 14 octobre 1994, paraît le premier article qui concerne la détention provisoire ; une pratique controversée de la justice. Plusieurs articles ont le titre introductif "La lutte contre la corruption..." et contiennent des articles qui concernent le combat contre la corruption dans la société française.

---

<sup>3</sup> Dont la plus importante était l'affaire Tapie.

---

## Au bout du scandale

Venons-en à la deuxième période analysée, du 1er juin au 30 septembre 1996 : deux ans après l'ouverture de l'enquête judiciaire qui allait devenir l'affaire Elf, on voit très clairement que les investigations menées par Eva Joly ont résulté en une affaire d'État, qui implique même un ancien ministre des Affaires étrangères ! En recherchant dans les archives du *Monde* l'expression "affaire Elf", on trouve 73 articles publiés.<sup>4</sup> L'enquête d'Eva Joly est également devenue une "affaire Elf-Bidermann", et plusieurs personnes ont été mises en examen. *Le Monde* explique que "l'enquête sur le groupe pétrolier durant la présidence de M. Le Floch-Prigent prend l'allure d'une affaire d'État".<sup>5</sup> Dès ce moment-là, on commence à sentir la gravité de ce qui allait devenir le scandale de la décennie.

*Le Monde* révèle le 20 juin qu'Eva Joly, en tant que juge d'instruction "chargée de plusieurs dossiers financiers très sensibles", a été placée sous protection policière.<sup>6</sup> Dans cet article, on explique que Joly "dans le passé, [...] avait déjà reçu une protection policière à titre temporaire, sans que l'on sache davantage d'où provenaient les menaces susceptibles de peser sur elle." Le journal explique également que Joly est "l'un des magistrats de l'instruction financière à qui ont été confiés des dossiers à forte incidence politique." La mise en examen et la mise en détention provisoire de Loïk Le Floch-Prigent, à l'époque président de la SNCF, ont suscité un grand intérêt médiatique.<sup>7</sup> On s'oriente aussi vers le nouveau patron d'Elf, Philippe Jaffré, afin d'examiner ses réactions envers l'ancienne direction prétendument corrompue.<sup>8</sup> Suite à son incarcération, Le Floch-Prigent a dû démissionner de la présidence à la SNCF. Le scandale est sur le point d'éclater.

Suite à l'incarcération de Le Floch-Prigent, le grand patronat commence à réaliser qu'ils ne sont plus hors d'atteinte de la justice et des juges d'instruction.<sup>9</sup> Un homme public a

---

<sup>4</sup> Il faut noter que sur les 73 articles publiés, il n'y en a que 35 qui parlent particulièrement et uniquement de l'enquête judiciaire sur l'entreprise Elf-Aquitaine.

<sup>5</sup> *Le Monde* le 14 juin 1996

<sup>6</sup> "Menacé, le juge Eva Joly a été placée sous protection policière", *Le Monde* le 20 juin 1996

<sup>7</sup> "L'affaire Elf-Bidermann entre dans sa phase décisive", *Le Monde* le 4 juillet 1996

<sup>8</sup> "Les contradictions de l'actuel président Philippe Jaffré", *Le Monde* le 10 août 1996

<sup>9</sup> *Ibid.*

---

été mis en prison par la justice, et *Le Monde* focalise désormais sur les conditions de détention dans les établissements pénitentiaires en France, et surtout dans la prison de la Santé à Paris où se trouve l'ancien président d'Elf-Aquitaine.<sup>10</sup> Le journal se concentre également sur l'affaire Elf et l'implication des États africains dans le scandale. L'histoire de la présence et du rôle d'Elf-Aquitaine en Afrique est un thème compliqué et trop vaste pour être traité ici.<sup>11</sup>

### **L'implication d'un homme politique**

Dans la troisième période étudiée, du 1er mars au 30 juin 1998, nous allons voir que l'affaire Elf est devenue une affaire d'État, comme l'indique *Le Monde* en juin deux ans plus tôt. À cette époque, ayant vu incarcérer l'ancien patron du premier groupe pétrolier français, les Français sont à nouveau choqués au printemps 1998 : l'ancien ministre des Affaires étrangères, Roland Dumas, président du Conseil constitutionnel à l'époque, est mis en examen par Eva Joly et sa co-juge Laurence Vichnievsky. Dumas avait pris la défense de sa maîtresse, Christine Deviers-Joncour,<sup>12</sup> devant les juges.<sup>13</sup> Le Sénat se décida à faire "comme si de rien n'était", selon *Le Monde*.<sup>14</sup> Quelques jours plus tard, le journal raconte que "Roland Dumas critique vivement "la publication d'extraits" du procès-verbal de son interrogatoire", en constatant que les avocats de Dumas "dénoncent une campagne de presse qui semble savamment orchestrée."<sup>15</sup>

---

<sup>10</sup> "Le quartier des "détenus particuliers" ", *Le Monde* le 19 juillet 1996

<sup>11</sup> Cependant, dans ce contexte il faut au moins mentionner qu'André Tarallo, nommé "Monsieur Afrique", qui fut à la tête d'Elf-Gabon et Elf-Congo, a été mis en examen dans l'affaire, ce qui a provoqué l'intervention du président gabonais Omar Bongo.

<sup>12</sup> Christine Deviers-Joncour aurait été rémunérée par Elf-Aquitaine afin d'influencer Roland Dumas (alors qu'il était ministre des Affaires étrangères) et faire du lobbying dans l'affaire des frégates de Taïwan.

<sup>13</sup> "Roland Dumas a pris la défense de Christine Deviers-Joncour lors de son interrogatoire par les juges d'instruction", *Le Monde* le 6 juin 1998

<sup>14</sup> "Le Conseil constitutionnel s'efforce de fonctionner "comme si de rien n'était" ", *Le Monde* le 14 juin 1998

<sup>15</sup> *Le Monde* le 19 juin 1998

---

Suite à la convocation de Dumas en mars 1998, la question du droit à la présomption d'innocence est à nouveau reprise dans l'espace médiatique en France ; "le garant du droit en France [ Dumas, en tant que président du Conseil constitutionnel ], peut-il se trouver dans l'ambiguë situation d'être convoqué par des magistrats instructeurs qui veulent lui "notifier les faits qui lui sont reprochés" ? Et, dans le même temps, constituer l'autorité suprême en la matière ? [...] Est-il un justiciable tout à fait comme les autres ?" Le journal continue en se demandant si "dès lors que l'arbitre est parti d'une procédure judiciaire, peut-il rester l'arbitre ? Avec la même haute idée de sa fonction ?" Roland Dumas est convoqué pour être mis en examen. Et, quoi que l'on pense, c'est bien là une manière de tragédie démocratique française que de voir ainsi le droit se mordre, si l'on peut dire, la tête. Il appartiendra donc au président du Conseil constitutionnel, le moment venu, de choisir entre les principes juridiques qu'il défend et l'autorité morale qu'il ne représenterait plus."<sup>16</sup> Dans ce contexte, on parle du "recours de la politique dans une affaire judiciaire".<sup>17</sup> "Le président du Conseil constitutionnel invoque l'autorité du chef de l'État pour sa défense". Il est évident que la mise en examen de Roland Dumas suscite l'intérêt de l'opinion et de la presse françaises – dès ce moment-là, l'État français est directement impliqué dans l'affaire Elf.

Le 11 mars, *Le Monde* publie un article intitulé "La presse, bouc émissaire ?" où on discute la tradition en France de faire porter le chapeau à la presse "quand l'information vient déranger les pouvoirs." *Le Monde* met en cause le rôle des pouvoirs dans l'affaire Elf et comment "face à deux juges qui, dans un dossier aussi tentaculaire et explosif que l'affaire Elf, tentent avec obstination, courage et de maigres moyens de faire progresser leurs investigations, ces mêmes pouvoirs sont incités à prendre prétexte de la règle du secret de l'instruction pour se protéger."<sup>18</sup> L'auteur de l'article n'est pas connu(e), mais en le publiant, le journal se montre clairement en faveur des instructions judiciaires qui mettent en cause aussi les hommes de pouvoir.

Outre les articles parus dans les périodes retenues, nous allons aussi étudier d'autres articles parus tout au long des années d'instruction. Nous verrons que les années de 1999 à

---

<sup>16</sup> "Le droit, la morale", *Le Monde* le 10 mars 1998

<sup>17</sup> *Ibid.*

<sup>18</sup> *Le Monde* le 11 mars 1998



2005 sont en premier marquées par le procès à venir dans l'affaire Elf, ainsi que la parution des livres d'Eva Joly, qui suscitent des débats et dans la presse et dans le monde judiciaire. La recherche d'articles pertinents dans les archives du *Monde*, montre de manière très claire comment l'intérêt pour l'instruction de l'affaire Elf change au cours des années ; tandis qu'en 1998 il y a eu 104 articles concernant Eva Joly et l'affaire Elf, il n'y a que 28 articles parus pendant l'année 2002.

## Sources secondaires

Les livres écrits par Eva Joly elle-même ont été lus dans l'intention d'éclairer les articles du *Monde*. On sait qu'il y a eu des allégations venant des journalistes, des collègues et des prévenus, et il a été intéressant et absolument nécessaire de voir la façon dont Joly les a traitées dans ses propres récits. Les livres<sup>19</sup> d'Eva Joly auxquels je ferai le plus souvent référence sont *Notre affaire à tous* (2000), et *Est-ce dans ce monde-là que nous voulons vivre ?* (2003) (ses livres sont tous publiés par Les Arènes).<sup>20</sup> Parmi ses livres, ces deux traitent en particulier ses expériences de l'instruction des affaires politico-financières. On peut se poser la question de savoir quel a été l'objectif d'Eva Joly en écrivant ses livres, autre que de faire connaître à l'opinion sa version de l'histoire, qui a été largement interprétée dans toutes directions par les médias. Certains affirment qu'Eva Joly a utilisé les médias pour jeter la lumière sur son travail, ce qui était également le cas pour ses "adversaires" et leurs avocats. Pourtant, qui aurait pu raconter ces événements autre que les personnes directement impliquées ?

L'un des chapitres de ce mémoire traitera en particulier des accusations venant de deux anciens journalistes, Pierre Péan et Philippe Cohen, au sujet de l'évolution du *Monde* et également du rôle qu'a joué le journal dans l'affaire Elf, ce qui est très pertinent pour notre thème. Ces affirmations sont présentés dans le livre *La Face cachée du Monde : Du contre-pouvoir aux abus de pouvoir* (Mille et une nuits 2003). De plus, le livre *Eva ou La justice est un roman* présente des épisodes concernant Eva Joly et son travail, et contient le point de vue des personnes qui ont entouré la juge d'instruction dans les années 1990-2000. Les auteurs de ce livre nous présentent également des allégations qui sont soit soutenues soit dénoncées dans les livres de Joly elle-même.

---

<sup>19</sup> Eva Joly a également publié quelques livres en Norvège, dont *Korrupsjonsjeger: Fra Grünerløkka til Palais de Justice* (Aschehoug, 2003), et ses livres publiés en français ont été traduits en norvégien.

<sup>20</sup> Joly a publié d'autres livres, notamment *L'abus de biens sociaux à l'épreuve de la pratique* (rédigé avec sa fille Caroline Joly-Baumgartner, Economica 2002), *La force qui nous manque* (Les Arènes 2007) et *Des héros ordinaires* (Les Arènes 2009)

1<sup>ÈRE</sup> PARTIE : LA CORRUPTION DU GRAND PATRONAT –  
L'EXEMPLE DE L'AFFAIRE ELF

## Qu'est-ce que la corruption ?

Nous avons tous entendu parler de corruption. On entend et on voit cette expression dans les médias tous les jours, devenue courante dans notre langage. Bien qu'elle nous soit familière, pouvons-nous l'expliquer de façon plus précise, sans y réfléchir ? Comment en trouver une définition ? Qui a la "réponse" ? Qui décide ce qui est corruption, et ce qui n'est qu'un simple cadeau ? La définition, et par conséquent la réponse, sont très délicates et très difficiles à donner. D'abord parce que la perception d'un acte de corruption varie selon les sociétés et les cultures. Le fait de donner une somme d'argent pour un service est perçu comme un acte de corruption par certains, comme un cadeau par d'autres. Les perceptions de la corruption dite "acceptée", et de la corruption illégale varient également selon les personnes, même au sein d'une seule société. À partir de quel moment peut-on affirmer qu'il y a un *corrupteur* et un *corrompu* ?

La corruption politique et sociale est une menace contre la démocratie. C'est un phénomène qui existe partout dans le monde. La France est placée parmi les pays occidentaux les plus fortement touchés par la corruption. Comment se fait-il que la France soit considérée comme bien plus corrompue que ses pays voisins, comme la Suisse, les Pays-Bas et l'Allemagne ? Le continent européen a été l'objet de grands changements au siècle dernier : la création de l'Union européenne et de l'espace Schengen, et par la suite la globalisation, ont contribué à une économie et un marché très libéraux : les marchandises, les capitaux et les hommes traversent les frontières en toute liberté. Les flux d'argent ouvrent les portes aux criminels et facilitent la corruption qui se répand presque sans obstacles. En outre, à l'aide de l'Internet, l'argent peut être transféré d'un bout du monde à un autre en quelques secondes.

L'Allemand Peter Eigen, ancien cadre de la Banque mondiale, a fondé en 1993 l'organisation Transparence Internationale. Cette organisation est née de la volonté de lutter contre la corruption, et est aujourd'hui présente dans plus de 70 pays. Son Indice de perception de la corruption (IPC) a été publié chaque année depuis 1995, et montre le degré

de corruption dans le secteur public de 180 pays.<sup>21</sup> Le dernier Indice (2009) place la France au vingt-quatrième rang.<sup>22</sup> Il montre également que le continent européen est loin d'être débarrassé de toute corruption et qu'il faudra de grands changements dans les structures économiques et politiques dans les années à venir.<sup>23</sup>

---

<sup>21</sup> [www.transparency.org](http://www.transparency.org)

<sup>22</sup> Le pays en première position est considéré comme le pays le moins corrompu du monde (La Nouvelle-Zélande occupe la première place, la Somalie la dernière place).

<sup>23</sup> Transparence Internationale : *Indice de perception de la corruption 2009, perspectives régionales : Union européenne et Europe de l'Ouest*

## Contexte français

Le professeur américain Arno J. Mayer est cité dans *Le Monde* du 26 septembre 2010, où il donne une définition générale très claire de ce qu'est la corruption : «La corruption est un concept lesté d'une forte charge polémique, qui prend toute son ampleur rhétorique dans les guerres de pouvoir. Instrument de mobilisation des foules, indifférente au bien commun, elle sert avant tout à dénigrer des élus ou à évincer des rivaux politiques. Elle relève de la psychologie des masses et sa signification peut changer d'une civilisation, d'un siècle et d'un pays à l'autre. Pour en formuler une critique pertinente, il ne suffit pas d'appréhender la corruption dans le contexte de la politique, car elle touche aussi bien à l'économie, à la finance, à l'Église, au sport, aux arts, à l'éducation et aux relations sociales. Ici, politique et société sont étroitement imbriquées. Puisque la corruption affecte aussi bien la sphère politique que la société civile, le problème ne tient pas tant à la corruption en soi qu'à ses proportions, à sa virulence et à sa banalisation.»<sup>24</sup>

La France est un pays ancien, avec une histoire très riche, mais aussi une forte tradition élitiste. Sa hiérarchie est bien établie depuis longtemps et le pays a de fortes racines dans la tradition de puissance et d'argent. En même temps, les différences sociales sont toujours visibles et réelles, et dans l'histoire du pays il y a eu de nombreuses révoltes et révolutions.<sup>25</sup> La France est toujours considérée comme l'une des grandes puissances mondiales, étant à l'origine des Droits de l'homme et d'une Europe unie. Dans ce chapitre, nous allons étudier principalement la corruption sous la forme d'*affaires politico-financières*, un problème d'une brûlante actualité dans la France d'aujourd'hui.

---

<sup>24</sup> «Le cancer de la corruption», *Le Monde*, 26-27 septembre 2010 par Arno J. Mayer, traduit de l'anglais par Myriam Dennehy

<sup>25</sup> La démocratie libérale, qui est le point de départ d'à peu près tout pays occidental, succède aux régimes monocratiques qui étaient plus nombreux il y a 100 ans. La rupture avec les mauvaises traditions gouvernementales, par la naissance de la démocratie et les révoltes populaires aboutissant à la Révolution de 1789, fut le début d'une nouvelle ère mettant l'individu en première ligne ; la séparation des pouvoirs, accompagnée par la *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen*, résulta en de nouvelles lois qui déterminaient publiquement le rapport entre le pouvoir, le peuple et l'économie, créant de nouvelles normes au sein de la société française. Par la création d'une constitution démocratique française et inspiré par le slogan «*le pouvoir au peuple !*», on s'attacha aux idées de la souveraineté du peuple, du droit de vote et de l'égalité devant la loi ; des idées qui sont toujours très importantes dans le monde entier.

---

Les pays occidentaux sont principalement des démocraties modernes, et la république démocratique française d'aujourd'hui reste un modèle européen et constitue un exemple pour d'autres pays. Pourtant, dans le classement de Transparence Internationale, la France figure plus bas que d'autres nations européennes.<sup>26</sup> La révélation d'un grand nombre d'affaires dites politico-financières en est partiellement la raison. Ce paradoxe est compliqué, car la France est souvent parmi les premiers pays à adopter les conventions internationales conclues dans le but de combattre la criminalité financière. L'attention importante portée par les médias aux grands dossiers politico-financiers renforce l'impression de la France comme une société corrompue, surtout par l'implication de personnes au plus haut niveau de l'État, de dirigeants politiques et économiques. Il faut également mentionner les initiatives de réformes du système judiciaire, par certains considérées comme un moyen de protéger la classe politique de tout contrôle judiciaire.<sup>27</sup>

Jusqu'au 19<sup>ème</sup> siècle, et le *scandale de Panama*<sup>28</sup>, on n'a pas réellement connu de grandes affaires de corruption en France. Or, cela ne signifie pas que la corruption n'y a pas existé avant.<sup>29</sup> Selon la Commission européenne, la corruption est liée à "*tout abus de pouvoir ou toute irrégularité commise dans un processus de décision en échange d'une incitation ou d'un avantage indu.*"<sup>30</sup> Le Groupe multidisciplinaire sur la corruption du

---

<sup>26</sup> Parmi les pays de l'Europe de l'Ouest, la France arrive en 14<sup>ème</sup> position, derrière le Danemark, la Suède, la Suisse, la Finlande, les Pays-Bas, l'Islande, la Norvège, le Luxembourg, l'Allemagne, l'Irlande, l'Autriche, la Grande-Bretagne et la Belgique. La France figure à la vingt-quatrième position sur l'Indice de perception de la corruption de l'organisation Transparence Internationale. Il faut noter que les pays de l'Europe du Sud et de l'Est sont considérés comme largement plus corrompus que la France. Référence : [http://transparency.org/policy\\_research/surveys\\_indices/cpi/2009/cpi\\_2009\\_table](http://transparency.org/policy_research/surveys_indices/cpi/2009/cpi_2009_table), le 12 septembre 2010

<sup>27</sup> En 2007, le président de la République, Nicolas Sarkozy, a présenté son nouveau projet de réforme : la suppression du juge d'instruction. "*Vouloir sauver le magistrat d'instruction est absurde ; il exerce un pouvoir trop solitaire, inefficace et peu démocratique.*" "Le Prince, le juge et le bourreau", *Le Monde* le 16 janvier 2009. La principale crainte des juges qui s'opposent au projet de réforme est que cela sera impossible pour le système judiciaire et pour les juges de mettre en examen et poursuivre les personnes protégées par le pouvoir politique, mais que l'on croit coupables de délinquance financière.

<sup>28</sup> En 1879, l'entrepreneur français Ferdinand de Lesseps fut choisi pour construire *le canal de Panama* (pour relier l'océan Atlantique à l'océan Pacifique) suite à son succès dans la réalisation du canal de Suez. Les difficultés de financement de sa société, la *Compagnie universelle du canal interocéanique de Panama*, éclatèrent comme le premier grand scandale politico-financier connu en France. Plusieurs membres du gouvernement français ont touché des pots-de-vin pour garder secrète la situation économique du projet, qui devint catastrophique. On essaya de cacher le fiasco afin de garder la confiance des petits épargnants qui avaient investi leurs capitaux dans le projet, et ainsi maintenir l'apport de capitaux frais.

<sup>29</sup> Toutefois, il va sans dire que la corruption est plus répandue dans les pays qui ont un gouvernement avec peu d'intégrité et de sens de responsabilité pour le bien public. Cela est donc plus souvent le cas dans les pays émergents.

<sup>30</sup> Commission européenne : [http://ec.europa.eu/index\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/index_fr.htm)

Conseil de l'Europe donne une définition encore plus précise : *“La corruption est une rétribution illicite ou tout autre comportement à l'égard des personnes investies de responsabilité dans le secteur public ou le secteur privé, qui contrevient aux devoirs qu'elles ont en vertu de leur statut d'agent de l'État, d'employé du secteur privé, d'agent indépendant ou d'un autre rapport de cette nature et qui vise à procurer des avantages indus de quelque nature qu'ils soient, pour eux-mêmes ou pour un tiers.”*<sup>31</sup>

Les actes de corruption, commis inconsciemment ou délibérément, peuvent être répartis en plusieurs catégories, mais cela est une problématique toute autre que celle de ce mémoire. Cependant, mentionnons l'*abus de biens sociaux*, le *népotisme*, le *détournement de fonds* et l'*enrichissement personnel*, qui sont les formes de corruption les plus usuelles. Ce sont des délits qui ne touchent pas seulement les gens directement concernés, mais toute la société. La favorisation des membres de famille, la recherche d'argent et de puissance pour soi-même pourrissent progressivement le monde politique et économique. Le monde politique et économique français a été touché par une corruption à grande échelle, ce qu'ont montré les scandales financiers des grandes entreprises ces dernières années. Des sociétés françaises, telles que le Crédit Lyonnais et Elf-Aquitaine, se sont rendu coupables d'activités corruptrices impliquant d'énormes sommes d'argent et des réseaux d'hommes issus du milieu politique et économique du monde entier. Tous avec le même but : gagner de l'argent, fût-ce de façon illégale et frauduleuse.<sup>32</sup>

---

<sup>31</sup>Conseil de l'Europe : <http://www.coe.int/DefaultFR.asp>

<sup>32</sup> Selon *Le Monde diplomatique*, "la société [Elf-Aquitaine] a abrité un vaste système de corruption permettant non seulement l'enrichissement de ses cadres principaux, mais aussi la rémunération de dirigeants "amis" de la France en Afrique. Les sommes, qui transitaient sur des comptes à l'étranger, servaient à financer les principaux partis politiques français." Robert, Anne-Cécile : "Elf, une affaire d'État", *Le Monde diplomatique*, janvier 2006



---

## Une surclasse sans responsabilité pénale ?

Mais qui sont les corrupteurs en général ? On sait qu'ils appartiennent souvent aux plus hautes couches sociales. Un délinquant "ordinaire", est le plus souvent compris comme une victime de ses conditions de vie, de sa pauvreté ou de son inculture. Mais cette "norme" ne s'applique pas à la génération actuelle de délinquants financiers. Eva Joly fait référence à l'économiste Jacques Attali<sup>33</sup>, qui parle d'une véritable *surclasse* qui est apparue dans la société française : "[...] des élites habituées aux échanges internationaux : les mutations économiques ont fait apparaître une surclasse de dirigeants ayant des revenus mondiaux et une consommation mondiale, surinformés, grands voyageurs, utilisant toutes les ressources des nouvelles technologies."<sup>34</sup>

On a constaté que le pouvoir en France est considéré comme plus corrompu que celui de la plupart des autres pays occidentaux et européens ; mais quelles sont les faiblesses qui le rendent plus facile à corrompre que d'autres régimes politiques démocratiques ? On peut affirmer que les méthodes de financement des partis politiques français a probablement contribué à "l'acceptation" de la corruption, au niveau politique en France.<sup>35</sup>

L'ancienne distinction des classes sociales fit naître une culture d'élite qui est toujours très présente. L'élite française mène une vie de haute bourgeoisie, d'argent et de pouvoir ; une fois né dans cette "sphère", l'avenir est assuré. Le nom et l'héritage familial sont l'essentiel. Les enfants de l'élite font l'École polytechnique, l'ENA et d'autres grandes écoles de prestige, ils obtiennent plus facilement les postes les plus haut placés dans la société – tout comme l'ont fait leurs parents avant eux. Les hommes et les femmes

---

<sup>33</sup>L'intellectuel Jacques Attali est économiste, écrivain, et ancien conseiller de François Mitterrand.

<sup>34</sup>Joly, Eva 2000 : *Notre affaire à tous*, page 83

<sup>35</sup> En France, l'affaire Bettencourt et les accusations contre l'UMP ont relancé le débat sur le financement illégal des partis politiques. Avant 1988, l'État n'y contribua avec rien, mais les nombreux scandales de financement occulte résultèrent en une loi "*relative à la transparence financière de la vie politique ... Désormais, l'État décide d'aider au financement de la vie politique, en échange de quoi les partis seront soumis à des obligations de transparence*". Un particulier peut également faire un don aux partis politiques, mais la somme est limitée à 7 500 euros par an et par personne. Depuis 1995, les personnes morales (entreprises, fondations) ne peuvent pas financer un parti. Pour plus d'informations, voir la référence "Le financement des partis politiques : ce que dit la loi", *Le Monde*, le 8 juillet 2010

condamnés dans les affaires de délinquance financière en France depuis les années 1990 sont largement issus de l'élite française et parisienne. Ce sont des hommes et des femmes qui se considèrent au-dessus des lois.

Eva Joly parle de “ *l'impunité des grands* ” : dans son livre<sup>36</sup>, elle utilise une métaphore<sup>37</sup> qui souligne d'une manière très précise ce qu'est la société française aujourd'hui : *une société d'étages* ; “ le premier étage est celui de la subsistance (les marginaux et les délinquants de rue), le deuxième celui de l'échange “à vue humaine” (les salariés), et le troisième celui de l'économie monde (les élites). Le premier étage et l'étage supérieur n'obéissent pas à la loi ; le premier parce qu'il n'en comprend pas le sens et le troisième parce qu'il se considère au-dessus des règles. Seul le deuxième étage, celui de la majorité des citoyens, reconnaît la légitimité des contraintes sociales [...] Si la loi ne s'applique pas à tous les étages, la démocratie est en péril.” Etchegoin et Aron soulignent que “l'impunité détruit la confiance dans le contrat social.”<sup>38</sup> Autrement dit, le risque d'avoir une classe supérieure qui ne respecte pas la loi constituerait un effondrement de la démocratie ; si tout le monde ne se soumet pas et n'est pas soumis à la loi, alors la loi est considérée comme injuste. Dans le cas où la loi ne s'applique qu'à certaines personnes, les autres citoyens seraient encouragés à ne plus la respecter. Or, la loi est un pilier fondamental de la démocratie.

Dans ce contexte, Joly a souligné que “la loi s'applique à tous, sauf à celles et ceux qui détiennent un pouvoir politique ou économique.”<sup>39</sup> Les affaires politico-financières apparues dans les années 1990 donnent l'impression qu'elles sont un phénomène nouveau. Or, cela n'est pas le cas<sup>40</sup>, ce que montre Joly en se référant au sociologue américain Edwin

---

<sup>36</sup> Joly, Eva 2000, pages 83-84

<sup>37</sup> Dans le livre *Où vont les juges* (page 114, 2001) on trouve la citation de l'historien Ferdinand Braudel, dont s'est inspirée Joly : Braudel dit sur la distinction des classes sociales : “ [...] En bas, vous avez les marginaux, les auteurs de menus trafics, la petite délinquance qui est tenue plus au moins en respect. Au milieu, vous avez les classes moyennes, ceux qui paient leurs impôts, garent leur voiture, qui traversent dans les clous. Et puis, en haut, il y a les élites, les impunis, les intouchables. Aux deux extrémités, on ne respecte pas la loi. En bas, on n'en comprend pas le sens. En haut, on se considère comme au-dessus des règles.”

<sup>38</sup> Etchegoin, Marie-France et Matthieu Aron 2002 : *Eva ou La justice est un roman*, page 287

<sup>39</sup> Joly, Eva 2000, page 153

<sup>40</sup> On a déjà parlé de l'*affaire du Panama*, mentionnons aussi l'*affaire Stavisky*.

---

Sutherland, qui d'ailleurs est l'auteur de l'expression<sup>41</sup> “*délinquance en col blanc*”.<sup>42</sup> Il affirma que ces prétendus scandales font depuis longtemps partie de la société française : “Alors que les délinquants de droit commun reconnaissent qu'ils sont délinquants et sont considérés comme tels par le public, les délinquants d'affaires sont estimés par tous - à commencer par eux-mêmes - comme des hommes de bien et d'honneur. Selon eux, les vrais criminels sont ceux qui font les lois, car ils gênent le business.”<sup>43</sup> Vu le nombre croissant de cas de délits financiers, Joly souligne que les peines ne sont pas assez fortes, mais que la politique menée en France pour combattre les délits ne constitue pas un effort suffisant.

### **La corruption et le pouvoir**

“On nous dit puissants, je nous sais pauvres en moyens, mal formés, débordés de travail, mal organisés. On nous présente avides de pouvoir : je sais le prix que beaucoup d'entre nous paient les refus de garder les paupières closes. On nous soupçonne d'un dessein collectif: je vois nos petits pas, incertains, sur le terrain du “monde sans loi”, cette sphère financière où l'absence de règles donne le vertige.”<sup>44</sup>

On ne peut pas parler de la corruption en France sans regarder son système judiciaire. La justice est dite surchargée, et les juges d'instruction ont traité des affaires comme Elf et quelque 80 autres dossiers en même temps. Le système est dit être lent : se pourvoir un appel est le droit de tous, à toutes les instances, et tout prend énormément de temps. On manque de ressources, et rendre le verdict définitif d'un procès peut prendre des années. Les hommes politiques et les grands patrons condamnés pour crimes financiers se pourvoient souvent en appel, et en tant que mis en examen, ils doivent en principe démissionner. Plusieurs ministres ont été condamnés en première instance ou mis sous investigation. Joly affirme que c'est une conception fréquente que les investigations sur la délinquance financière posent plus de problèmes qu'elles n'en résolvent. Elle dit aussi qu' ”il y a un décalage terrible entre

---

<sup>41</sup> En anglais, “white collar-crime”.

<sup>42</sup> Joly, Eva 2000, pages 160-161

<sup>43</sup> Cité dans *Notre affaire à tous*, page 161

<sup>44</sup> Joly, Eva 2000, page 20

---

les images que les Français ont d'eux-mêmes et l'image qu'ils inspirent dans le monde. Ils ne s'en rendent pas compte, mais toutes les affaires judiciaires laissées en suspens, non traitées, étouffées, ont toutes un prix en matière de réputation internationale.<sup>45</sup>

L'implication de grands noms du monde politique, Roland Dumas entre autres, montre que la tolérance envers les délits financiers est grande, parmi l'opinion ainsi qu'au sein du pouvoir. Comment changer cette tolérance et renforcer la lutte contre la corruption ? En 1996, sept magistrats européens ont lancé l'Appel de Genève, dans le but d'obtenir un espace judiciaire européen, intégrant tous les pays du continent. Ces magistrats se sont dit que les marchandises et les capitaux circulent sans entraves au sein de l'Union : pourquoi continuer à refuser aux informations judiciaires une liberté que l'on accorde à l'économie ?

Sur le continent européen, tout ou presque peut circuler librement, sauf les enquêteurs et les juges d'instruction, qui doivent demander l'assistance à leurs collègues étrangers. Par conséquent, c'est souvent le système judiciaire d'un pays qui constitue le principal obstacle au contrôle des flux d'argent illégaux. Il y a simultanément l'absence d'organes internationaux d'investigation au niveau européen, ce qui rend difficile la coopération des pays concernés. Au sein de l'Union européenne il n'y a pas d'institution<sup>46</sup> qui traite en particulier les affaires de crime organisé, ni de corruption internationale, ce que montre l'exemple suivant tiré du dernier livre de Joly : "La corruption se lit d'abord sur les murs d'un appartement, subitement acquis, ornés de peintures sublimes. Elle se trouve dans les factures cachées dans des boîtes à chaussures. Elle se révèle dans de petites choses, comme des coffres-forts installés dans les chambres de l'Hôtel Royal, le palace du Luxembourg : chacun peut contenir une valise [...] Au cours d'une enquête, j'ai constaté de mes yeux qu'un citoyen étranger pouvait facilement apporter 40 millions de francs suisses, en espèces, sur un compte au Liechtenstein sans que personne ne lui pose de questions. Parce que c'est normal, parce que c'est banal."<sup>47</sup> En France, cette prétendue banalité rend dérisoires les conséquences de la corruption et la gravité qu'elle représente pour la démocratie. Il est paradoxal que la lutte contre la délinquance financière ne puisse être menée qu'à l'intérieur

---

<sup>45</sup> *Aujourd'hui en France*, le 17 mai 2005

<sup>46</sup> Nous pouvons mentionner l'Office de la lutte anti-fraude (OLAF) qui toutefois a des autorisations très restreintes.

<sup>47</sup> Joly, Eva 2009 : *Des héros ordinaires*, page 12

des frontières d'un pays tandis que les transactions et les flux d'argent ne connaissent pas de frontières géographiques.

Revenons aux affaires politico-financières, qui peuvent être définies comme des “accords” dans le but de gagner soit de l'argent, soit du pouvoir ou bien les deux. Ces arrangements impliquent des hommes politiques qui passent des accords avec des organisations ou entreprises, et vice versa. Il s'agit souvent de financement de partis politiques et également de l'obtention de commissions. Dans le chapitre suivant nous allons voir, d'une façon plus précise, comment la compagnie Elf-Aquitaine a été le lieu de l'affaire politico-financière du siècle.

## Elf-Aquitaine – une affaire à tous

“C’est un coin de voile levé sur un univers fait de commissions faramineuses ; mais aussi de relations personnelles fortes et d’engagements verbaux, respectés à travers le temps. Un univers qui garde ses multiples secrets, où la fin justifie les moyens, où personne n’est vraiment noir, où personne n’est vraiment blanc... Les “affaires” semblent ne jamais avoir été aussi nombreuses, les sommes en jeu jamais aussi importantes, les investigations de la justice jamais aussi poussées.”<sup>48</sup>

Pour comprendre l’étendue de la corruption en France, il faut connaître certains aspects de l’histoire de l’industrie pétrolière française. L’industrie pétrolière, en général, compte parmi les industries les plus corrompues du monde. Les pays riches en pétrole (en tant que ressource naturelle) sont nombreux à être gravement corrompus. Il y a une forte compétition occidentale, et il est internationalement connu que de grandes entreprises occidentales ont payé des gouvernements corrompus du tiers monde, afin d’obtenir la signature de contrats qui leur ont donné l’accès à d’importantes ressources naturelles. Les paiements sont effectués le plus souvent sur des comptes bancaires situés dans des *paradis fiscaux*.<sup>49</sup>

---

<sup>48</sup> Routier, Airy, 2001 : *Pétrole et raison d’État – Le dossier Elf*, L’Histoire n°251

<sup>49</sup> La définition d’un paradis fiscal, selon BusinessPME.com, est un territoire à fiscalité privilégiée, ayant comme caractéristiques communes une absence ou faible niveau d’imposition pour des dépenses publiques réduites ; une stabilité économique et politique ; une liberté de changes accompagnée d’une monnaie liquide ; un secret commercial et secret bancaire inébranlables ; un secteur financier très développé par rapport à la taille du pays ou la dimension de son économie

---

## L'État et le pétrole

La compagnie pétrolière Elf-Aquitaine a été créée par le président de Gaulle en 1967, pour des raisons avant tout politiques, afin d'assurer l'indépendance énergétique de la France et de briser le cartel des grandes compagnies anglo-saxonnes. De Gaulle voulait également garder une emprise forte sur les pays africains francophones devenus indépendants.<sup>50</sup> Elf-Aquitaine allait devenir la plus grande entreprise française dans les années 1990, présente sur plusieurs continents. Elf-Aquitaine fonctionnait comme le “bras séculier” du Président français dans l'industrie du pétrole et était principalement contrôlée par l'État. Par conséquent, certains ministres et dirigeants politiques ont toujours pensé qu'Elf était là pour les soutenir économiquement dans n'importe quelle situation.

Les pratiques d'enrichissement personnel et d'abus de biens sociaux fleurissaient au fur et à mesure du développement de l'industrie pétrolière. Ces illégalités n'étaient certainement pas réservées au monde pétrolier, et existent probablement au sein de toute grande industrie. Loïk Le Floch-Prigent, ancien président d'Elf-Aquitaine, explique cette “tradition” d'abus comme tout à fait ordinaire : *“Le peuple sait le jeu de l'ensemble de notre système de relations basé sur la bonne intelligence des petits cadeaux. [...] Il se trouve que dans le monde pétrolier ces petits cadeaux sont, en proportion, des sommes colossales qui donnent le vertige aux fonctionnaires. Mais ce sont là les moeurs de la profession.”*<sup>51</sup>

---

; un maillage de conventions fiscales faible ou inexistant. <http://www.businesspme.com/articles/finance/107/paradis-fiscal.html> le 12 janvier 2011

<sup>50</sup> Lecasble, Valérie et Airy Routier, 1998 : *Forages en eau profonde – Les secrets de l'affaire Elf*, page 53

<sup>51</sup> Le Floch-Prigent, Loïk 2001 : *Affaire Elf, affaire d'État*, entretiens avec Éric Decouty

---

## Un investissement suspecte

L'affaire Elf a démarré le 18 août 1994 par une enquête de la COB<sup>52</sup> qui cherchait à savoir pourquoi, sous la présidence de Loïk Le Floch-Prigent,<sup>53</sup> Elf a éprouvé le besoin d'investir près de 790 millions de francs<sup>54</sup> (entre 1989 et 1993) dans le groupe textile de Maurice Bidermann.<sup>55</sup> L'affaire débuta donc comme une affaire d'abus de biens sociaux. Quelques mois après son arrivée à la tête d'Elf en 1989, Le Floch-Prigent avait transféré les pouvoirs de plusieurs directions à de proches collaborateurs,<sup>56</sup> qui constituaient un "comité d'investissement", en charge de gérer les dossiers les plus importants du groupe, dont celui de Bidermann. Le parquet de Paris ouvre une information judiciaire contre X pour abus de biens sociaux. L'instruction de *l'affaire Bidermann*, qui allait devenir *l'affaire Elf*, est confiée à Eva Joly, à l'époque juge d'instruction au Palais de Justice à Paris. En outre, une année plus tard, le PDG du groupe Elf-Aquitaine de l'époque, Philippe Jaffré, porte plainte et se constitue partie civile contre la précédente direction, celle de Loïk Le Floch-Prigent. Le Floch-Prigent est désormais impliqué dans deux volets différents d'investigation de la même société.

---

<sup>52</sup> *Commission des opérations boursières*, aujourd'hui AMF (Autorité des marchés financiers). Son rôle consistait à surveiller les marchés, maintenir la protection de l'épargne et assurer le bon fonctionnement des marchés boursiers. La direction était composée d'un président assisté de neuf membres qui provenaient d'horizons très divers. La COB n'était pas liée directement à un organisme ou un ministère. Cependant, ses membres étaient nommés par les principales juridictions (Conseil d'État, Cour de cassation, Cour des comptes), Banque de France, Conseil des Marchés Financiers, Conseil National de la Comptabilité et Assemblées constitutionnelles (Sénat, Assemblée Nationale, Conseil Économique et Social). <http://www.edubourse.com/guide-bourse/commission-operation-bourse.php>, le 28 janvier 2011.

<sup>53</sup> Loïk Le Floch-Prigent, né en 1943, souvent appelé seulement Le Floch par les médias, est un homme issu de la petite bourgeoisie bretonne. Au cours de sa carrière, il a été chargé de mission auprès de Pierre Dreyfus, ministre de l'Industrie 1981-1982, et PDG de Rhône-Poulenc. Le président de la République (de 1981 à 1995), François Mitterrand, a nommé Le Floch à la tête de l'entreprise pétrolière Elf-Aquitaine en 1989. Il a occupé ce poste jusqu'en 1993. Après une année à la tête de Gaz de France, Le Floch est nommé PDG de la SNCF par Jacques Chirac le 20 décembre 1995. Il faut noter que Le Floch-Prigent ne correspond ni au stéréotype du corrupteur, ni à celui de grand patron, dont on a dressé le portrait plus haut dans ce chapitre ; fils unique d'un pédiatre et d'une secrétaire de Brest, il obtient son bac sans mention et n'entre ni à Polytechnique ni à l'ENA. Cependant, il parvient à la présidence d'une des plus grandes compagnies publiques en France, bien qu'il soit considéré, par l'élite, comme "sous-diplômé" et non qualifié. (Lecasble et Routier 1998, page 33 – 43)

<sup>54</sup> Etchegoin et Aron, 2002, pages 101-102

<sup>55</sup> Maurice Bidermann avait fait appel à son ami Le Floch-Prigent quand sa société a eu des difficultés économiques.

<sup>56</sup> Ces collaborateurs étaient tout d'abord Alfred Sirven et André Tarallo. Le premier était promu "directeur des affaires générales" d'Elf, et est considéré comme le principal corrupteur de l'affaire.



---

C'est ici que commence la révélation d'une corruption à grande échelle au sein d'une des plus grandes entreprises publiques en France. Elf-Aquitaine, en complicité avec les chefs d'État d'anciennes colonies françaises, a dépossédé ces pays pauvres de leurs richesses et corrompu les élites africaines pour qu'elles acceptent de vendre du pétrole au plus bas prix au détriment de leurs peuples.

### **L'incarcération surprise**

En mars 1996, Maurice Bidermann est finalement mis en examen pour abus de biens sociaux, recel, présentation de faux bilan et diffusion de fausses informations. On croit qu'il était le destinataire des millions versés à son groupe par Elf sous la présidence de Le Floch-Prigent, et qu'il a rendu la pareille au président et son épouse d'alors, Fatima Belaïd. Cette dernière est d'ailleurs également mise en examen en même temps. Quatre mois plus tard, Le Floch-Prigent est lui aussi mis en examen pour complicité, et il est placé en détention provisoire avec André Tarallo, le PDG d'un sous-groupe de son entreprise (Elf-Gabon). L'incarcération de Le Floch-Prigent, qui était à l'époque président de la SNCF, surprend les Français, et particulièrement le milieu du grand patronat. Or, ce n'est pas seulement les grands dirigeants qui se voient maintenant chassés par les juges et Eva Joly en premier ; en novembre 1997, l'instruction d'un volet de *l'affaire Elf*<sup>57</sup> met en examen une femme, Christine Deviers-Joncour, présentée comme la maîtresse de Roland Dumas, ancien ministre des Affaires étrangères et président du Conseil constitutionnel !<sup>58</sup> Étant salariée d'Elf, cette femme aurait été payée par Alfred Sirven, directeur des affaires générales d'Elf, dans le but d'influencer Roland Dumas. Dumas est mis en examen en avril l'année suivante pour complicité et recel d'abus de biens sociaux, et pour avoir profité de l'argent versé à sa maîtresse. Cette *affaire Dumas* était la première affaire où quelqu'un d'aussi important, d'ailleurs respecté par les Français, avait été impliqué dans une affaire de corruption.

---

<sup>57</sup> *Le volet Dumas* concerne la vente de frégates à Taïwan.

<sup>58</sup> Dumas a été ministre des Affaires étrangères de 1984 à 1986 et de 1988 à 1993.

### **L'affaire devient une affaire d'État**

Au cours des années de l'instruction, *l'affaire Elf*, qui est devenue une véritable affaire d'État, implique un grand nombre de personnes connues et moins connues. Le 2 février 2001 marque un tournant dans l'affaire, instruite depuis sept ans : Alfred Sirven, considéré comme l'un des principaux protagonistes de l'affaire, est enfin retrouvé et arrêté aux Philippines, après trois ans de fuite. Il est ramené en France où il est tout de suite emprisonné. Quelques mois après commencent les procès de l'affaire, d'abord le procès du volet Dumas dans lequel sont condamnés Dumas, Sirven, Le Floch-Prigent et Deviers-Joncour, qui font d'ailleurs tous appel.<sup>59</sup> Le procès du volet principal de l'affaire Elf a eu lieu entre le 17 mars et le 7 juillet 2003, et le procès d'appel entre le 6 octobre et le 4 décembre l'année suivante, et le 31 mars 2005, quand neuf des dix prévenus furent condamnés en appel. Le 31 janvier 2007 est considéré comme la fin de l'affaire Elf, quand la Cour de cassation rend définitives les peines prononcées par la Cour d'appel en mars 2005.

---

## Eva Joly entre dans la sphère médiatique

“[...] Avec les méthodes d’investigation qui sont les nôtres en France, méthodes qui sont contraignantes, nous pouvons établir des délits économiques. C’est un atout. Mais, nous ne pouvons le faire à grande échelle, faute de moyens [...] Elf est un dossier-phare, le dossier qu’il faut réussir à renvoyer devant le tribunal avant que tous les prévenus ne soient devenus des retraités et que vous, journalistes, puissiez écrire des articles pour plaindre ces malheureuses victimes de l’institution judiciaire. Car plus personne ne se souvient que la victime, dans ce dossier, c’est la société elle-même ! C’est le monde à l’envers...”<sup>60</sup>

(Eva Joly)

Dans ce chapitre, on va présenter de plus près la personne Eva Joly et comment son travail en tant que juge d’instruction, pour combattre la corruption au sein de la société française, a pu provoquer des actions sans précédent, à la fois dans les médias et le monde politique français. Les méthodes utilisées pour la déstabiliser et pour faire obstruction à ses investigations montrent jusqu’à quel point la corruption a pu infiltrer la société française. Les menaces et les obstacles n’ont fait que renforcer la détermination de la juge de mener à bonne fin ses investigations, et elle ne s’est pas laissée provoquer. Certains journalistes et leurs journaux se sont montrés moins critiques envers les corrompus dans le “combat” entre la justice et le patronat, et on va également voir que la presse a servi de courroie de transmission des messages des corrompus, qui ont cherché à influencer l’opinion publique en leur faveur.

Les effets de cette lutte menée par la justice, contre les corrompus, se trouvent entre autres dans les récits écrits par les juges d’instruction et les autres personnes impliquées. Évidemment, ces ouvrages doivent être lus d’un oeil critique. Eva Joly a publié son premier livre, *Notre affaire à tous* en 2000, bien avant les procès de l’affaire Elf. Ce livre présente ses

---

<sup>59</sup> Les peines : six mois de prison ferme pour Roland Dumas, trois ans et demi pour Le Floch-Prigent, quatre ans pour Alfred Sirven et 18 mois pour Deviers-Joncour. Dumas est ensuite relaxé en appel, tandis que les peines de Le Floch-Prigent et de Sirven sont allégées. Celle de Christine Deviers-Joncour n’est pas changée.

<sup>60</sup> Greilsamer, Laurent et Daniel Schneidermann 2002 : *Où vont les juges*, pages 82-82, Fayard

réflexions sur l’instruction du dossier Elf et le système judiciaire français. Trois ans plus tard elle publie son deuxième livre, *Est-ce dans ce monde-là que nous voulons vivre ?* dans lequel elle continue à décrire son combat contre la délinquance financière. Joly avait l’ambition de provoquer une véritable prise de conscience chez les citoyens, et de montrer comment la corruption avait infiltré la société française. Elle donne l’impression d’avoir mené une bataille pour la justice, et l’égalité devant la loi.

### **“La juge venue du froid”**

Le nom d’Eva Joly est largement connu en France ; il est presque devenu une expression propre qui fait penser automatiquement à la fois à la justice et à la lutte contre la corruption. Joly a été appelée par la presse française “l’une des femmes les plus puissantes de France”, ayant poursuivi en justice plusieurs grands patrons et hommes politiques. L’instruction des affaires financières a également réveillé les pouvoirs et l’opinion publique en France. On a déjà écrit plusieurs livres sur Eva Joly, et elle-même a publié des livres autobiographiques. Par conséquent, je ne vais pas me plonger dans les détails de sa vie privée. Or, Eva Joly est une femme avec une carrière très intéressante, et il y a des parties de sa vie professionnelle mais aussi privée qu’il faut mentionner pour bien comprendre sa passion et son engagement dans la lutte contre la délinquance financière.

Gro Eva Farseth<sup>61</sup> est née en 1943 à Oslo, la capitale norvégienne, dans un quartier ouvrier, mais sa famille fait plutôt partie de la petite bourgeoisie.<sup>62</sup> À l’âge de 18 ans, après avoir passé son bac, elle a quitté la Norvège afin d’apprendre le français en travaillant comme fille au pair à Paris. Dans la famille parisienne où elle était employée, elle est tombée amoureuse du fils Pascal. Cette famille faisait partie de la haute bourgeoisie, menant une vie

---

<sup>61</sup> Une fois en France, Gro Eva devint tout simplement Eva, “plus simple à porter en France” comme le dit Eva Joly dans *Notre affaire à tous*, page 26

<sup>62</sup> Dans son dernier livre, *La force qui nous manque* (2007), Eva Joly raconte que ses parents étaient propriétaires de leur appartement, que son père, tailleur, avait fait carrière à Oslo en travaillant pour l’atelier de couture royal. “Nous étions des artisans, pas des ouvriers.” Joly, Eva 2007, page 39

---

très différente de celle de la famille Farseth en Norvège.<sup>63</sup> Eva et Pascal se sont mariés, malgré l'antipathie des Joly qui considéraient cette fille comme trop peu cultivée pour leur fils.<sup>64</sup> Vingt ans après son arrivée en France, Eva s'est décidée à préparer le concours extérieur de l'École nationale de la magistrature.<sup>65</sup> Elle a été reçue, et après ses études à l'ENM, elle est devenue substitut du procureur à Orléans. Voilà comment commence son aventure judiciaire.

Eva a assisté à son premier grand procès au tribunal d'Evry en 1983. Après y avoir passé quatre ans, elle a demandé de rejoindre la section financière du parquet de Paris, dans le but de "traquer les délinquants en col blanc."<sup>66</sup> En 1989, Eva a rejoint le CIRI<sup>67</sup>, un organisme dépendant du ministère des Finances. Elle y fut nommée secrétaire générale adjointe, et elle est la première femme, la première magistrate et la première à ne pas être haut fonctionnaire, à être désignée à ce poste. Eva Joly a ainsi réussi à entrer dans la direction du Trésor ; certains, en regardant l'histoire d'Eva Joly et son origine norvégienne plutôt modeste (au moins comparée à celle de ses collègues qui faisaient probablement tous partie de l'élite française), sont surpris du fait qu'elle a pu réussir et faire carrière dans la hiérarchie française. Or, Joly, grâce à son courage et sa volonté très forts, en réfute l'impossibilité une fois devenue juge d'instruction à la galerie financière de Paris en 1992. Elle alla y rester dix ans.

---

<sup>63</sup> Dès ce moment-là, Eva a pris conscience de la hiérarchie sociale très présente dans la société française.

<sup>64</sup> Dans le film documentaire *Le bonheur dans l'engagement* (Hege Dehli, Jean-François Giret, 2009), Eva Joly décrit sa vie dans la famille Joly comme sa première bataille, un combat pour l'intégration et la reconnaissance qui a été très dur, peut-être la plus dure de toutes les batailles qu'elle a menées dans sa vie.

<sup>65</sup> En 1980. Entretemps, Eva a fait plusieurs métiers, avant de choisir une carrière dans la magistrature.

<sup>66</sup> Etchegoin et Aron 2002, page 49

<sup>67</sup> Comité interministériel de restructurations industrielles.

## La presse en a vent

La première grande affaire à attaquer pour la nouvelle juge d'instruction était celle des Ciments français,<sup>68</sup> suivie de l'affaire Phocéa.<sup>69</sup> Les méthodes utilisées par Joly dans ses instructions commençaient à intéresser les médias français. Ils cherchaient désormais à savoir qui était cette nouvelle juge d'instruction qui, pour la première fois de l'histoire judiciaire, avait fait arrêter un suspect en pleine nuit. Dès ce moment-là démarre l'énorme couverture médiatique de la juge Joly et de ses affaires.

La presse commence sa "chasse" à Eva Joly en 1994, qui, au début, aura le soutien de la majorité des journaux,<sup>70</sup> entre autres *Le Canard Enchaîné* ; selon Etchegoin et Aron, ce journal "fait taire ceux qui soutiennent le député [Tapie], ou critiquent les méthodes musclées de la juge."<sup>71</sup> *Le Quotidien de Paris*<sup>72</sup> a écrit : " [...] Rien ne permet de penser qu'elle cherche la publicité, tout donne à croire qu'elle sert la justice."<sup>73</sup> La couverture médiatique était au début en faveur d'Eva Joly, qui impressionnait avec ses façons de travailler, son originalité et ses manières peu françaises. Les journalistes voyaient aussi en Joly une source d'information importante. De son côté, Joly a vite réalisé qu'entretenir une bonne relation avec la presse lui était utile, et que le fait d'avoir les médias de ses côtés était un avantage. Etchegoin et Aron disent qu' "aux journalistes, Eva Joly avait tout ce qu'il fallait pour donner un peu de couleur aux arides enquêtes politico-financières. Elle était Norvégienne, une parpailote au pays de la débrouille et de la magouille, une "Viking en

---

<sup>68</sup> Le PDG du groupe Ciments français, Pierre Conso, est mis en examen pour présentation de faux bilan, ayant poursuivi, dans un contexte de restructuration internationale, une croissance tous azimuts sans procéder à une augmentation du capital. (Etchegoin et Aron 2002, page 62)

<sup>69</sup> Cette affaire impliqua Bernard Tapie, à l'époque député des Bouches du Rhône, et récemment élu au Parlement européen de Strasbourg. Ancien ministre de la Ville, il fut le protégé de François Mitterrand. Joly mit en examen deux de ses plus proches collaborateurs, et plaça Tapie sur écoutes judiciaires. Il essaya ensuite de s'enfuir au Rwanda, fuite cachée en "mission humanitaire" pour éviter d'être arrêté. Mais la fuite fut un échec, et il fut mis en détention à Paris en 1994, accusé de fraude fiscale et d'abus de biens sociaux.

<sup>70</sup> Cela allait changer : les journaux français ont plus tard pris position assez clairement pour ou contre le travail d'Eva Joly. Le quotidien *Le Figaro*, ainsi que *Le Nouvel Observateur* et *Le Canard Enchaîné* sont devenus "anti-Joly" au fur et à mesure du développement de l'affaire Elf. Ils ne soutenaient pas le travail des magistrats, en particulier les méthodes utilisées pour trouver et arrêter les dirigeants.

<sup>71</sup> Etchegoin et Aron 2002, page 76

<sup>72</sup> La publication du journal a cessé en 1994.

<sup>73</sup> *Le Quotidien de Paris*, juin 1994

---

*jupon”, une “juge de glace”, une “femme trempée dans les fjords, qui lance ses drakkars à l’assaut de la corruption.” Elle arrive dans le spotlight au bon moment, où les magistrats rebelles sont les nouveaux héros de l’éternelle saga des bons contre les méchants. Ils sont devenus les Zorros de la lutte contre la “corruption des élites”. En pleine récession économique, ils vengent tous les blessés de la crise, tous ceux qui ne supportent plus les “élus profiteurs”, “les ministres ripoux.”<sup>74</sup> Parmi les puissants, Joly était “la tueuse”, “la terreur des patrons” - l’image de la femme qui se bat contre les hommes.<sup>75</sup>*

### **Une lutte hors de prix**

“Cette luthérienne qui s’était investie dans la mission de rétablir la morale en politique se rend brutalement compte qu’en se médiatisant à outrance elle a transgressé elle aussi les règles de comportement qu’elle exige des autres. Jugée trop dangereuse par les politiques, trop médiatisée par le monde judiciaire, et désormais trop partielle par la presse, il ne lui reste que l’appui lointain d’une opinion publique, toujours convaincue de la culpabilité des puissants.”<sup>76</sup>

La presse soupçonne petit à petit Eva Joly d’être mégalomane : elle fait sa première apparition à la télévision en 1997, et elle est mentionnée presque quotidiennement dans la presse écrite. Selon Joly elle-même, elle a choisi de mettre sa popularité au service d’une cause – elle prend des coups, mais cela en vaut la peine si son combat contre la corruption en profite. Et les coups allaient devenir plus durs à supporter, quand elle, en 1997, comme le premier juge d’instruction, se voit attribuer des gardes du corps, et une protection policière qui allait durer six ans.<sup>77</sup> Cela marque un tournant très important dans sa vie, et le début d’une période remplie d’angoisse et de menaces. Joly allait affronter ce qui est la face sombre des instructions politico-financières ; tentatives de déstabilisation, menaces, pressions et calomnies. Dans son livre *Est-ce dans ce monde-là que nous voulons vivre ?*,

---

<sup>74</sup> Etchegoin et Aron 2002, page 81

<sup>75</sup> La plupart de ses mis en examen étaient des hommes.

<sup>76</sup> Routier, Airy : *Le chemin de croix d’Eva Joly*, *Le Nouvel Observateur*, le 11 février 1999

<sup>77</sup> Joly, Eva 2003, page 48

elle consacre plusieurs pages aux incidents arrivés pendant les années d’instruction de l’affaire Elf : *“Un soir – il fait très chaud –, un homme me suit depuis le quai de la gare. Il est large d’épaules. Ce n’est pas un de ces paumés que l’on rencontre parfois dans les trains de banlieue et qui vous approchent d’un peu trop près. Il ressemble plutôt à un sportif de haut niveau. Il me fixe durement. Pour la première fois, j’ai vraiment peur. Arrivée à ma station, je descends. Lui aussi. Je presse le pas. Il allonge le sien, puis me laisse brutalement prendre du champ. Les jours suivants, des habitants de mon village nous font part d’un étrange va-et-vient de voitures. Plusieurs correspondants appellent à mon domicile et raccrochent immédiatement. Je mets cela sur le compte du hasard mais la nervosité monte encore d’un cran, à mon corps défendant. L’engrenage du soupçon est inéluctable. Je crains qu’on ne sabote ma voiture. Je demande à un cafetier dont l’établissement est proche de la gare la permission de la garer sous ses fenêtres. Il promet de jeter un oeil. Quelques jours plus tard, il m’assurera que des inconnus tournent régulièrement autour. Un climat incertain s’installe.”*<sup>78</sup>

### **Moqueries et menaces**

Il faut mentionner que ce n’est pas uniquement Joly qui est victime de menaces ; ses témoins sont également attaqués ; *“Pour dix secondes de honnêteté, ils ont vécu dix ans d’enfer.”*<sup>79</sup> Joly explique aussi comment *“leurs récits s’accumulent, tous plus stupéfiants les uns que les autres. Ils parlent de menaces de mort directes, de coups de téléphone nocturnes et haletants, de véhicules dégradés, de cambriolages d’intimidation où rien ne disparaît dans l’appartement mis à sac, de rumeurs d’assassinat propagées avec gourmandise, comme des avertissements déguisés.”*<sup>80</sup> La majorité des journaux n’ont pas contribué à la pression contre Eva Joly à travers leurs articles, bien qu’ils aient ouvertement exprimé leur point de vue en ce qui concernait son travail et ses façons de procéder.

---

<sup>78</sup> Joly, Eva 2003, pages 44-45

<sup>79</sup> Joly, Eva 2000, page 159

<sup>80</sup> Joly, Eva 2003, pages 28-29



---

Eva Joly a dû payer cher sa lutte contre la corruption, dans sa vie professionnelle ainsi que dans sa vie privée. Dans ses livres, elle raconte à plusieurs reprises des épisodes, à la fois surprenants et choquants, dont ses collègues de la galerie financière se sont moqués de ses gardes du corps, et qu'ils ne comprenaient pas sa situation : *“Alors que, logiquement, l'institution devrait faire corps et protéger l'une des siens, menacée dans sa tâche, au Palais de justice ma situation atypique provoque bruits de couloir et bruissements de cafards : “Vous avez vu ce cinéma !” Personne ne prend la peine de réunir mes collègues pour leur expliquer en quelques phrases le sens de cette contrainte [...] Paradoxalement, cette protection devient un privilège aux yeux d'autrui. J'apparais comme une princesse avec deux valets. Pourtant, je ne souhaite cette existence à personne. La vie quotidienne se transforme en pensum, morne et fade, sans légèreté ni imprévu [...] J'affronte le regard hostile de mes collègues du Palais de justice, parce que je n'ai pas le choix. Pas un mot de sympathie. Pas un battement de cils de la part de magistrats que je côtoie depuis des années. Dans les couloirs, on m'oppose souvent une indifférence hautaine. Intérieurement, je suis blessée par cette attitude. Mais je me rends compte que cette hostilité n'est pas dirigée contre moi : elle est aussi une manière de refuser la réalité de l'affaire Elf.”*<sup>81</sup>

### **La juge à combattre**

La presse française a tourné bride pour désormais poser des questions sur sa personne, sa vie privée, ses méthodes et la valeur de son travail. La raison en est claire : au fur et à mesure que les secrets sont dévoilés, la femme juge est transformée en une menace venue du dehors, cherchant à s'infiltrer dans la haute bourgeoisie française. C'était au moins ce que pensaient ses adversaires. Après une déclaration faite devant la presse anglo-saxonne,<sup>82</sup> Eva Joly devient définitivement la juge à combattre : les instances judiciaires et les organisations syndicales de ses collègues réclament des sanctions disciplinaires, s'adressant au garde des Sceaux et même au Président de la République. Les journalistes

---

<sup>81</sup> Joly, Eva 2003, pages 54-57

<sup>82</sup> Joly avait dit qu' "il n'y aurait pas de blanchiment d'argent, sans avocats. 15 % du chiffre d'affaires de la criminalité va aux avocats !" Voir aussi la page 90

changent également de ton. Pour Joly, il n'est plus possible à la fois d'utiliser la presse et de s'en protéger. Depuis ce moment, "la juge la plus médiatique de la décennie" est devenue "celle qui suscite les réactions les plus violentes" dans la presse.<sup>83</sup> Joly avait constaté "qu'il existait une sphère publique où se jouent la comédie du pouvoir et les illusions médiatiques, et une sphère protégée, où se déploient des rapports de force, parfois très violents, mais à l'abri du regard des citoyens."<sup>84</sup>

L'ère médiatique d'Eva Joly a duré plus de sept ans. Elle figure toujours dans les médias, mais les attaques contre sa personne<sup>85</sup> ont cessé. Maintenant on parle d'elle surtout comme députée européenne des Verts et candidate présidentielle possible des Verts/Europe écologie. La presse française a largement débattu les raisons pour lesquelles Joly avait choisi la délinquance financière comme son arène principale. Certains mettent l'accent sur son origine modeste et le fait qu'elle ne s'était jamais réellement fait accepter par ses beaux-parents ; qu'elle a voulu se venger contre la société française dans laquelle elle aurait eu du mal à trouver sa place. Etchegoin et Aron affirment qu'elle voulait être "adoubée dans un monde qui l'a rejetée", ayant "une fascination-répulsion" à l'égard de la société française.<sup>86</sup> La bourgeoisie française, de son côté, a eu du mal à accepter l'intervention d'une étrangère peu effrayée par les traditions fort hiérarchiques. On peut dire que la juge a bouleversé et la justice et le monde politique français. Les affaires politico-financières et la corruption politique ont été mises à l'ordre du jour.

Avec le grand nombre d'affaires politico-financières est née simultanément une nouvelle forme de journalisme en France, ce que nous allons aborder plus tard. Les médias ont joué un rôle très important dans les dossiers économiques, à la fois pour les hommes politiques, les dirigeants d'entreprises et les juges d'instruction - les juges et les journalistes étant les premiers à dénoncer une éventuelle affaire de corruption. Un débat public a débuté en même temps, grâce à une opinion publique attentive ; sur le système judiciaire, la fonction

---

<sup>83</sup> Etchegoin et Aron 2002, page 287

<sup>84</sup> Joly, Eva 2000, page 157

<sup>85</sup> Certains de ses mis en examens se sont attaqués à sa vie privée afin de la déstabiliser : le drame personnel qu'elle a vécu en plein milieu de l'*affaire Elf*, quand son mari (de qui elle était séparée depuis 1997) s'est suicidé en 2001, a été largement évoqué aussi par les journalistes.

<sup>86</sup> Etchegoin et Aron 2002, page 51

---

du juge d'instruction, l'élitisme français, le financement des partis politiques, l'impunité des hommes politiques – ces débats ont suscité des réformes importantes. Le résultat en est une opinion peut-être plus exigeante en ce qui concerne le droit de savoir ce qui se passe à l'intérieur des murs du pouvoir.

**2<sup>E</sup> PARTIE : LA PRESSE ET LA JUSTICE –  
L'INTERDÉPENDANCE DES POUVOIRS**

---

## La presse – un contre-pouvoir débattu

”La lecture de la presse est exclusive de toute autre activité, elle impose une grande attention et conduit à la réflexion ; elle est très sélective, car le journal est un choix de lectures et non une lecture unique et suivie.”<sup>87</sup>

La presse écrite reste un des piliers de la démocratie, un outil de surveillance au nom du peuple. Les lecteurs attentifs et exigeants la défendent et la critiquent tour à tour. La presse fonctionne comme une aide aux lecteurs qui veulent améliorer leurs facultés d’analyse, de critique ou de synthèse. Elle fournit une quantité d’informations et un approfondissement que l’on ne trouve pas dans les médias audiovisuels. La liberté de la presse est le principal héritage de la liberté d’expression ; et la presse recueille des informations et les publie dans le but d’assurer la formation de l’opinion publique.

La liberté de la presse est une condition du bon fonctionnement de l’État démocratique. Elle apparaît comme idée à la fin du 18<sup>ème</sup> siècle avec la reconnaissance de la liberté d’opinion. Edmund Burke, homme politique et philosophe irlandais, inventa déjà en 1787 le terme ”*quatrième pouvoir*” pour qualifier le rôle de la presse dans la société.<sup>88</sup> La liberté de la presse fut assurée en France par la loi du 29 juillet 1881,<sup>89</sup> et ainsi également l’idée d’un quatrième pouvoir français.<sup>90</sup>

La presse (et les autres médias) est un instrument censé être indépendant,<sup>91</sup> qui travaille pour une diffusion objective de faits qui ont de l’importance pour la société.

---

<sup>87</sup> Albert, Pierre 2004 : *La presse française*, page 28

<sup>88</sup> <http://www.histoiredesmedias.com/Publications.html>

<sup>89</sup> Albert, Pierre 2004, page 14

<sup>90</sup> Il faut souligner que la liberté de la presse a également existé pendant une courte période sous la Révolution française et la Révolution de Février, avant d’être inscrite dans la loi.

<sup>91</sup> « Le droit de la presse française est fortement marqué par ses origines. Les journaux ont dû lutter pendant 250 ans, de 1631 à 1881, avant que la III<sup>ème</sup> République, par la très libérale loi du 29 juin 1881, ne renonce à exercer sur eux une tutelle administrative limitative de leur liberté. » « [...] La presse française, jusqu’à l’avènement de la III<sup>ème</sup> République, a été soumise à une forte contrainte des autorités gouvernementales ; la liberté d’investigation des journalistes français s’en

Simultanément, elle fonctionne comme un véritable contre-pouvoir.<sup>92</sup> La presse écrite détient une position centrale dans le monde politique et financier, mais l'importance de son pouvoir est débattue ; les médias se trouvent souvent dans la position délicate d'être la propriété d'acteurs privés. Certains groupes de presse sont également dirigés par de grands holdings financiers, dont les intérêts ne s'accordent pas nécessairement à l'image à l'origine de tel journal ou de telle chaîne de télévision. Leur objectif principal est plutôt la réussite commerciale, et on peut se demander si les journaux sont désormais devenus moins indépendants qu'auparavant et si leur liberté est contrôlée par l'argent ? Le journal de référence des Français, *Le Monde*, se présente aujourd'hui comme un journal indépendant qui détient le rôle d'un contre-pouvoir. Cependant, on a vu que ce rôle a été débattu par deux auteurs journalistes français dans le livre *La Face cachée du Monde*, qui dénoncent également le rôle qu'a joué *Le Monde* dans l'affaire Elf. Ce mémoire va tenter de définir l'importance du journal dans le combat pour la vérité dans l'une des plus grandes affaires financières en France.

---

est trouvée largement limitée. L'État [...] contrôlait les principaux réseaux d'information et était, par son administration et ses services diplomatiques, la principale source de nouvelles. » *Ibid.*, pages 50-53

<sup>92</sup> Albert, Pierre 2004, page 37

---

## Le quatrième pouvoir – ”la voix des sans-voix”

On a présenté la liberté de la presse comme un héritage du 18ème siècle. La première véritable mobilisation connue de la presse française, dans une affaire impliquant le gouvernement, a été l’affaire *Dreyfus*. On pourrait mentionner aussi le scandale du *canal de Panama*<sup>93</sup> et l’affaire *Stavisky*. En temps moderne, l’affaire *Elf* des années 1990 est probablement celle qui a provoqué la plus grande intervention médiatique, et suscité également le plus grand intérêt dans l’opinion publique.

Pour l’opinion française, *Le Monde* a été un journal de référence pendant toutes les années qu’a duré l’affaire *Elf*. Une nouvelle forme de collaboration professionnelle entre les juges d’instruction et les journalistes s’est développée au fur et à mesure des affaires de corruption dans les années quatre-vingt-dix. Pour le journaliste, le juge d’instruction a constitué une source d’information de valeur, et la justice un outil ouvrant des portes qui facilitaient le travail des journalistes, qui d’ailleurs étaient souvent spécialistes des affaires judiciaires. Contrairement aux juges, qui dévoilaient les délits afin de laisser au barreau la décision judiciaire, les journalistes disposaient d’une liberté de jugement. Ils étaient par conséquent libres à choisir leurs sources. Pour cette raison, il fallut pour l’opinion savoir lire les articles de presse avec un certain scepticisme.

Dans une société démocratique, les citoyens peuvent en principe faire confiance à la presse pour dénoncer les abus de pouvoir. Les pouvoirs constitués - législatif, exécutif et judiciaire - peuvent évidemment se tromper et commettre des erreurs, mais il y a aussi des fautes commises au sein de l’État, même par l’État, consciemment. Plus fréquemment, dans les États autoritaires et dictatoriaux,<sup>94</sup> le pouvoir politique reste le principal responsable des violations des droits de l’homme et de toutes les libertés. Néanmoins, par les affaires politico-financières, on peut constater, à travers les abus financiers commis à grande échelle, que les démocraties occidentales ne fonctionnent pas toujours selon les lois votées. Le journal *Le Monde* a largement dénoncé cet abus de pouvoir dans les années 1990.

---

<sup>93</sup> Ce scandale est antérieur à l’affaire *Dreyfus*.

<sup>94</sup> ”Dans les régimes autoritaires ou totalitaires (qui vivent dans un système de parti unique) la presse, comme les autres médias, devient un simple service public dont les journalistes sont les fonctionnaires : ils ne sont plus que des agents de la propagande d’État au service du pouvoir exécutif.” (Albert, Pierre 2004, page 37)

## Un nouveau journalisme

La presse française a joué un rôle important pour révéler et dénoncer les affaires apparues pendant les deux dernières décennies. Au cours des années 1980, les plus grands journaux se sont concentrés sur une forme de journalisme plus critique qu'auparavant ; le *journalisme d'investigation*. Désormais, la presse est devenue un "chien de garde" de la société, et a ainsi renforcé sa position comme pouvoir indépendant. Les journalistes ont pu révéler des affaires grâce à leurs ressources et moyens de surveillance. Or, les investigations amenèrent des risques pour les journalistes investigateurs ; ils risquaient leur vie pour révéler des actes de corruption et pour dénoncer des personnes corrompues ; les journalistes devenaient eux-mêmes victimes d'attentats, de disparitions et même d'assassinats.<sup>95</sup> Cela montre l'importance de leur travail ; qu'au sein du monde politique et financier il se passe des choses très illégales, que l'on peut aller jusqu'à tuer une personne pour garder le secret, plutôt de le voir dévoilé dans la presse.

La délinquance financière a pris une dimension médiatique énorme, et occupe de plus en plus de place dans les journaux. L'opinion est en même temps devenue plus consciente de ce qui se passe autour d'elle, et s'intéresse largement aux affaires qui impliquent des hommes politiques et des grands patrons, qui voient ensuite leurs carrières brisées par les journalistes et les juges. Récemment, on a vu cependant que le rôle de "chien de garde" de la presse est en train de s'affaiblir. La presse continue également de perdre sa fonction de contre-pouvoir : la liberté rédactionnelle de la presse se trouve menacée par l'influence des propriétaires. Les journaux sont des supports du marché publicitaire et des annonceurs, et ils dépendent largement des contributions financières des investisseurs. La conséquence est une influence au moins indirecte sur le contenu des journaux. On peut se poser la question de savoir si les journalistes arrivent à rester indépendants et objectifs, ou si la position de leurs patrons figure en bonne place dans leurs articles.

---

<sup>95</sup> Dans son livre *Est-ce dans ce monde-là que nous voulons vivre ?*, Eva Joly cite les noms de plusieurs journalistes (et magistrats) qui "ont payé de leur vie le refus de la corruption", pages 9-12.



---

## La presse et la justice

“La presse a fini par acquérir une position telle que le métier même de journaliste est devenu synonyme d’impunité et d’irresponsabilité [...] la presse est en train de devenir le seul pouvoir réellement absolu [...] et, en même temps, celui qui dispose des moyens les plus puissants pour persuader l’opinion publique du contraire.”<sup>96</sup>

La presse et la justice ont souvent la même fin, mais elles la cherchent de manière différente ; la presse veut concentrer l’attention sur les aspects critiquables de la société. La justice agit sur plainte, et son but est de punir les infractions à la loi. La presse se charge du « contrôle démocratique », auquel la justice et les décisions de celle-ci seront soumises. La différence la plus manifeste des deux secteurs repose sur les méthodes de travail permises ; la presse peut largement proposer à ses sources la protection et la dissimulation pour obtenir des informations. Elle est plus libre d’enquêter, mais elle ne doit pas insinuer une culpabilité, même dans le cas où elle a obtenu un aveu. Simultanément, le risque de faire confiance à des mauvaises sources anonymes est toujours présent dans le travail des journalistes.

Une relation étroite entre la presse et la justice françaises s’est établie au fur et à mesure des révélations des affaires politico-financières. Les juges d’instruction et les journalistes d’investigation ont entamé une collaboration importante pour trouver la vérité dans les affaires. Les juges sont indépendants dans leur travail, mais dans l’obligation de respecter le Code pénal. Les journalistes, exposés à une forte pression du monde politique, ont “utilisé” les juges dans le but de faire avancer leurs investigations sur les personnalités publiques et politiques. Les juges, de leur côté, se sont servis des journalistes pour présenter leurs dossiers devant l’opinion, et ils peuvent le faire sans risque d’être accusés de prendre parti.

Les journalistes vont là où les juges ne peuvent officiellement aller, écrivent ce que les magistrats ne peuvent pas prouver. Etchegoin et Aron racontent aussi qu’il y a des journalistes à la galerie financière qui sont accrédités au Palais de Justice. Ceux-ci ont le droit d’y traîner autant qu’ils veulent, et de s’entretenir quotidiennement avec les magistrats.

---

<sup>96</sup> Bouveresse, Jacques ( *Schmock ou le triomphe du journalisme*, 2001), citation de Péan et Cohen 2003 : *La face cachée du Monde : du contre-pouvoir aux abus de pouvoir*, page 232

Ils font partie des “journalistes de l’ombre”, inconnus au grand public, mais au courant de tous les détails de la vie du Palais, même s’ils n’en racontent qu’une infime partie.<sup>97</sup> Dans ce mémoire, on va regarder particulièrement le travail du journaliste du *Monde*, Hervé Gattegno, qui sera l’un des meilleurs connaisseurs du dossier Elf.

Les motivations sous-jacentes des relations qui se sont instaurées entre la presse et la justice peuvent être discutées, mais il est sûr qu’il s’agit d’un rapport mutuel ; les juges, eux, ont utilisé les journalistes afin de répondre aux attaques venant des avocats du parquet, et aussi pour faire pression sur leur hiérarchie et les mis en examen. La presse a été un moyen de rendre publiques des parties de l’instruction. Or, certains aspects des enquêtes judiciaires sont souvent couverts par le *secret de l’instruction*, en vertu du code de procédure pénale établi pour assurer l’efficacité de l’instruction et la protection des personnes impliquées (et leur droit à l’anonymat).<sup>98</sup> L’espace médiatique croissant des juges a conduit la presse à adopter un regard de plus en plus critique sur le travail des magistrats et leur pouvoir indépendant. La presse a une longue tradition de soumission au pouvoir politique.

En France, en plein milieu de l’*affaire Elf*, la presse a ouvertement pris position pour ou contre l’action des juges. Certains journaux jugeaient la justice affamée par un désir de pouvoir, voulant établir une “République des juges”. D’autres soutenaient son travail, et dénonçaient l’idée d’impunité qui régnait au sein du gouvernement, que les hommes de pouvoir se croyaient tout permis et se plaçaient au-dessus des lois.

La presse devint très influente, et désormais un élément très important dans l’instruction judiciaire. Les adversaires d’Eva Joly ont commencé à parler d’une “affaire Eva Joly” au lieu d’une *affaire Elf*, lui ayant donné des noms comme “la juge espion” et “la juge bourreau”. Ils ont essayé de déplacer le focus et concentrent leurs attaques sur la personne d’Eva Joly afin de détourner l’attention de la vraie affaire. Ils ont vu que leurs méthodes, sous forme de menaces et de pressions, étaient inefficaces et qu’elles n’avaient aucun effet sur l’investigation. Ils ont donc changé de tactique et décidé d’utiliser la presse pour agir sur l’opinion publique.

---

<sup>97</sup> Etchegoin et Aron 2002, page 185

<sup>98</sup> “Sources protégées”, *Le Monde* le 19 septembre 2010

---

## L'histoire du journal *Le Monde*

“Né au lendemain de la guerre, *Le Monde* est un objet étrange dans le paysage médiatique français : c’est le journal dont tout le monde parle, sur lequel ont été publiés le plus grand nombre de livres. En même temps, c’est celui qui est le plus attaqué par des articles de presse ou des pamphlets qui visent à le discréditer. Dans aucun autre pays démocratique on ne trouve un phénomène comparable d’un quotidien lu par les élites et décrié par elles.”<sup>99</sup>

Dans ce chapitre, nous allons voir comment le journal *Le Monde* est devenu le journal de référence des Français depuis sa création en 1944.<sup>100</sup> Son existence a été agitée, il a survécu à plusieurs crises, en essayant de maintenir son rôle de journal indépendant. Nous allons voir également comment *Le Monde* a choisi de mettre l’accent sur les affaires politico-financières dans les années 1990 afin de reconquérir son lectorat, ce qui a joué un rôle important dans l’affaire Elf, notamment pour l’image d’Eva Joly. Le livre de Patrick Éveno, *Histoire du journal Le Monde, 1944-2004*, est écrit avec “un regard distancé ; celui de l’historien”, comme il le dit lui-même, et ce livre couvre la période pendant laquelle se déroule l’affaire Elf. Afin de comprendre l’évolution du journal, ce mémoire se base sur une source qui se veut neutre et objective, tel que le livre d’Éveno, et par conséquent ce chapitre s’y réfère à maintes reprises.

---

<sup>99</sup> Eveno, Patrick 2004 : “*Le Monde*” : *soixante ans de politique*”, L’Histoire numéro 293

<sup>100</sup> Le premier numéro du journal paraît le 18 décembre 1944, daté du 19 décembre.

---

## ***Le Monde et De Gaulle***

À la Libération, les principaux leaders de la Résistance étaient tombés d'accord pour épurer la presse. À leurs yeux, il fallait interdire les journaux ayant collaboré ou ayant manifesté de trop fortes sympathies pour le régime de Vichy, ce qui signifia la fin de l'existence du journal *Le Temps*.<sup>101</sup> Leur but était de créer une presse indépendante. Après la Deuxième Guerre mondiale, la rédaction du nouveau quotidien *Le Monde* s'installe dans l'immeuble de l'ancien journal *Le Temps* ; il récupère ses rédacteurs, ses employés et ses machines. Le premier directeur du *Monde*, Hubert Beuve-Méry, est un ancien correspondant du *Temps*<sup>102</sup>. Il a un but : “Imposer la lecture du *Monde* aux élites politiques, économiques et intellectuelles françaises, y compris à ceux qui lui sont hostiles, par la qualité, la précision, la rigueur, l'exhaustivité des informations.”<sup>103</sup>

Selon Éveno, le nouveau journal “se réclame de quelques valeurs : la liberté, la justice sociale, l'humanisme chrétien et la défense de la démocratie parlementaire. Et de contre-valeurs : l'anticommunisme, l'antifascisme, un antiaméricanisme modéré, un certain anti-autoritarisme qui, cependant, ne craint pas de prôner l'ordre républicain. En quelque sorte, un programme démocrate et libéral, teinté de catholicisme social, qui peut rallier les forces politiques de gauche comme de droite, mais qui exclut les extrêmes.”<sup>104</sup>

Au cours des années, *Le Monde* a changé à plusieurs reprises d'attitude envers les différents courants politiques. Éveno explique qu' “à ses débuts [*Le Monde*] peut être considéré comme un journal d'inspiration gaullienne dans la mesure où le général de Gaulle est, au moins en partie, à l'origine de la fondation du *Monde*.”<sup>105</sup> Le journal était gaullien, favorable à l'union nationale des forces de la Résistance, mais favorable à la Constitution (de la IV<sup>e</sup> République).<sup>106</sup> Le départ du général de Gaulle provoque un changement au journal

---

<sup>101</sup> Eveno, Patrick 2004 : “ “Le Monde” : *soixante ans de politique*”, L'Histoire numéro 293

<sup>102</sup> Beuve-Méry a été correspondant du *Temps* en Tchécoslovaquie de 1935 à 1938 (Éveno, Patrick 2004 : *Histoire du journal Le Monde, 1944-2004*, page 40 (Éditions Albin Michel) )

<sup>103</sup> Eveno, Patrick 2004 : “ “Le Monde” : *soixante ans de politique*”, L'Histoire numéro 293

<sup>104</sup> *Ibid.*

<sup>105</sup> Éveno, Patrick 2004 : *Histoire du journal Le Monde, 1944-2004*, page 82

<sup>106</sup> De Gaulle y est d'ailleurs très hostile.

[...] qui soutient plutôt “la troisième force” (les partis pris entre les oppositions gaulliste et communiste).<sup>107</sup> Cependant, le directeur Beuve-Méry prit “nettement parti en faveur du général de Gaulle” en mai 1958, en considérant qu’il était “le seul homme politique capable de restaurer l’autorité de l’État et l’unité des Français, de mettre un terme à la guerre d’Algérie [...]”.<sup>108</sup>

## Rupture

La cinquième République naquit, et l’indépendance algérienne fut une réalité en 1962. Par conséquent, le besoin de soutenir de Gaulle sembla “moins impérieux”<sup>109</sup> au directeur du *Monde*. Ensuite, la rupture entre le journal et le Général est un fait, quand ce dernier décide de “modifier la Constitution afin de faire élire le président de la République au suffrage universel [...] Peu à peu, le journal en vient à présenter le Général comme un obstacle à la modernisation de la France, un des grands combats que mène collectivement la rédaction du *Monde*.”<sup>110</sup> Dans les années 1960, le quotidien a changé complètement son attitude qui datait de sa naissance, et apparaît comme un des principaux organes d’opposition à la politique gaullienne<sup>111</sup> ; par ce changement, *Le Monde* conquiert un vaste lectorat, la diffusion du journal triple, tandis que, bientôt, il penche à gauche, et Hubert Beuve-Méry prend sa retraite.

Une décennie plus tard, on constata que le journal était devenu “ouvertement un journal d’opposition au pouvoir en place et de soutien au parti socialiste” à l’ascension de François Mitterrand. À la veille des élections présidentielles en 1974 et en 1981, la direction et la rédaction du journal s’installent entre réformisme, gauchisme et mitterrandisme. ”*Le Monde* est alors ouvertement partisan, jusqu’à perdre ses lecteurs de droite : à la suite de

---

<sup>107</sup> Eveno, Patrick 2004 : ““Le Monde” : soixante ans de politique”, L’Histoire numéro 293

<sup>108</sup> *Ibid.*

<sup>109</sup> Eveno, Patrick 2004 : ““Le Monde” : soixante ans de politique”, L’Histoire numéro 293

<sup>110</sup> *Ibid.*

<sup>111</sup> Éveno, Patrick 2004 : *Histoire du journal Le Monde, 1944-2004*, page 82

l'élection présidentielle de 1981, le journal voit disparaître un quart de ses lecteurs, sans pour autant conserver le soutien de François Mitterrand, qui considère que le journal est trop critique à son égard.”<sup>112</sup>

### ***Le Monde s'attaque aux pouvoirs***

À l'époque, *Le Monde* est devenu un journal de sensibilité de gauche et les lecteurs de droite fuirent le journal qui leur paraissait trop partisan. Afin de rétablir son image de journal indépendant et de quotidien de référence, *Le Monde* doit être lu par l'ensemble des sensibilités politiques.<sup>113</sup> Cela crée le besoin d'un renouveau du journal, qui est dit "balladurien" jusqu'à l'élection présidentielle de 1995 (et qui s'oppose à Chirac), où le nouveau directeur Jean-Marie Colombani (1994) "s'exprime en faveur d'un duel entre Édouard Balladur et Jacques Delors, les représentants de la droite et de la gauche modérées."<sup>114</sup> Sous le nouveau directeur de la rédaction, Edwy Plenel, "les affaires politico-financières portées en une deviennent pour le quotidien un moyen d'afficher son indépendance et de reconquérir un lectorat plus diversifié. Mais certains reprochent au journal d'accorder trop de place aux affaires et de vouloir ainsi prendre le pouvoir par son influence sur la classe politique."<sup>115</sup>

Éveno explique dans son livre que "*placer les affaires politico-financières à la une du journal ne constitue pas un moyen de gagner des acheteurs par l'attrait du sensationnel mais plutôt une manière d'afficher l'indépendance d'un journal qui revendique le droit de révéler les actes des puissants de ce monde. Il ne s'agit pas, comme certains observateurs critiques l'affirment, de faire pression sur ces puissants pour en obtenir quelque avantage, de les discréditer auprès de l'opinion publique ou de privilégier une coterie contre une*

---

<sup>112</sup> Eveno, Patrick 2004 : " "Le Monde" : *soixante ans de politique*", L'Histoire numéro 293

<sup>113</sup> 52% des lecteurs se disent proches du PS, 5% proches des radicaux de gauche, 5% proches des écologistes, 4% du PC et 4% de l'extrême gauche. Au total, au début des années 1990, 70% des lecteurs se réclament de la gauche (Éveno, Patrick 2004 : *Histoire du journal Le Monde, 1944-2004*, page 512)

<sup>114</sup> Ce duel n'a pas eu lieu puisque Balladur fut battu au 1er tour et Delors ne fut même pas candidat.

<sup>115</sup> Eveno, Patrick 2004 : " "Le Monde" : *soixante ans de politique*", L'Histoire numéro 293

---

*autre ; il s'agit plus simplement de montrer au lectorat potentiel du Monde que le journal a retrouvé son indépendance et qu'il n'hésitera pas à braquer ses projecteurs sur les chefs d'entreprise ou sur les hommes politiques, quelque soit leur parti ou leur budget publicitaire.*"<sup>116</sup>

La décennie 2000 devient pour *Le Monde* la décennie des critiques ; un grand nombre de livres critiques sur le journal sortent, en premier celui de Pierre Péan et Philippe Cohen, *La face cachée du Monde*, de 2003, dont on parlera plus tard. À sa création, *Le Monde* s'est présenté comme le journal français "indépendant des partis politiques, des puissances financières et des églises."<sup>117</sup> Aujourd'hui, il est toujours le principal journal lu par les élites politiques, économiques et culturelles de la France. Son rayonnement à l'étranger amplifie encore son influence.<sup>118</sup>

### **Quotidien en crise**

Comme nous avons vu ci-dessus, les dernières années ont été marquées par le scepticisme et la critique envers le journal de référence des Français. Or, ce n'est pas seulement récemment que la rédaction du journal a connu des difficultés : *Le Monde* a également subi plusieurs crises internes, ainsi que plusieurs crises de lectorat, qui ont menacé à plusieurs reprises de conduire l'entreprise à la faillite.<sup>119</sup> La première crise a lieu entre 1949 et 1955 quand la diffusion du journal stagne, mais dès 1956, la croissance reprend et les ventes au numéro montent : le taux de croissance du PIB français augmente, avec une croissance démographique élevée. Le nombre de bacheliers et d'étudiants s'accroît et exige une "ouverture sur le monde" et "l'augmentation du nombre de cadres favorise évidemment la croissance d'un journal qui s'adresse aux élites intellectuelles de la France."<sup>120</sup> Après deux

---

<sup>116</sup> Éveno, Patrick 2004 : *Histoire du journal Le Monde, 1944-2004*, page 512

<sup>117</sup> *Ibid.*, page 17

<sup>118</sup> *Ibid.*, page 87

<sup>119</sup> Éveno, Patrick 2004 : *Histoire du journal Le Monde, 1944-2004*, page 630

<sup>120</sup> *Ibid.*, page 183

décennies d'existence, *Le Monde* a pris la position comme l'un des principaux quotidiens français.<sup>121</sup>

Éveno introduit sa conclusion en disant que “depuis soixante ans, *Le Monde* s'est autoproclamé “journal de référence” et “journal indépendant”. On a vu que, en dépit d'hésitations ou d'approximations temporaires, il a su rester fidèle à cette image, qui constitue l'essentiel de son capital. C'est parce qu'il est resté indépendant que *Le Monde* est encore un journal de référence.”<sup>122</sup> Les années 1990, la décennie où se déroulent l'affaire Elf, et nombre d'autres affaires politico-financières, ont été une période turbulente pour la presse française. Il faut donc étudier les prises de position du journal *Le Monde* de cette période-là, afin de voir s'il y a des influences sous-jacentes exercées sur ce qui a été écrit sur les affaires et en premier l'affaire Elf.

### **Les affaires politico-financières dans *Le Monde***

“La presse est l'enjeu de conflits d'intérêts entre tous les pouvoirs, politiques, économiques et culturels. [...] Les forces cherchent à contrôler sa capacité à influencer le public.” Il est difficile de définir la place et la position de la presse : “L'espoir de dresser un bilan clair et complet d'une réalité en constante transformation serait illusoire. La presse est affectée par tous les courants de la vie du monde ; elle est le reflet des péripéties de l'actualité ; elle est sensible à toutes les évolutions politiques et économiques [...]”<sup>123</sup>

Comme déjà indiqué dans l'introduction, *Le Monde* sera l'unique base des articles analysés concernant le travail d'Eva Joly et le dossier Elf. Modéré et connu pour son objectivité, fonctionnant ainsi comme le premier journal de référence français, *Le Monde*

---

<sup>121</sup> Avec l'antigaullisme ouvertement manifesté au début des années 1960, le journal adopte une attitude systématiquement critique envers le régime. Il est alors dans l'opposition, mais il reste lu par les élites économiques et politiques, car il est devenu indispensable à leur information. La diffusion continue à croître, de 117 000 exemplaires par jour en 1955 à 182 000 exemplaires vendus en 1962. Jusqu'au milieu des années 1970 la croissance continue, mais après deux décennies d'expansion relativement stable, *Le Monde* entre dans une nouvelle période de crise à la fin de la décennie. Sous diverses modalités et en dépit de l'emploi de remèdes variés, les difficultés et les tensions perdurent jusqu'au milieu des années 1990. L'ensemble de la presse française était confronté à des problèmes identiques à ceux du *Monde*. Éveno, Patrick 2004 : *Histoire du journal Le Monde, 1944-2004*, pages 197-199, 241, 335 et 462-471

<sup>122</sup> *Ibid.*, page 685

<sup>123</sup> Albert, Pierre 2004, page 7



---

constitue un contre-pouvoir comparé à d'autres journaux qui affichent plus ouvertement leur soutien à tel ou tel parti politique.<sup>124</sup> Il est également un journal vendu à grande échelle hors l'Hexagone. Cela contribue à diffuser les nouvelles aux étrangers qui veulent savoir ce qui se passe en France. Le directeur de sa rédaction de 1996 à 2004, Edwy Plenel, a imposé au journal la nouvelle pratique du journalisme dit d'investigation, essentiel dans le dossier Elf. Le choix de mettre l'accent sur les articles du *Monde* a été fait parce que, comme l'explique l'historien Patrick Éveno : "*Le Monde* est d'une transparence unique, tant dans le monde des entreprises que dans celui des médias ; on pourrait même parler d'un dévoilement permanent, qui ne trouve aucun équivalent ailleurs ; tous les actes de la direction et tous les débats internes sont connus à l'extérieur ; tout se sait à l'extérieur dans l'heure qui suit la délibération ou la décision."<sup>125</sup>

La relation entre Eva Joly et la presse française était à la fois distancée et étroite ; par suite de l'affaire Elf, Joly est apparue presque quotidiennement dans les médias. Joly affirme qu'elle est toujours restée discrète sur le contenu de ses dossiers. Toutefois, ses mis en examen et leurs avocats l'accusèrent d'avoir ouvert ses dossiers à tout vent. Dans le dossier Elf, la presse a à la fois soutenu Eva Joly et les mis en examen. Ces derniers étaient souvent traités d'une manière bienveillante par la presse, contrairement aux juges d'instruction<sup>126</sup> et aux enquêteurs qui finissaient souvent comme boucs émissaires.

Qu'est-ce que cela signifie pour l'opinion, que la presse choisit de rester neutre vis-à-vis des affaires d'une importance telle que celle d'Elf ? Les affaires politico-financières, sont-elles ainsi considérées comme moins graves que ce qui est vraiment le cas, par l'opinion publique ? D'un côté, le fait de rester neutre peut donner l'impression que les affaires sont moins importantes. D'un autre côté, la presse (et les quotidiens au format tabloïd en premier) dans les cas où elle donne un avis subjectif, les choses peuvent être délibérément sorties de

---

<sup>124</sup> Il faut noter qu'en France aujourd'hui, il n'existe plus qu'un seul quotidien *organe* d'un parti politique – *L'Humanité*.

<sup>125</sup> Éveno, Patrick 2004 : *Histoire du journal Le Monde, 1944-2004*, page 15

<sup>126</sup> Il y a évidemment eu des journalistes qui ont ouvertement soutenu le travail d'Eva Joly. Etchegoin et Aron mentionnent entre autres Denis Demonpion, du *Point*, qui était par certains avocats appelé "l'attaché de presse d'Eva", en raison de ses articles favorables à la juge. Il a dit que "dans cette magistrature qui compte un bon nombre de pleutres, Eva Joly montre un courage assez exceptionnel. D'autre part, dans cette guerre où certains mis en examen et leurs avocats croient tous les coups permis – y compris en utilisant la presse – elle doit faire face à une concurrence déloyale. Moi je ne crie pas avec les loups."

leur contexte, dans le but de susciter l'intérêt du public et ensuite de vendre le plus grand nombre d'exemplaires.

Dans le livre *Où vont les juges ?*, les auteurs posent une question centrale à Eva Joly : “Comment, tout au long de l'affaire [Elf], avez-vous apprécié le rôle de la presse et des journalistes ?” Joly a répondu “ [ ... ] comme souvent dans les affaires très médiatisées, tout et n'importe quoi a été dit et écrit, le pire comme le meilleur. Vous comprendrez que je sois dans l'impossibilité absolue de faire le tri. D'une manière générale, je trouve que les journalistes devraient être moins angéliques et ne pas servir la stratégie de certains qui se posent en victimes. Je ne vais prendre qu'un exemple: l'émission “Envoyé spécial”, sur *France 2*, diffusée au lendemain du verdict de l'affaire Elf. On y voyait M. Le Floch-Prigent dans un cadre bucolique, puis dans son lit d'hôpital. Comprenez-moi bien. Qu'on fasse écho aux réactions de M. Le Floch-Prigent, je le comprends ! Mais que les journalistes, dans les interviews publiées à cette occasion, n'en profitent pas pour lui poser d'autres questions, cela, je ne le comprends pas.”<sup>127</sup>

---

<sup>127</sup> Greilsamer et Schneidermann 2002, pages 104-105

### 3<sup>E</sup> PARTIE : LA PRESSE ET EVA JOLY – COLLABORATION OU OPPOSITION ?

## ***Le Monde et la juge***

*“Une personne qui sait, ce sont dix qui parlent. La nature humaine est ainsi faite. On conviendra avec moi que cela fait beaucoup de sources de fuites possibles. »<sup>128</sup> « Le problème des « instructions médiatiques » ne concerne pas seulement la France. Tous les pays européens confrontés aux affaires politico-judiciaires ont connu le même phénomène d’emballement. Ce n’est pas un hasard. C’est le b.a.-ba enseigné dans les écoles de communication aux États-Unis : la médiatisation à outrance permet aux personnes mises en cause de se présenter systématiquement en victimes. Par un retournement mécanique, le témoin courageux finit par apparaître comme un délateur, le policier comme un inquisiteur et le juge comme un justicier. Dans le brouhaha, l’essentiel se noie dans l’anecdote. Au bout de compte, l’opinion se lasse et n’y comprend plus rien. ”<sup>129</sup>*

Dans ce chapitre, nous allons voir comment *Le Monde* a traité Eva Joly à travers ses articles pendant l’instruction de l’affaire Elf. Nous avons déjà constaté que le journal a joué un rôle important dans le déroulement de l’affaire, et surtout il a largement influencé l’opinion à travers ses articles. Il est également normal de penser qu’Eva Joly, en tant que première juge mais tout d’abord en tant qu’être humain, s’est laissée à la fois inspirer, dégoûter et influencer par les articles de presse, et en premier lieu par les articles du *Monde*. En tant que quotidien de référence, *Le Monde* a traversé une période turbulente au début des années 2000 après la parution du livre polémique dénonçant l’évolution depuis les trente dernières années (*La Face cachée du Monde*), et dénonçant également la ”collaboration” supposée entre Eva Joly et le journaliste du *Monde*.

En outre, nous allons également voir que d’autres auteurs de l’époque se sont appuyés sur ce prétendu échange d’informations entre Joly et Gattegno, ce qui est le cas pour Marie-France Etchegoin et Matthieu Aron dans leur livre *Eva ou La justice est un roman*. La relation entre Joly et l’ex-président d’Elf-Aquitaine, Loïk Le Floch-Prigent, est un autre sujet qui évoquent à plusieurs reprises les auteurs et les journalistes du *Monde*.

---

<sup>128</sup> Joly, Eva 2000, page 18

<sup>129</sup> *Ibid.*, page 19

---

## La juge et le journaliste

”Je suis de ceux qui ne pensent pas qu’on ait le droit de dire n’importe quoi à n’importe qui, n’importe où, n’importe comment, parce qu’il peut y avoir des conséquences.”<sup>130</sup>

(Hervé Gattegno)

Le journaliste du *Monde* le plus actif pendant l’affaire Elf, et qui a également suivi le travail d’Eva Joly pendant des années, est Hervé Gattegno. Il est actuellement rédacteur en chef de la cellule investigation à l’hebdomadaire *Le Point*.<sup>131</sup> Sa carrière comme journaliste au *Monde*, et plus tard comme spécialiste du journalisme d’investigation, a démarré en 1992, et a duré 15 ans. Il a écrit plusieurs ouvrages qui portent sur ses expériences professionnelles, entre autres *L’Affaire Dumas* (Stock, 1998) et *L’Irresponsable : Une présidence française, 1995-2007* (Stock, 2006). Son dernier livre, *Femmes au pouvoir : Récits et confidences*<sup>132</sup> (Stock, 2007), contient une partie qui porte sur Eva Joly, partie qui sera à la base d’une étude sur l’attitude de Gattegno envers l’ancienne juge, et comment celle-ci a éventuellement changé au cours des années.

Les auteurs Aron et Etchegoin affirment que c’est Hervé Gattegno qui a appelé Eva Joly pour faire sa connaissance. Ils disent que Gattegno<sup>133</sup> “a à la fois l’allure de Tintin et une passion de collectionneur pour le héros de Hergé. Dans ses enquêtes, c’est un monomane teigneux et rigolard qui ne lâche pas facilement le morceau.” Ils affirment que Joly a accepté de le voir, “mais c’est elle qui l’interroge pour approfondir ses connaissances sur l’homme qu’elle s’appête à cueillir au petit matin.”<sup>134</sup> Ainsi débutent les rapports entre la juge et le journaliste ; elle, qui sera accusée de ”piger” pour *Le Monde*, et le

---

<sup>130</sup> Cohen et Péan 2003, page 224

<sup>131</sup> [www.lepoint.fr](http://www.lepoint.fr)

<sup>132</sup> Le livre a été écrit en collaboration avec Anne-Cécile Sarfati et Myriam Levain.

<sup>133</sup> Gattegno a fait ses débuts à Marseille, au *Méridional*, avant de rejoindre *Le Nouvel Observateur* et puis *Le Monde*. Etchegoin et Aron 2002, page 85

<sup>134</sup> *Ibid.*

---

journaliste qui deviendra aussi par la suite l'un des meilleurs connaisseurs du dossier Elf ; des "relations qui finiront par s'envenimer."<sup>135</sup>

Aron et Etchegoin continuent en affirmant que "[...] au début, quand elle [Eva Joly] emprisonne Loïk Le Floch-Prigent, quand elle ouvre le feu sur Roland Dumas, le quotidien [*Le Monde*] est là, en première ligne, toujours en avance sur les autres, tenant au jour le jour la chronique de ses investigations. À tel point qu'elle se sent obligée de dire du mal d'Hervé Gattegno devant les avocats, pour ne pas être soupçonnée d'être son informatrice." " Il n'y a que les gens mal intentionnés pour croire qu'elle l'a été," explique Gattegno. "Cela ne sert à rien d'appeler un juge d'instruction. Il ne vous donne que ce qu'il veut bien vous donner, il vous utilise. Moi, je parle avec les avocats : ceux de la partie civile, Elf, qui, après m'avoir longtemps fermé leurs portes, ont décidé de jouer le jeu avec *Le Monde*. Et aussi bien sûr avec les avocats des mis en examen [...] Tous ces protagonistes du dossier m'expliquent leur version, livrent des bouts de vérité, parfois même avant d'être entendus par la juge. Souvent, je promets de ne rien écrire avant qu'ils soient convoqués. Mais, quand ils le sont, j'ai déjà tout le back-ground. Le procès-verbal vient simplement en complément de mon enquête. Tout cela horripile Eva Joly."<sup>136</sup>

Les auteurs disent qu'Eva Joly a appelé Hervé Gattegno, suite à "l'un de ses articles un peu trop pointu", en lui disant que "vous mettez mon enquête en péril." Gattegno aurait répondu que "vous avez une vision utilitaire de la presse. Je ne suis pas à votre service. Vous faites votre métier, je fais le mien."<sup>137</sup> Etchegoin et Aron affirment donc qu'une relation professionnelle avait été instaurée entre Gattegno et Joly, et que celle-ci a pris fin pour devenir une relation de haine au cours des années.

---

<sup>135</sup> Etchegoin et Aron 2002

<sup>136</sup> *Ibid.*, page 294

<sup>137</sup> *Ibid.*, page 295

## De l'appui à la critique

Au début de l'affaire Elf, Joly a trouvé un fort soutien dans la presse française, et chez les journalistes qui cherchaient à être les premiers à révéler les nouvelles tournures du scandale. Eva était une femme très intéressante pour eux, avec ses cheveux blonds et son fort accent. Or, elle s'est vite fait des ennemis, non seulement dans le monde politique, mais aussi dans le monde médiatique. Il est certain que Joly a sacrifié des parties de sa vie privée dans le but de trouver la vérité dans les affaires qu'elle instruisait. On le voit par exemple très clairement dans les récits concernant ses années sous la protection de gardes du corps.<sup>138</sup>

En exerçant son rôle de contre-pouvoir, *Le Monde* a à la fois soutenu et critiqué Eva Joly dans ses articles. Elle est devenue une personne emblématique en France pendant les années de grande instruction, et souvent accusée d'être personnellement responsable de l'énorme intérêt médiatique autour de ses dossiers. Ses méthodes de travail ont indirectement engagé ses collègues à la galerie financière, et ils ont ouvertement dénoncé sa façon de procéder, se moquant de l'attrait de la presse. Joly elle-même a subi une période très turbulente, au service de la justice, et elle explique que *"dans les moments de stress, une véritable garde de journalistes se tient devant notre bureau, et chacun de nos déplacements est suivi. Il faut en permanence déjouer la veille des photographes ou des reporters. Ce feuilleton est usant et contre-productif. La première fois que j'ai dû affronter une nuée d'objectifs et de micros, j'ai eu l'impression d'être physiquement agressée. Il m'est même arrivé de courir dans le hall du Palais de Justice pour leur échapper, comme si j'étais coupable."*<sup>139</sup> Elle ajoute qu'*"il faudrait être une ermite tibétaine pour ne pas comprendre que le dossier Elf, qui est sans doute l'affaire financière la plus importante jamais instruite en Europe, attire les médias... [...] j'entends certains professeurs de procédure pénale, voire de grands juristes, critiquer avec dégoût les "instructions à grand spectacle."* <sup>140</sup>

<sup>138</sup> Voir ses livres *Notre affaire à tous* (2000), *Est-ce dans ce monde-là que nous voulons vivre?* (2003) et *La force qui nous manque* (2007).

<sup>139</sup> Joly, Eva 2000, page 15

<sup>140</sup> Joly, Eva 2000, page 16

## Joly s'expose

Les livres d'Eva Joly se sont tous vendus à de nombreux exemplaires en France, et en les utilisant comme sources, il est intéressant de lire les commentaires personnels qu'y donne Eva Joly. Dans ses deux premiers livres, *Notre affaire à tous* et *Est-ce dans ce monde-là que nous voulons vivre ?*, elle décrit comment l'intérêt médiatique concentré sur sa personne et sa collègue Laurence Vichnievsky a explosé après la mise en examen de Roland Dumas.<sup>141</sup> Ayant perquisitionné chez le président du Conseil constitutionnel, un personnage public, respecté, autoritaire et apprécié par les Français, la juge est désormais considérée comme une "star". C'était la première fois qu'un homme aussi important et réputé avait été arrêté. L'opinion et ses collègues du Palais de Justice pensaient que les deux juges étaient elles-mêmes responsables de "ce phénomène" qu'était la médiatisation, et que la "couverture médiatique démesurée" avait fragilisé Laurence Vichnievsky et elle-même.<sup>142</sup> Eva Joly raconte : "Depuis des mois, il n'y a pas une semaine, parfois pas une journée, sans qu'un article cite notre nom. La plupart du temps pour ressasser les mêmes erreurs et les mêmes histoires, comme les "canards sanglants" inspirés des colporteurs du Moyen Âge, qui passaient de village en village en ajoutant à chaque halte une nouvelle variante à leur récit."<sup>143</sup> Autrement dit, selon Joly, quand un dossier atteint un certain degré de notoriété, il est victime de la "malédiction des coupures de presse" : les articles compilés, où la vérité et les erreurs se confondent, forment une histoire autonome, un feuilleton de mentir vrai. La vérité médiatique se nourrit d'elle-même, au risque de supplanter la réalité du dossier.<sup>144</sup>

Dans *Notre affaire à tous*, Joly ne parle pas beaucoup de la presse, elle se focalise principalement sur la corruption et les conséquences de celle-ci pour la société française mais

---

<sup>141</sup> Elle rappelle dans son deuxième livre l'épisode de la perquisition chez Roland Dumas : "[...] tout bascule en ce mois de janvier 1998. Nous sentons qu'un vent mauvais se lève. En approchant d'un homme politique de premier plan, autorité morale de la République, l'affaire connaît une échappée médiatique. Le dérapage est incontrôlé. " *Est-ce dans ce monde-là que nous voulons vivre ?*, page 85

<sup>142</sup> Elle explique dans la référence que « l'enquêteur vedette de l'hebdomadaire [*Le Nouvel Observateur*], Airy Routier, a pris fait et cause pour l'ancien PDG d'Elf [Le Floch-Prigent]. Selon son propre témoignage, il a été contacté au début de l'affaire par le lobbyiste Olivier Le Picard, qui travaillait pour Loïk Le Floch-Prigent, et lui a présenté ses avocats. Je suis ainsi devenue la tête de Turc de ce journal, par ailleurs historiquement proche de Roland Dumas." Etchegoin et Aron 2002, page 85

<sup>143</sup> Joly, Eva 2000, pages 14-15

<sup>144</sup> Joly, Eva 2003, page 85



---

aussi pour le monde entier. Dans *Est-ce dans ce monde-là que nous voulons vivre ?*, Joly mentionne pour la première fois le quotidien *Le Monde* en connexion avec l'affaire Elf et l'instruction de celle-ci.<sup>145</sup> Elle explique que "la médiatisation infernale de l'affaire, qui trouble tous les rapports humains, a créé un terreau favorable aux emballements passionnels."<sup>146</sup>

Dans son troisième livre, *La force qui nous manque*, elle parle du livre de Pierre Péan et Philippe Cohen (*La Face cachée du Monde*), et les accusations portées contre sa personne. Son livre fut écrit après qu'elle avait quitté la France afin de travailler pour le gouvernement norvégien dans la lutte contre la corruption dans le tiers monde. Elle retourne en France, avec le sentiment que "l'affaire Elf resurgit [...] comme un rhizome" dans sa vie. Le 17 janvier 2007, elle est retournée au Palais de justice, car la cour d'appel devait à nouveau statuer sur sa plainte déposée contre Pierre Péan et Philippe Cohen<sup>147</sup>: "Après une première condamnation, suivie d'une cassation, l'affaire revenait devant la cour d'appel. Les années avaient passé. Mais rien n'avait changé. Avant l'audience, les avocats de mes adversaires, deux ténors du barreau et des droits de l'homme comme il se doit, ne m'ont pas saluée. Sans preuve, mais avec obstination, ils ont bombardé la Cour d'insinuations, de bons mots et de charges "hénaurmes". L'un des avocats de Pierre Péan a eu ce mot, glaçant : "L'attitude de Mme Joly est pestilentielle."<sup>148</sup> Cette attitude montre surtout que Joly et son travail provoquent encore, presque une décennie après la fin de l'instruction de l'affaire Elf, de vives réactions dans les coulisses de la justice française. Nous allons revenir sur ce livre qui a perturbé la direction du journal de référence des Français.

---

<sup>145</sup> Le journal a reproduit les procès-verbaux de la mise en examen d'André Tarallo dans l'affaire. Joly, Eva 2003, page 66

<sup>146</sup> *Ibid.*, page 109

<sup>147</sup> Joly, Eva 2007, page 121

<sup>148</sup> *Ibid.*, page 121

---

## La juge et le grand patron

“[...] Parce qu’elle sera la juge la plus médiatique de la décennie, ses mis en examen et leurs avocats l’accuseront d’avoir ouvert ses dossiers à tout vent.”<sup>149</sup>

La presse française a porté un énorme intérêt aux rapports entre Eva Joly et Loïk Le Floch-Prigent : la juge qui fait tomber l’un des plus puissants patrons français – et le patron qui s’était ensuite fait incarcérer par une Norvégienne avec ladite “soif de vengeance” sur la société, cherchant constamment l’ascension sociale. La presse a évoqué successivement les similitudes entre Joly et Le Floch ; tous les deux ont atteint le sommet de la hiérarchie française, sans avoir fait une grande école comme l’École polytechnique ou l’ENA. Tous les deux ont utilisé la presse d’une façon très active, et ont obtenu tour à tour le soutien et la critique. Joly a fait publier ses livres concernant son travail et ses investigations. Le Floch, de son côté, a sorti un livre<sup>150</sup> dans lequel il explique ses points de vue sur l’affaire Elf et sur Joly. Dans ce livre, il met d’ailleurs l’accent sur le prétendu “traitement” dont il affirme avoir été victime :

“Ce soir-là, les yeux d’Eva Joly me disent : tu vas au trou ce soir. Il y a de la haine dans son regard. Elle a envie de me tuer. On n’est pas président de société pendant dix-sept ans si on ne sent pas ce genre de choses. Et, aussitôt, je me suis plongé dans un grand trou. Je ressens un choc physique. Je perds la vue. Je ne peux même plus lire les documents qu’elle me tend.” Joly envoie le premier PDG d’une entreprise publique en prison – “échec au roi. La reine a vaincu.”<sup>151</sup>

De son côté, Eva Joly soupçonne que Le Floch ait profité personnellement d’une partie des 780 millions de francs investis dans le groupe de son ami Bidermann. Son ordonnance dit que “Mr. Le Floch-Prigent a abusé de la position de PDG de la première société industrielle française, disposant d’une trésorerie abondante et discrète [...] à travers

---

<sup>149</sup> Etchegoin et Aron 2002, page 85

<sup>150</sup> Découty, Éric 2001 : *Affaire Elf, affaire d’État*

<sup>151</sup> Etchegoin et Aron 2002, page 113

---

les filiales financières du groupe [...] et à travers les filiales africaines pour poursuivre un but d'enrichissement personnel de sa famille et de ses amis [...].<sup>152</sup>

Au moment de l'incarcération de Le Floch, l'affaire Elf a explosé dans la presse française. Vu l'ampleur du scandale, les personnes impliquées et son aspect international, le monde entier a pris conscience de ce qui était en train d'arriver en France. La presse internationale s'y est intéressée, et Etchegoin et Aron prennent comme exemple le *Financial Times* de Londres qui a écrit plus tard que "l'abus de pouvoir, l'enrichissement personnel, les financements illégaux de partis s'étaient répandus comme un cancer au sein de la classe politique [...] Ce procès [de l'affaire Elf] a donné un fantastique aperçu de la corruption qui régnait dans la vie publique française sous Mitterrand."<sup>153</sup> Suite au développement de l'affaire, plusieurs livres ont été écrits sur le dossier, sur les protagonistes et sur la corruption en France en général. Dans *Où vont les juges ?*, le procureur adjoint Jean-Claude Marin a expliqué très clairement l'importance de l'affaire Elf : "La montagne Elf n'a pas accouché d'une souris. Dans ce procès, on a jugé l'un des abus sociaux les plus importants jamais en France. Si cette souris se développe, les égouts de Paris risquent de devenir impraticables."<sup>154</sup> Au cours de l'instruction, Eva Joly a été rejointe par deux autres juges, Laurence Vichnievsky et Renaud Van Ruymbeke. La pression médiatique et publique était trop lourde à porter pour une seule personne, et le dossier Elf s'était dispersé en plusieurs volets.

Nous allons voir comment *Le Monde* et son premier journaliste investigateur, Hervé Gattegno, ont au début soutenu Eva Joly et ses instructions judiciaires, *Le Monde* voulant se présenter comme un journal investigateur. Mais petit à petit, à travers les articles publiés, nous allons voir comment le ton a changé, et que l'intérêt pour l'affaire et la juge se transforme en critique ouverte.<sup>155</sup> Les auteurs Etchegoin et Aron ont constaté que la relation entre Joly et le journaliste du *Monde*, Hervé Gattegno, était bonne et cordiale pendant les

---

<sup>152</sup> Lecasble et Routier 1998, page 27

<sup>153</sup> Etchegoin et Aron 2002, page 330

<sup>154</sup> Greilsamer et Schneidermann 2002, pages 280-281

<sup>155</sup> Cela se voit clairement au début des années 2000, quand « un autre scandale jette une ombre sur la justice » : en janvier 1999, *Le Monde* a annoncé que le mandat d'arrêt international lancé contre Alfred Sirven, l'un des principaux protagonistes de l'affaire Elf, n'a pas été diffusé en dehors de l'Europe.

premières années, l'un aidant l'autre dans son travail. Plus tard, selon les auteurs, la juge et le journaliste se sont attaqués ouvertement dans la presse.

Il n'y pas qu'Etchegoin et Aron qui ont mis la lumière sur les relations entre Joly et Gattegno. Dans le chapitre suivant, nous allons voir comment Pierre Péan et Philippe Cohen, dans *La Face cachée du Monde*, dénoncent la prétendue collaboration entre la juge et le journaliste. Dans leur livre, ils évoquent également une évolution supposée du journal *Le Monde*, qui, selon Péan et Cohen, a fait du quotidien un organe au service de sa direction et de ses propriétaires.

## L'évolution du *Monde* – du contre-pouvoir aux abus de pouvoir ?

“Le journal n’a strictement plus rien à voir avec ce qu’il fut<sup>156</sup> [...] pourtant, le journal bénéficie encore de l’aura de ce qu’il fut avant le magistère de ses dirigeants actuels. Pour la grande majorité de ses lecteurs, *Le Monde* reste un organe d’information insoupçonnable. Il a longtemps incarné la seule opposition consistante au gaullisme triomphant. Pour qui regarde d’assez loin cet univers, **il paraît** indépendant du monde des affaires. Ses campagnes contre le mensonge d’État et la corruption en politique, initiées par l’affaire du *Rainbow Warrior*, lui ont conféré une image d’intransigeance et d’indépendance [...] mieux que ses concurrents, *Le Monde* incarnerait ce quatrième pouvoir auquel chacun reconnaît un rôle indispensable au bon fonctionnement de la démocratie.”<sup>157</sup>

Dans ce chapitre, nous allons étudier la façon dont le livre *La face cachée du Monde : du contre-pouvoir aux abus de pouvoir ?* a présenté<sup>158</sup> le journal de référence des Français comme un journal qui a largement changé, qui a perdu son rôle et son image de journal indépendant, et qui n’est plus le journal qu’il était au début de son existence. Dans ce livre, les auteurs “enquêteurs” affirment connaître une collaboration entre Eva Joly et *Le Monde*, plus précisément entre elle et Hervé Gattegno, journaliste au *Monde* à l’époque. Ils y donnent plusieurs descriptions de cette collaboration supposée, qui sera plus tard réfutée dans les livres d’Eva Joly écrits entre 2000 et 2007.

Conçu comme une étude très critique du premier journal français, le livre a suscité un grand débat en France, et surtout à l’intérieur de la rédaction du *Monde*. La grande place qui est consacrée à l’instruction de l’affaire Elf et le rôle qui y a joué *Le Monde* nous présentent une image différente de celle donnée par Eva Joly, dans ses livres, et par Hervé Gattegno, dans ses articles.

---

<sup>156</sup> Cohen et Péan 2003, page 11

<sup>157</sup> *Ibid.*, pages 11-12

<sup>158</sup> Le portrait que présentent Cohen et Péan du journal est un parmi plusieurs récits, livres et dossiers, qui ont été écrits ces dernières années sur l’évolution du journal *Le Monde*.

## Le livre “scandale”

“Les journalistes qui font à présent les belles heures du *Monde* sont en réalité des gestionnaires de ”fuites” en provenance de la Justice et de la Police, ou émanant d’individus qui souhaitent se faire bien voir du quotidien, ou d’informateurs qui ont peur.”<sup>159</sup>

“Quant au lecteur de base du quotidien, il doit cesser d’ignorer que les plus grands “scoops” ne sont le plus souvent que des réécritures de procès-verbaux fournis par des juges ou des avocats qui se servent du journal pour mener à bien leur propre stratégie. Ces professionnels de la Justice jouent ainsi avec le feu en amplifiant le déséquilibre de l’instruction qui, en France, est “inquisitoriale”, au risque de léser les droits du citoyen.”<sup>160</sup>

Dans leur livre, Pierre Péan et Philippe Cohen dénoncent l’évolution du journal *Le Monde* dans les années 1990 et 2000. Ce livre est précédé et suivi de plusieurs autres ouvrages plutôt ”hostiles” au journal.<sup>161</sup> L’historien Patrick Éveno, qui a écrit plusieurs livres sur le journal, affirme qu’ ”il ne s’agit pas d’un complot coordonné par une main invisible, mais plutôt d’un regroupement autour de quelques individus, fédérés par une même nostalgie qui débouche sur une même haine [...] ces hommes se retrouvent sur un même thème, celui du changement du *Monde*.” Il estime que leur but est le suivant : ”D’une part, faire en sorte qu’une partie des lecteurs cesse d’acheter le journal, d’autre part, susciter au sein de la rédaction des troubles qui retentiront à la fois sur la direction et sur le contenu du journal, ce qui confortera le mouvement de retrait des lecteurs.”<sup>162</sup>

Ce livre polémique, de 640 pages, ayant ”investigué sur l’investigateur,”<sup>163</sup> sort en février 2003. Les deux journalistes sont d’après eux-mêmes de “vieux lecteurs du *Monde*”<sup>164</sup>: Pierre Péan avait également posé sa candidature à la rédaction pour y obtenir un poste, suite à la publication d’une lettre qu’il avait écrite en janvier 1965, à laquelle il n’eut jamais de

---

<sup>159</sup> Cohen et Péan 2003, page 229

<sup>160</sup> *Ibid.*, page 229

<sup>161</sup> Dans son livre, Éveno énumère plusieurs de ces ouvrages, dans les pages 647-648

<sup>162</sup> Éveno, Patrick 2004 : *Histoire du journal Le Monde, 1944-2004*, page 647

<sup>163</sup> Cohen et Péan 2003, page 20

<sup>164</sup> “[...] Le journal a accompagné notre éducation civique et politique dans les années 1950 pour l’un, 1960 pour l’autre. Comme pour beaucoup de Français, ce journal était devenu le nôtre. Notre prière quotidienne, selon Hegel. À l’étranger, nous étions prêts à parcourir des kilomètres pour le trouver. Journalistes, nous avons rêvé d’y travailler.” *Ibid.*, page 13

---

réponse.<sup>165</sup> Par conséquent, en tant que lecteur, on peut soupçonner que le rêve brisé de Péan d'entrer dans les murs du *Monde*, a été l'une des raisons principales de l'initiative de ce livre critique. Quant à Philippe Cohen, il a fait un "bref passage" au *Monde de l'Éducation* en 1986-87, dont il a été licencié, avec son propre accord, après un différend avec son chef de service à l'époque.<sup>166</sup> Selon les auteurs, la raison qui les a poussé à mener une enquête contre le premier quotidien français, alors qu'ils prétendent être de vieux lecteurs et admirateurs du journal, est la suivante : "C'est parce que le portrait flatteur du quotidien [...] nous paraît désormais obsolète que nous avons entrepris cette enquête. Depuis près de dix ans, nous avons le sentiment qu'on nous a volé notre journal [...]"<sup>167</sup> Les auteurs s'inquiètent de la "balladurisation du Monde",<sup>168</sup> et expliquent que "de ce jour, nous n'avons plus lu notre quotidien de la même façon. Et plus nous le lisons dans le détail, plus nous découvrons tantôt la partialité de nombre d'enquêtes, tantôt une inexplicable volonté de nuire, tantôt encore la fatuité de certains articles, tous traits qui, accumulés, ont entraîné une vraie transformation du journal."<sup>169</sup> Ils expliquent qu'en initiant une telle enquête, ils avaient choisi leur camp : "Pour *Le Monde*, contre ceux qui l'ont emmené là où il en est aujourd'hui."<sup>170</sup>

Nous allons voir comment les deux auteurs critiquent la pratique du journalisme d'investigation, devenu très important dans les années 1990, et qui l'est toujours aujourd'hui, et le rôle investigateur du *Monde*.

---

<sup>165</sup> Cohen et Péan 2003, page 13

<sup>166</sup> *Ibid.*, page 631

<sup>167</sup> *Ibid.*, page 14

<sup>168</sup> Les auteurs se demandent comment *Le Monde*, en 1995, pouvait faire campagne en faveur d'Édouard Balladur, en attaquant ses concurrents "plutôt qu'en revendiquant son engagement." *Ibid.*, page 14. Patrick Éveno explique que le journal avait choisi son camp avant l'élection présidentielle en 1995 afin de soutenir Balladur, surtout en nommant Alain Minc, qui soutenait ouvertement aussi Balladur, à la présidence du Conseil de surveillance et de la Société des lecteurs du *Monde*. Éveno, Patrick 2004 : *Histoire du journal Le Monde : 1944-2004*, pages 514-518, 534

<sup>169</sup> Cohen et Péan 2003, page 14

<sup>170</sup> *Ibid.*, page 23

## Le nouveau journalisme du *Monde*

”Les ”J. I.” [journalistes investigateurs] bénéficient d’un autre avantage : juges, policiers, avocats, syndicalistes, éditeurs et informateurs en général savent qu’en réservant leurs exclusivités au *Monde*, ils se donnent un maximum de chances de ”reprises” dans tous les médias. Ils savent en outre que *Le Monde* est en permanence à la recherche de ”coups”. En fin de compte, la direction du *Monde* semble rivée à un objectif stratégique : contrôler, par intimidation, alliance ou vassalisation, les instances de contrôle de la société. Tous, juges, flics, médiocrates doivent entrer dans la toile d’araignée du titre mondien.”<sup>171</sup>

Le journaliste investigateur constitue un élément important dans la presse sous l’affaire Elf. Péan et Cohen disent que le “journaliste d’investigation a les mains sales parce qu’il doit souvent passer des accords tacites avec un pouvoir ou une fraction de ce pouvoir pour avoir raison d’un autre. Si les conséquences de cette pratique sont “gérables” (c’est-à-dire acceptables sur le plan moral ou déontologique) à titre individuel, elles deviennent beaucoup plus délicates et discutables, une fois ladite pratique instaurée à l’échelle d’une rédaction.”<sup>172</sup> Ils affirment ensuite qu’Edwy Plenel,<sup>173</sup> à l’époque directeur de la rédaction du *Monde*, a fait du journalisme d’investigation “une véritable marque de fabrique, ainsi qu’une stratégie de marketing.”<sup>174</sup> Plenel aurait choisi cette ligne journalistique afin de promouvoir la vente de son journal, mais en renvoyant “l’ascenseur à des amis politiques susceptibles de le soutenir ou de le faire soutenir financièrement.”<sup>175</sup>

La direction du *Monde*, de son côté, a reconnu que le journalisme d’investigation est au coeur de sa stratégie éditoriale. Elle a expliqué que “la fonction première du *Monde* est d’informer”, et que cette information doit être originale afin de se distinguer des journaux

---

<sup>171</sup> Cohen et Péan 2003, page 608

<sup>172</sup> Cohen et Péan 2003, page 17

<sup>173</sup> Depuis 1980, Edwy Plenel est entré au *Monde* comme simple journaliste, avant d’être nommé rédacteur en chef en mars 1994. Deux ans plus tard, il est élu directeur de la rédaction, en janvier 1996, un poste qu’il détient pendant huit ans. Étant longtemps spécialisé dans les questions de police et les affaires judiciaires, Plenel a introduit au journal le journalisme d’investigation. Quant à sa philosophie rédactionnelle, il a dit : “*Pour moi, être Le Monde, prétendre être le quotidien de référence de la presse française, ça se conquiert et se vérifie tous les matins, pour la rédaction, et tous les soirs auprès des lecteurs. Dans mon esprit, un journal de référence, c’est un journal qui se rend indispensable même à ceux qui ne partagent pas ses prises de position.*” Eveno, Patrick 2004 : *Histoire du journal Le Monde, 1944-2004*, pages 552-554

<sup>174</sup> Cohen et Péan 2003, page 17

<sup>175</sup> *Ibid.*



---

concurrents et préserver l'intérêt des lecteurs. Par conséquent, le journalisme d'investigation du *Monde* s'étend à tous les domaines "afin de dévoiler les réalités cachées dès lors que celles-ci permettront de rendre les événements intelligibles"<sup>176</sup> au lectorat. Les auteurs reprennent également une citation d'Edwy Plenel, de son livre *Un temps de chien* (Stock, 1994), où l'ancien directeur du journal dit qu' "elles [les affaires financières] disent ce que les pouvoirs cachent ou ne veulent pas voir. En bousculant et dérangeant, elles contraignent à la réflexion citoyenne, nourrissent le débat public, suggèrent les remises en cause. En interpellant ceux qui nous gouvernent ou nous dirigent, elles obligent à sortir du cadre imposé par le règne de la communication où les pouvoirs maîtrisent questions et réponses, informations et commentaires."<sup>177</sup>

### **Le journaliste investigateur**

*La face cachée du Monde* consacre une place importante au journaliste Hervé Gattegno, et son rôle dans le journal en tant que journaliste d'investigation. Les auteurs ne présentent pas une image très flatteuse du journaliste : "Hervé Gattegno exprime encore mieux la pensée de son maître [Plenel]. On ne pouvait attendre moins de celui qui est défini comme "un nouveau Plenel". Car c'est Gattegno qui a sorti toutes les grandes "affaires" depuis que ce dernier est aux "cuisines et ne sert plus en salle" [...]" Ils continuent leur portrait du journaliste en disant qu' "il admet travailler grosso modo comme un juge d'instruction. Il lui arrive de laisser sa carte de visite dans la boîte aux lettres de quelqu'un qu'il n'a pu joindre au téléphone avec cette simple mention : "Hervé Gattegno souhaite vous entendre."<sup>178</sup>

Les auteurs expliquent comment le juge Halphen a reçu une proposition d'Edwy Plenel et d'Hervé Gattegno de "marcher ensemble", qu'il refusa.<sup>179</sup> Ils soulignent également

---

<sup>176</sup> Cohen et Péan 2003, page 222

<sup>177</sup> *Ibid.*, page 16

<sup>178</sup> Cohen et Péan 2003, page 225

<sup>179</sup> *Ibid.*

que, “en fonctionnant en duo avec un juge (pas Halphen, bien entendu, mais l’un de ceux qui ont “marché”), Gattegno ne fait que se couler dans le moule plénélien, quitte à commettre le même type de bévue que son maître [...]”<sup>180</sup> Ensuite, ils expliquent comment “*Le Monde* d’aujourd’hui s’autorise toutes les transgressions qu’il condamne si souvent chez les autres : le droit de revendiquer la confidentialité de ses sources ; celui de violer le secret de l’instruction et de faire fi de la présomption d’innocence ; celui, enfin, d’utiliser délation ou dénonciation, voire de s’allier de manière occulte à des *juges*.”<sup>181</sup> On peut estimer que les auteurs se réfèrent en premier lieu à Eva Joly dans ce contexte. Ils nous présentent donc d’une manière très claire leur opinion de Gattegno et du nouveau *Monde*, et ils affirment avec certitude que Gattegno collaborait avec un (ou plusieurs) juges.

### **Une collaboration supposée**

Outre de dénoncer la ligne du journalisme d’investigation du *Monde*, les auteurs dénoncent à plusieurs reprises les autres changements qui ont été faits au sein de la rédaction du *Monde*, en particulier pendant les deux dernières décennies. Pour le sujet traité dans ce mémoire, ce qui est encore plus intéressant, c’est que les auteurs affirment que la collaboration entre *Le Monde* et Eva Joly pendant l’affaire Elf a été initiée dans le but de dénoncer et d’épargner à la fois des personnages publics au bon vouloir des rédacteurs et dirigeants, ces derniers sont tout d’abord Jean-Marie Colombani<sup>182</sup> et Edwy Plenel.<sup>183</sup>

Dans la conclusion de leur livre, Cohen et Péan affirment que “*Le Monde* a traité l’affaire Elf, déclenchée par son nouveau Pdg, Philippe Jaffré, à partir d’un seul point de vue, celui d’Eva Joly, qui écarta obstinément tous les témoignages montrant que le système mis au jour avait perduré sous la présidence du même Jaffré. *Le Monde* a préféré mettre en scène et dérouler un feuilleton destiné à laminer les défenses de Loïk Le Floch-Prigent et de

---

<sup>180</sup> Cohen et Péan 2003

<sup>181</sup> *Ibid.*, page 17

<sup>182</sup> Directeur du journal de 1994 à 2007

<sup>183</sup> Directeur de la rédaction de 1996 à 2004

Roland Dumas, tout en épargnant soigneusement Philippe Jaffré [...] dont le frère, Jérôme Jaffré, est depuis longtemps fort proche de Jean-Marie Colombani. Soupçon.”<sup>184</sup>

### “*Le Monde tel qu’il hait*”

*La Face cachée du Monde* présente une liste de noms de personnes en expliquant que “*Le Monde* a ses chouchous, ses protégés, et, d’un autre côté, des gens qu’il hait de manière quasi épidermique.”<sup>185</sup> Les auteurs énumèrent certains noms connus, parmi lesquels se trouvent Charles Pasqua, Édouard Balladur et Nicolas Sarkozy, qui font partie de la première catégorie, et François Mitterrand, Jacques Chirac, Roland Dumas et Loïk Le Floch-Prigent, qui font ou ont fait partie de la seconde catégorie.<sup>186</sup> Deux chapitres entiers intitulés “*Le Monde tel qu’il hait*”, sont consacrés aux personnes apparemment très mal aimées par le journal.

Une partie est consacrée à Roland Dumas – Péan et Cohen y donnent un exemple de ce qu’ils estiment être un “mauvais traitement” d’un de ceux figurant sur la liste des personnes détestées par le journal : “Sans prendre ici partie sur l’ampleur des fautes commises par l’ami du Président,<sup>187</sup> il n’est pas inutile de relever que le jugement de première instance intervenu en 2001 ne retient grosso modo que 10 % des charges étalées jusque-là contre lui dans le quotidien. Entre novembre 1997 et ce jugement du tribunal correctionnel rendu le 30 mai 2001, l’ancien ministre des Affaires étrangères a fait l’objet de 52 “unes” ou appels de “une”.”<sup>188</sup> Les auteurs y ajoutent que “la cible Dumas une fois désignée, Hervé Gattegno a “co-produit”, en parallèle avec les deux juges Eva Joly et

---

<sup>184</sup> Cohen et Péan 2003, pages 601-602

<sup>185</sup> *Ibid.*, page 231

<sup>186</sup> *Ibid.*

<sup>187</sup> Les auteurs indiquent que Dumas et le président de l’époque, François Mitterrand, étaient très proches, ce que confirme également Éveno, qui dit que Dumas fut nommé président du Conseil constitutionnel en 1995 “par son ami François Mitterrand.” Éveno, Patrick 2004 : *Histoire du journal Le Monde, 1944-2004*, page 51

<sup>188</sup> Cohen et Péan 2003, pages 279-281

Laurence Vichnievsky, un véritable feuilleton en recourant à tous les trucs et astuces du métier (lequel, d'ailleurs : journaliste ou feuilletonniste ?) pour tenir en haleine le lecteur.”<sup>189</sup>

Une partie de ces chapitres dénonciateurs est également consacrée à Loïk Le Floch-Prigent, l'ex-président d'Elf : “Le 18 décembre 2001, *Le Monde* publie son 297e article mettant en cause Loïk Le Floch-Prigent. Le papier, intitulé “Cinq ans après sa mise en examen, M. Le Floch-Prigent apparaît cerné par des soupçons convergents”, est signé Hervé Gattegno. Mais il retranscrit fidèlement la thèse des juges Van Ruymbeke et Joly selon laquelle Alfred Sirven et Le Floch-Prigent ont pillé Elf. Après cinq ans de lynchage médiatique, les simples soupçons font office de preuves.” “Trop, c'est trop. Après ses six mois de prison préventive, ses trente-trois mises en examen en sept ans d'instruction, lâché par tous les responsables politiques, ruiné et humilié par la juge Eva Joly, l'ancien président d'Elf ne supporte pas, sur le plan psychologique, ce nouvel article du *Monde* [...]”<sup>190</sup> En lisant le livre de Péan et Cohen, on voit clairement leur point de vue sur à la fois Eva Joly, Hervé Gattegno et *Le Monde*. Ils ne cachent pas non plus leurs opinions sur les mis en examen de l'affaire Elf et le traitement de ceux-ci par la justice et par la presse.

Il est vrai que le quotidien *Le Monde* a joué un rôle particulier dans la carrière d'Eva Joly et aussi dans le développement de l'affaire Elf. Cependant, les auteurs de *La face cachée du Monde* y racontent qu'Eva Joly avait donné des informations confidentielles à la rédaction du journal. Les auteurs ont été condamnés pour diffamation, ayant raconté des mensonges, en 2005.<sup>191</sup> Nous allons étudier dans le chapitre suivant comment *Le Monde* a traité les différentes personnes impliquées dans l'affaire Elf dans ses articles, afin de voir si les affirmations de Péan et Cohen sont fondées ou non.

---

<sup>189</sup> *Ibid.*

<sup>190</sup> Cohen et Péan 2003, page 521

## **Eva Joly et l’instruction de l’affaire Elf vue par *Le Monde***

“ Lorsqu’elle évoque les “affaires”, la presse ne se lance d’ailleurs pas dans des enquêtes sauvages qui concurrenceraient celles des juges d’instruction. Elle se contente plus modestement de rendre compte jour après jour d’un travail judiciaire qui concerne tous les citoyens, puisqu’il explore les coulisses des moeurs politiques et de la moralité publique. Dans ce domaine, la presse se contente, en somme, de jouer son rôle : celui d’un simple, mais utile, contre-pouvoir.”<sup>192</sup>

Dans ce chapitre, nous allons étudier comment la couverture de l’affaire Elf et la présentation d’Eva Joly évoluent pendant les années d’enquête sur l’entreprise Elf-Aquitaine. À travers des articles du *Monde*, dont la plupart sont écrits par le journaliste Hervé Gattegno, nous allons voir à quel point le soutien ou la critique d’Eva Joly et de son travail portent l’empreinte de son opinion personnelle. En outre, nous allons voir également que d’autres journalistes du *Monde* mettent l’accent sur les actions et les méthodes utilisées par Joly.

---

<sup>191</sup> Voir *Est-ce dans ce monde-là que nous voulons vivre ?*, page 135

<sup>192</sup> “Presse : les mauvaises tentations du pouvoir”, *Le Monde* le 4 octobre 1996 (auteur : Anne Chemin)

---

## Silence avant l'orage

Avant que l'affaire Elf ne devînt une affaire médiatique, *Le Monde* publia en 1994 ce qu'il nomma "une enquête en deux parties" sur l'état d'esprit de la magistrature face à l'investigation des affaires qui propulsa quelques juges au centre de l'actualité. Dans cet article, le journal raconte qui sont ces magistrats, comment ils ont évolué, quelles sont leurs motivations et sans oublier ; comment ils sont perçus par leurs collègues. "Qui sont ces juges tant médiatisés et pourtant si silencieux qu'ils semblent avoir fait voeu d'abstinence médiatique pour mieux rester dans l'ordre judiciaire ?" *Le Monde* affirme avoir demandé aux collègues des juges d'instruction leur opinion, et qu'ils ne sont pas tous favorables à la médiatisation.<sup>193</sup> On sait aujourd'hui que cette attitude allait évoluer dans toute direction avec l'énorme intérêt pour Eva Joly et ses instructions. Constatons que la médiatisation était un sujet de discussion antérieur à l'affaire Elf.

Pour les années 1994<sup>194</sup> et 1995,<sup>195</sup> celles pendant laquelle a démarré l'instruction des groupes Elf et Bidermann, les archives du *Monde* ne contiennent pas d'articles très importants où il est question d'Eva Joly. Hervé Gattegno a publié de nombreux articles pendant cette période, mais ceux-ci sont plutôt informatifs, et portent sur l'évolution de l'instruction que Joly avait entamée à l'époque. D'autres journalistes du *Monde* écrivaient également sur l'investigation sur le groupe Bidermann et les opérations financières menées par Elf-Aquitaine, sous la direction de Loïk Le Floch-Prigent. Le premier article du *Monde*, qui parle d'Eva Joly et de l'affaire Bidermann (qui allait devenir l'affaire Elf), paraît le 5 janvier 1996, intitulé "Le juge Joly enquête sur les "avantages" consentis à M. Le Floch-Prigent par M. Bidermann". Gattegno y parle, pour la première fois, d'une "source judiciaire" qui lui a indiqué que plusieurs documents utiles à l'enquête avaient été saisis et se trouvaient en cours d'exploitation. Désormais, on cherche à savoir qui constitue cette source

---

<sup>193</sup> "La lutte contre la corruption ; le réveil des juges", *Le Monde* le 20 octobre 1994

<sup>194</sup> Les archives web du *Monde* contiennent 119 articles écrits par Hervé Gattegno pendant l'année 1994. [http://abonnes.lemonde.fr/web/recherche\\_resultats/1,13-0,1-0,0.html](http://abonnes.lemonde.fr/web/recherche_resultats/1,13-0,1-0,0.html) Sur ces 119 articles, il y en a douze qui mentionnent Eva Joly, principalement en connexion avec "l'affaire Tapie".

<sup>195</sup> Pour l'année 1995, les archives du *Monde* comptent 149 articles écrits par Gattegno, mais seulement deux articles qui parlent d'Eva Joly, à l'époque en train d'instruire l'affaire du Phocéa (dans laquelle était impliqué Bernard Tapie) [http://abonnes.lemonde.fr/web/recherche\\_resultats/1,13-0,1-0,0.html](http://abonnes.lemonde.fr/web/recherche_resultats/1,13-0,1-0,0.html)

---

judiciaire, puisque Pierre Péan et Philippe Cohen ont affirmé rétrospectivement qu'Eva Joly informait Gattegno sur ses instructions.

### **Une affaire d'État ?**

L'été 1996, Gattegno indique que "l'enquête sur le groupe pétrolier [Elf-Aquitaine] durant la présidence de M. Le Floch-Prigent prend l'allure d'une affaire d'État." Il présente pour la première fois Eva Joly comme "juge d'instruction français", et il dit que "Mme Joly a remonté une piste sinueuse qui l'a menée jusqu'au coeur de la plus grande entreprise française." Ensuite, il souligne que Joly n'a pas eu peur de perquisitionner au domicile de Maurice Bidermann et ses sociétés. Le choix des mots donne l'impression qu'il y a chez Gattegno une certaine admiration pour cette juge. Il faut aussi mentionner que Gattegno insiste déjà sur le rôle décisif qu'Alfred Sirven "semble avoir joué" dans l'affaire instruite par Joly.<sup>196</sup>

En 1996, Joly travaille depuis deux ans sur l'enquête d'Elf-Aquitaine ; pour la première fois, Gattegno se montre ouvertement favorable à la juge et son travail, dans son article "Eva Joly, l'autorité avec le sourire".<sup>197</sup> Cet article est entièrement consacré à Joly et sa personne ; "Eva Joly, cinquante-deux ans, d'origine norvégienne, juge d'instruction à la galerie financière depuis 1993, ne se laisse pas facilement impressionner [...] Arrivée en France à l'âge de dix-huit ans alors qu'elle parlait à peine le français, cette femme souriante et autoritaire, a obtenu une licence en droit et un DEA de sciences politiques [...] Plus d'un avocat a confié avoir été impressionné en la voyant questionner ses illustres visiteurs avec, pour tout aide-mémoire, un graphique fait de chiffres et de flèches."

Le 4 juillet 1996, Loïk Le Floch-Prigent, à l'époque président de la SNCF, a été incarcéré par Eva Joly, et Gattegno souligne que sa mise en détention est "la première pour le patron d'une grande entreprise publique" Dans son article,<sup>198</sup> Gattegno continue à se référer

---

<sup>196</sup> "Elf Aquitaine aurait constitué une "caisse noire" au Luxembourg", *Le Monde* le 14 juin 1996

<sup>197</sup> *Le Monde* le 6 juillet 1996

<sup>198</sup> *Ibid.* ("Eva Joly, l'autorité avec le sourire")

à sa source “proche de l’enquête”, sans que l’on en sache plus. Au sujet du récent emprisonnement de Le Floch-Prigent, l’article “La case prison” dit qu’“il y a belle lurette qu’on ne réserve plus, dans le grand Monopoly judiciaire, la case prison aux truands patentés et aux voleurs de poule. La menace rôde désormais autour des intouchables de jadis : politiques, flics, patrons. Parmi les puissants, personne n’est plus à l’abri.” Dans un ton plus sarcastique, le journaliste Agathe Logeart raconte qu’“il a fallu attendre la première édition de LCI, à 6 heures du matin, pour voir à quelle sauce Mm Eva Joly, juge d’instruction, avait décidé de manger le PDG de la SNCF Loïk Le Floch-Prigent, l’homme qui nous promettait que grâce à lui, désormais, les trains arriveraient à l’heure.” En continuant, elle décrit le spectacle de l’emprisonnement du président qui “ne mettait pas très à l’aise celui qui le regardait”, et que Le Floch-Prigent était un “coupable désigné à la dégradation sociale.” Logeart pose alors une question importante et pertinente dans ce débat : “Pourquoi la mise en détention du puissant [...] serait-elle plus troublante que celle de ces anonymes que les policiers jettent comme des paquets, cachés par une couverture, à l’arrière de leurs voitures ?” Elle explique ensuite que le “passage de la profusion au dénuement, du pouvoir à l’impuissance, est devenu un spectacle, que l’on n’a pas fini de contempler.”<sup>199</sup>

Dans l’article ci-dessus, nous voyons que “la justice spectacle” est déjà en 1996 devenue un sujet de discussion chez certains journalistes du *Monde*, et que la révélation des affaires politico-financières suscita des sentiments divers parmi eux. On sait que la médiatisation à cause d’Eva Joly allait constituer une actualité brûlante pendant les années qui suivirent, surtout à cause de ses déclarations devant la presse anglo-saxonne au sujet du blanchiment d’argent parmi les avocats français. Nous allons y revenir.

---

<sup>199</sup> “La case prison”, *Le Monde* le 6 juillet 1996



---

## Eva Joly - admirée et méprisée

“[...] les journalistes le sentent déjà. Eva Joly a tout ce qu’il faut pour donner un peu de couleur aux arides enquêtes politico-financières. Une Norvégienne, une parpaillote au pays de la débrouille et de la magouille, une ”Viking en jupon”, une ”juge de glace”, une ”femme trempée dans les fjords” qui lance ses ”drakkars à l’assaut de la corruption” [...] Eva Joly est dans l’air du temps. Elle bénéficie surtout d’une autre lune de miel : celle des cow-boys de l’instruction et des journalistes spécialisés dans les affaires politico-financières.”<sup>200</sup>

L’année 1997 sera, pour Eva Joly, l’année des menaces et des troubles concernant son instruction en cours. Cette même année elle se verra également désigner une deuxième juge, Laurence Vichnievsky. L’intérêt médiatique concentré sur Elf et sur Joly continue à grandir : on le voit de manière très claire au mois de février, quand le journaliste Alain Rollat publie son article intitulé “Le rêve d’Eva”<sup>201</sup> ; en l’introduisant, Rollat explique que “si la République des justiciables devait personnifier la justice poursuivant le crime, elle lui donnerait aujourd’hui le visage d’Eva Joly. Il émane de cette femme une force magnétique dont l’intensité polaire tient sans doute à ses racines norvégiennes. Il y a quelque volcan en activité sous la banquise de son apparence blonde aux yeux bleus. Voilà en tout cas un juge d’instruction qui se fait une trop haute idée de la justice pour la donner en spectacle à la télévision.” Ce 4 février 1997, Eva Joly alla participer, pour la première fois, à une émission à la télévision, plus précisément sur M6, qui mène une enquête sur “la partie invisible de la machine judiciaire”. Eva Joly, selon le journaliste, ne voulait y participer que pour parler de “l’écart entre les promesses permanentes de réforme et la permanence du dénuement qui caractérise l’exercice de la magistrature.”

D’un regard admiratif, l’article continue sa description de Joly : “Immobile dans son tailleur bleu ciel d’une sobriété hiératique, elle ne se laisse pas hypnotiser par la caméra. C’est elle qui la dompte. En quelques mots prononcés de cette voix tranquille à l’intonation d’acier dont l’accent nordique donne, paraît-il, des frissons dans le dos aux Who’s Who de la politique et des affaires qui défilent ces temps-ci dans son bureau.” Rollat tient également à soutenir le combat que mène Joly pour améliorer les conditions de la justice française : il

---

<sup>200</sup> Etchegoin et Aron 2002, pages 81-82

<sup>201</sup> “Le rêve d’Eva”, *Le Monde* le 4 février 1997 (auteur : Alain Rollat)

souligne que la justice française est sous-équipée, que “Mme Joly a dû payer elle-même son fax et son téléphone portable.” “Eva Joly dit donc tout ce que pensent tous les magistrats de l’intendance gouvernementale : rien n’est fait, parce que ce n’est jamais électoralement prioritaire...” Vers la fin de son article, Rollat admet qu’“il n’y a pas moins pasionaria, pourtant, qu’Eva Joly [...] Rien ne l’émeut. Ni les menaces anonymes ni qu’on lui demande son âge, cinquante-trois ans, ou son salaire, “moins de 20 000 francs”. Surtout pas le pouvoir : que la raison d’État ne compte pas sur elle s’il s’agit de l’invoquer “comme paravent pour protéger en réalité l’enrichissement des copains...” Quel tricheur pourrait avoir prise sur ce roc ? On ne contrôle pas une femme libre dont le “rêve” est de devenir directeur de l’administration pénitentiaire.”<sup>202</sup> À travers cet article, *Le Monde* choisit de présenter une image purement admirative d’Eva Joly, cette “femme libre” et indépendante, qui lutte pour améliorer la justice française.

### **Malchanceuse mais tenace**

Gattegno informe les lecteurs du *Monde*, dans son article *Eva Joly demande le renfort d’un deuxième juge dans l’affaire Elf*, qu’elle, “estimant trop forte la “pression” autour de ce dossier [Elf]” a besoin d’aide dans l’instruction. Il mentionne également l’incident du ““vol” de documents” de la brigade financière, et que le climat autour de l’affaire Elf s’est alourdi après la récente mise en évidence d’opérations financières ayant concerné, directement ou indirectement, le président gabonais Omar Bongo.<sup>203</sup> Après un incident dans les locaux de la brigade financière, où des documents importants de l’instruction de l’affaire Elf ont été volés, Eva Joly s’est rendue compte que la presse avait été au courant du vol presque en temps réel. Un journaliste du *Monde* avait été prévenu avant même Joly et les policiers. Dans ce contexte, Joly ajoute que “la moindre information est transmise aux journalistes, trop heureux de ces scoops tombés du ciel. Mais la véritable intention de leurs “gorges profondes “ n’est pas d’instruire l’opinion. Ces informateurs de l’ombre cherchent plutôt à

---

<sup>202</sup> *Ibid.*

<sup>203</sup> “Eva Joly demande le renfort d’un deuxième juge dans l’affaire Elf”, *Le Monde* le 24 avril 1997

---

nous montrer que rien de ce qui nous arrive ne leur est étranger. Et que ce sont eux qui ont la main, comme au poker.<sup>204</sup>

Comme nous l'avons vu, Eva Joly a été l'objet d'admiration, ainsi que de critiques, à cause de sa passion pour le renouvellement et la modernisation de la justice française. Evidemment, Joly n'était pas seule à s'y engager, mais dans "Des souris et des juges, ou l'instruction assistée par ordinateur",<sup>205</sup> Hervé Gattegno se laisse impressionner par la juge et le nouveau logiciel des magistrats ; "Au début, les avocats n'en revenaient pas. Lors des interrogatoires, le juge Eva Joly sortait d'un tiroir une petite boîte, en extrayait un petit disque compact et l'introduisait dans son ordinateur. S'affichait alors sur l'écran, comme par enchantement, le sommaire du tentaculaire dossier Elf. La magistrate le feuilletait en cliquant du doigt comme on cligne de l'oeil [...]." Gattegno parle de comment ce logiciel (nommé IAO, "Instruction assistée par ordinateur"), a été confié à trois magistrats en 1996, dont Eva Joly, et il la prend comme exemple.

Le journaliste du *Monde* Jacques Follorou fait publier en septembre 1997 un article qui souligne l'adversité que rencontre Eva Joly dans son travail. Intitulé "Cambriolages et incendie : les étranges déboires du juge Eva Joly",<sup>206</sup> le journaliste se demande si "le destin s'acharnerait-il sur Eva Joly ?" Il explique que Joly, depuis plusieurs mois, est "confrontée à une série de coups du sort qui pénalisent ses enquêtes." Les incidents auxquels on se réfère dans l'article, sont entre autres un incendie dans lequel sont perdus des documents des instructions de Joly qui a vu "ses espoirs partis en fumée." Follorou le décrit comme une "nouvelle mésaventure au compte d'une malchance décidément tenace."

Il faut noter que le nombre d'articles publiés au sujet de l'affaire Elf et d'Eva Joly est relativement peu élevé comparé à l'année qui suit. Venons-en à 1998 et l'année où le président du Conseil constitutionnel, Roland Dumas, l'homme politique tant apprécié par beaucoup de Français, est mis en examen, en raison de sa liaison amoureuse avec une

---

<sup>204</sup> Joly, Eva 2003, page 86

<sup>205</sup> *Le Monde* le 2 août 1997

<sup>206</sup> *Le Monde* le 9 septembre 1997

employée d'Elf. Dès ce moment, personne ne peut nier que l'affaire Elf est devenue une véritable affaire d'État.

### **Convocation d'un ancien ministre**

Dans les archives du *Monde* de 1998, il a fallu choisir, dans une multitude d'articles, parmi les plus pertinents. Il est clair que la mise en examen de Roland Dumas occupe une grande partie de l'intérêt médiatique dans l'affaire Elf de cette période. Tout au long de l'année, le nom de l'ancien ministre des Affaires étrangères figure régulièrement dans les articles du journal. Certains mettent l'accent sur le fait que la seule preuve de la culpabilité de Dumas, est une paire de "bottines" qui lui ont été offertes par sa maîtresse supposée Christine Deviers-Joncour.

Dans *La Face cachée du Monde*, les auteurs affirment que *Le Monde* était "contre" Roland Dumas, le traitant d'une manière négative dans ses articles.<sup>207</sup> Dans le premier article publié en 1998 sur ce sujet, Gattegno parle de "l'affaire d'État qui inquiète M. Dumas" : dans l'introduction, Gattegno affirme qu'Eva Joly avait prévenu la brigade financière, en décembre 1997, qu'il faudrait procéder à une perquisition chez le président du Conseil constitutionnel. Selon Gattegno, "les sociétés en cause, les sommes en jeu, les personnes concernées en font sans doute le dossier le plus sensible depuis que le combat contre la corruption agite les palais de justice." Dumas apparaît, selon l'auteur, comme le gardien de la mémoire du mitterrandisme, pour ne pas dire de ses secrets [de François Mitterrand]. Quand l'article paraît, aucune perquisition n'a été effectuée, et Dumas n'a pas encore été interrogé sur son rôle présumé – "aujourd'hui, tant au ministère de l'Intérieur qu'à celui de la Justice, nul ne sait pourquoi les juges Joly et Vichnievsky n'ont finalement pas fait mouvement vers Roland Dumas. Mais chacun s'accorde à penser, au vu des premiers résultats de leur enquête, qu'elles ne pourront pas faire l'économie d'une audition de ce témoin hautement sensible."<sup>208</sup>

---

<sup>207</sup> Voir page 75

<sup>208</sup> "L'affaire d'État qui inquiète M. Dumas", *Le Monde* le 25 janvier 1998

---

La mise en examen de Roland Dumas est le thème occupant le plus de place dans *Le Monde* au long de l'année 1998. Certains n'aiment pas que la justice ait le droit d'interroger et de mettre en examen un ancien ministre, et surtout pas le président du Conseil constitutionnel : il y a ceux qui soutiennent les actes des magistrats et ceux qui les dénoncent. Hervé Gattegno a expliqué qu'à sa surprise, les juges "ont interdit à Roland Dumas de se rendre dans une série de pays étrangers réputés pour leur opacité financière." Gattegno précise qu'une "telle mesure n'aurait pas manqué d'être analysée comme l'expression d'une volonté d'empêcher M. Dumas d'exercer ses fonctions à la tête du Conseil constitutionnel, qui incluent régulièrement des missions de représentation à l'étranger."<sup>209</sup> Le titre de l'article donne l'impression que Gattegno s'oppose au traitement réservé à Dumas.

Vers la fin de l'année, l'investigation du rôle de Dumas a même montré une possible ingérence du président de la République d'alors, Jacques Chirac. Gattegno pose alors la question de savoir pourquoi le président soutient Roland Dumas. Il dit qu'"il faut chercher au-delà des relations personnelles, sans doute même au-delà du dossier judiciaire dans lequel se débat M. Dumas [...] L'inquiétude grandissante éprouvée par l'entourage du chef de l'État, également hanté par la menace des juges, est la clé de cette attitude inattendue. Tout se passe comme si M. Chirac, en défendant l'ancien ministre de son prédécesseur, cherchait d'abord à se préserver lui-même."<sup>210</sup> Gattegno éveille ainsi un soupçon sur l'ancien président, car le parti politique de Chirac, le RPR, est l'objet d'une enquête pour élucider comment et par qui l'activité du parti a été financée. Le débat sur le rôle de Dumas continue dans l'année qui suit, et cette année allait être pour Joly encore remplie de controverses autour de ses méthodes de travail. L'affaire Elf, qui a duré quatre ans, touche bientôt à sa fin.

---

<sup>209</sup> "Soumis à un contrôle judiciaire très sévère, M. Dumas se dit étranger aux faits qui lui sont reprochés", *Le Monde* le 2 mai 1998

<sup>210</sup> "M. Chirac se protège en défendant M. Dumas", *Le Monde* le 2 décembre 1998

## La star juge

La “starisation” d’Eva Joly par la presse a été discutée et montée en épingle dans les médias à l’époque, ainsi que dans des ouvrages écrits après la clôture de l’affaire Elf et le retour de Joly en Norvège. Il est vrai que la juge a figuré aussi souvent dans les journaux que ses mis en examen ; ce qui est tout à fait normal, puisqu’elle avait la responsabilité de prendre les décisions les plus importantes. Cependant, il a été largement affirmé que Joly utilisait la presse et les journalistes afin de propager ses points de vue et d’expliquer les choix faits tout au long de l’affaire. En effet, trop régulièrement des rumeurs abondaient dans la presse et elle savait que ces rumeurs influençaient à la fois ses “adversaires” et l’opinion publique.

Dans l’article suivant que nous allons regarder, c’est encore une fois le journaliste Jacques Follorou qui partage ses opinions sur Joly, et cette fois-ci aussi sur sa co-juge Laurence Vichnievsky, dans l’article “Eva Joly et Laurence Vichnievsky, un duo inédit à la galerie financière”.<sup>211</sup> Il souligne cette “starisation” des magistrats parisiens, en disant que “la lutte contre la grande délinquance financière devenant la vitrine de l’action de la justice en France, et en particulier à Paris, certains magistrats bénéficient d’une renommée égale à celle des vedettes qui défilent dans leur cabinet. À ce titre, les juges d’instruction parisiennes Eva Joly et Laurence Vichnievsky ont donné à leur fonction une dimension jusqu’alors inconnue au sein de la magistrature.” À travers les articles qu’on peut lire dans *Le Monde* à l’époque, il est évident que le duo que forment Joly et Vichnievsky intéresse les Français, et leurs pas sont suivis de très près.

## La faute à la presse

En plein milieu des instructions financières en 1998, les parties impliquées et les rôles qu’elles jouent sont évoqués ; l’État français, son système judiciaire, et sa presse. L’affaire Elf est devenue une affaire d’État, dans laquelle sont mêlés plusieurs grands noms, des anciens ministres aux présidents de sociétés publiques. *Le Monde* publie en mars 1998

---

<sup>211</sup> *Le Monde* le 28 janvier 1998

---

l'article "La presse, bouc émissaire".<sup>212</sup> L'auteur y dénonce le pouvoir politique : "La faute à la presse. C'est désormais une tradition : quand l'information vient déranger les pouvoirs, de gauche comme de droite, ils se drapent derrière les grands principes et tentent de profiter de l'occasion ainsi créée pour renforcer les contraintes qui pèsent sur les entreprises de presse et remettre en cause la liberté d'informer. L'affaire Elf et ses multiples ramifications ne dérogent pas à la règle [...] Unis pour l'occasion, les pouvoirs, politiques et économiques, tentent aujourd'hui utiliser l'affaire Elf et la mise en cause du président du Conseil constitutionnel pour, au nom du droit, ajouter à un dispositif restrictif déjà abondamment pourvu par les précédentes législatures [...] Face à deux juges qui, dans un dossier aussi tentaculaire et explosif que l'affaire Elf, tentent avec obstination, courage et de maigres moyens de faire progresser leurs investigations, ces mêmes pouvoirs sont incités à prendre prétexte de la règle du secret de l'instruction pour se protéger."

La co-juge de Joly dans l'affaire Elf, Laurence Vichnievsky, a écrit le livre *Sans instructions*, dans lequel elle explique que "le fait judiciaire est devenu un produit de consommation. Pour le vendre, il faut sortir l'info le premier et en avoir l'exclusivité [...] La presse ne traite que les procédures qui mettent en cause des hommes publics ; des noms susceptibles d'éveiller un écho chez le lecteur."<sup>213</sup> En tant que juge d'instruction, Eva Joly a été accusée d'être responsable des fuites aux médias concernant l'enquête sur les différents volets de l'affaire Elf. Or, un élément important dans le débat médiatique sur l'affaire Elf a été le secret de l'instruction, qui fait partie de la procédure d'inquisition. Cet aspect du système judiciaire oblige les juges et d'autres membres du parquet à garder pour eux les éléments de l'instruction, ils ne peuvent rien révéler afin de ne pas influencer les enquêtes. Le secret de l'instruction est également important pour garantir un procès juste et équitable, et pour assurer le respect de la présomption d'innocence. Il faut noter que le principe du secret de l'instruction ne s'impose évidemment pas à la presse, qui travaille sous la loi de la liberté d'expression.

---

<sup>212</sup> *Le Monde* le 11 mars 1998

<sup>213</sup> Vichnievsky, Laurence 2002 : *Sans instructions*, page 217, Stock

---

## Alfred Sirven – oublié ou ignoré ?

Au début de l'affaire, les enquêteurs et Eva Joly avaient mis en question le rôle et le travail d'Alfred Sirven dans le groupe Elf-Aquitaine. Toutefois, la responsabilité principale avait été mise sur Loïk Le Floch-Prigent, et Sirven fut "mis à côté". En janvier 1999, *Le Monde* a révélé qu'Alfred Sirven, à l'époque en fuite aux Philippines depuis deux ans et demi, n'était recherché que depuis un mois - bien qu'Eva Joly eût délivré un mandat d'arrêt international en 1997. Ce faux pas vient s'ajouter à la liste de controverses concernant son travail cette année. Joly y a connu de grands revers, mais elle tient tête.

Dans son premier article cette année, Gattegno dit que c'est un "paradoxe incompréhensible", même un "mystère", que les deux mandats d'arrêt d'Alfred Sirven aient été limités au territoire national. Il se demande : "Faut-il croire à un oubli, à une négligence procédurale, ou peut-on imaginer que l'ancien homme fort d'Elf ait pu bénéficier si longtemps d'une bienveillance discrète mais consentie ?" En décrivant Alfred Sirven comme l'"ancien homme de confiance" d'Eva Joly, il éveille des soupçons sur le rapport entre les deux. Gattegno affirme ensuite que Sirven n'avait été recherché par la brigade financière qu'au mois d'août 1996, en soulignant que les policiers travaillaient "sous les ordres d'Eva Joly". Il cherche à savoir si les juges Joly et Vichnievsky ont pu ignorer que "le personnage vers lequel semblent inéluctablement converger toutes les pistes de l'affaire Elf était aussi peu activement recherché", et que l'absence de Sirven bloque la progression de l'enquête des deux magistrates.

Selon Gattegno, "l'engagement si tardif de véritables recherches sur sa piste [Sirven] apparaît injustifiable, et laisse planer, lui, un sentiment de malaise."<sup>214</sup> Joly explique que "la portée du mandat d'arrêt Sirven est effectivement restée, pendant presque deux ans, cantonnée au périmètre de Schengen (plus la Suisse), ce qui est une grave anomalie. Il a fallu un concours de circonstances pour que le journaliste du quotidien [Hervé Gattegno], avec ténacité, découvre le pot aux roses." Joly dit qu'elle avait "rédigé un mandat d'arrêt international, transmis au parquet – qui est responsable de sa diffusion – pour exécution. Mais le chaînon suivant semble avoir failli : le service de police désigné pour en assurer la

---

<sup>214</sup> "L'homme-clé de l'affaire Elf n'est recherché à l'étranger que depuis un mois", *Le Monde* le 5 janvier 1999



---

transmission à travers le monde aurait manqué de zèle, me dit-on. Quand on connaît les relations du suspect avec les services secrets, il est difficile de ne pas y voir une entrave au fonctionnement de la justice. Pourtant, c'est nous qui en portons la responsabilité publique [...] Une partie de l'opinion intègre l'idée que nous n'aurions même pas recherché le témoin clé de notre dossier.”<sup>215</sup>

### **Joly cause du scandale**

Trois mois plus tard, en avril, Gattegno écrit que Joly “a choisi de s'en prendre à l'ensemble des avocats” en affirmant que 15 % du chiffre d'affaires de la criminalité va aux avocats, ajoutant qu'il n'y aurait pas de blanchiment d'argent sans avocats.<sup>216</sup> Ces accusations ont été prononcées lors d'un débat organisé par l'Association de la presse anglo-américaine à Paris, et selon Gattegno, Eva Joly s'est exprimée ainsi afin de “justifier les perquisitions effectuées par elle et certains de ses collègues dans des cabinets d'avocats”, se référant principalement à la perquisition chez Eric Turcon en janvier. Turcon était le conseil d'Alfred Sirven et par conséquent impliqué dans l'affaire Elf, mis en examen et ensuite incarcéré. Cependant, Turcon avait été remis en liberté sur décision du président de la chambre d'accusation, cherchant ensuite à poursuivre en justice Joly et Vichnievsky pour “violation de domicile” et “atteinte au secret de la correspondance”. Cet incident a provoqué un vif débat sur le secret professionnel auquel sont tenus les magistrats et avocats français. Il a également eu pour résultat un procès contre Joly et Vichnievsky ; Gattegno se demande si la perquisition “contestée” était vraiment légale, concluant que “les deux juges restent des “prévenues”. Et Me Turcon un plaignant frustré.”<sup>217</sup>

Ce n'est pas seulement les différentes péripéties de l'affaire Elf qui ont intéressé la presse. Joly sera, au cours des années d'instruction, connue pour son discours sans langue de bois, ce qui lui a également valu une attention médiatique quelquefois indésirée. Dans son

---

<sup>215</sup>Joly, Eva 2003, page 98

<sup>216</sup> “Affrontement entre l'ordre des avocats et les juges de l'affaire Elf”, *Le Monde* le 3 avril 1999

<sup>217</sup> “Le procès d'une perquisition contestée des juges Joly et Vichnievsky”, *Le Monde* le 12 juin 1999

deuxième livre, elle explique que “[...] invitée par quelques journalistes de la presse étrangère, j’ai une conversation à bâtons rompus avec eux. Autant j’ai limité jusque-là mes interventions publiques à deux ou trois interviews sur les moyens alloués à la justice, autant j’ai régulièrement accepté des invitations privées, à dimension institutionnelle, car je pense qu’il est important d’échanger des points de vue avec le reste de la société, de ne pas rester enfermés dans notre bulle. Ce matin-là, je veux faire comprendre à mes interlocuteurs que la délinquance financière n’est pas simplement une affaire de mafiosi, de casinos ou de boîtes de nuit. Le crime d’argent nourrit une immense économie grise dont les bénéficiaires présentent une façade parfaitement honorable. Je m’appuie sur les travaux de plusieurs experts, notamment en matière de blanchiment d’argent de la drogue, qui démontrent qu’une partie notable des bénéfices de ce trafic revient à quelques avocats étrangers ayant pignon sur rue, qui aident à constituer les sociétés écrans, donnent des conseils en matière d’optimisation fiscale et apportent leur savoir-faire procédural.”<sup>218</sup>

Ces propos provoquent un scandale parmi les avocats et les juges de la galerie financière, ainsi que dans les médias, et Eva Joly le vit ainsi : “Cette salve d’une violence verbale démesurée montre que, médiatiquement, l’affaire Elf a atteint un point de non-retour. La couverture déraisonnable de l’enquête rend la moindre de nos déclarations explosive et le plus petit de nos actes incontrôlable<sup>219</sup>.” L’attention médiatique explose au sujet de l’écoute de Me. Turcon, une écoute supposée initiée par Joly, alors que celle-ci affirme n’avoir jamais demandé cette mise sur écoute.<sup>220</sup>

## **La critique continue**

Pendant l’automne 1999, Hervé Gattegno continue à publier des articles qui mettent l’accent sur les aspects critiqués du travail et des choix faits par Eva Joly. Il raconte que Joly avait essayé d’obtenir un poste de “professeur associé” à la faculté de droit (de la rue

---

<sup>218</sup> Joly, Eva 2003, pages 110-111

<sup>219</sup> *Ibid.*, pages 110-114

<sup>220</sup> Joly, Eva 2003, page 152

---

d'Assas) à Paris, en soulignant que sa candidature “ne fut pas même soumise” au conseil d'administration. Gattegno choisit ici de reprendre les dires d'un professeur qui a dit que Joly “ne possédait aucun des “sacrements” nécessaires” pour le poste. En outre, il explique que les éminences de la faculté se disaient embarrassés par la violente polémique qui opposait alors la magistrature au barreau de Paris, après ses accusations publiques contre les avocats.”<sup>221</sup> Il semble que Hervé Gattegno, pendant l'année 1999, soit devenu plus critique à l'égard d'Eva Joly de ce que l'on lit dans ses articles du *Monde*. Au lieu de focaliser sur les progrès faits dans l'investigation, il se concentre sur les fautes commises par Joly et sa co-juge, tout au long de l'année. Nous allons revenir sur le changement possible de l'attitude de Gattegno, mais entrons maintenant dans la nouvelle décennie, qui marque la fin de l'affaire Elf ; l'arrestation d'Alfred Sirven et le procès des inculpés. Simultanément, Eva Joly débute comme auteur, et publie plusieurs livres autobiographiques (sur une période de plusieurs années ) dans lesquels elle raconte ses expériences personnelles des années comme juge d'instruction parisien.

### **“L'honorable correspondante”**

Ayant duré déjà six ans, l'instruction de l'affaire Elf, qui continue, ne révèle plus de grandes surprises aux juges et à l'opinion française. Les présumés coupables et les autres personnes mises en cause sont le principal centre d'intérêt, étant donné qu'un procès s'approche. Dans la presse, les années qui suivent sont marquées par une récapitulation des faits établis. Cependant, la mise en examen de l'ancien ministre socialiste de l'économie et des finances, Dominique Strauss-Kahn, pour “complicité par instruction donnée et recel d'abus de biens sociaux”<sup>222</sup> est révélée au début de l'année, ce qui souligne encore que l'affaire est une véritable affaire d'État.

Le début de la nouvelle décennie allait devenir pour *Le Monde* tumultueux : trois jours avant la publication du premier livre d'Eva Joly (*Notre affaire à tous*), *Le Monde* choisit de

---

<sup>221</sup> “Pourquoi la juge Eva Joly n'enseignera pas à la faculté d'Assas”, *Le Monde* le 20 octobre 1999

<sup>222</sup> “Dominique Strauss-Kahn a été mis en examen dans l'affaire Elf”, *Le Monde* le 29 janvier 2000

publier un long article écrit par Joly elle-même, dans lequel elle présente une partie de son livre.<sup>223</sup> Cela représente pour le journal un “scoop”, étant donné que Joly “se raconte” pour la première fois. Nous allons voir que *La Face cachée du Monde* constaterait plus tard que Joly était une “honorable correspondante”<sup>224</sup> du journaliste Hervé Gattegno.

Après plusieurs années d’instruction, et également des rumeurs, des soupçons et des fausses histoires, Eva Joly se décida à raconter ces histoires telles qu’elle les a vécues. En écrivant son premier livre, elle s’est demandée : “Un magistrat critiqué – à tort, selon moi – pour la médiatisation excessive de son dossier, peut-il décentement publier un livre qui renforcera sa notoriété et les soupçons sur sa volonté de publicité ?” Joly a compris que publier le livre était un “coup de poker”, et que si les événements tournaient mal, elle pourrait “tout perdre et discréditer notre travail. Mais au moins tomberais-je en ayant cherché à me faire comprendre.”<sup>225</sup> Elle mentionne que les médias accueillent son premier livre avec “un mélange d’étonnement et de bienveillance.”<sup>226</sup> Dans une note, Joly souligne que dans *La Face cachée du Monde*, Pierre Péan et Philippe Cohen “attribuent la décision du *Monde* de publier les bonnes feuilles de *Notre affaire à tous* à une forme de remerciement pour les informations que j’aurais transmises à ce quotidien dont je serais, selon eux, un “honorable correspondant”. Je n’ai jamais transmis la moindre information à Hervé Gattegno, le journaliste chargé de l’affaire Elf. J’ai téléphoné une fois au directeur de la rédaction du *Monde*, après la publication par ce journal de l’article assassin sur la diffusion du mandat d’arrêt d’Alfred Sirven, pour rétablir la vérité sur les responsabilités à l’intérieur de la justice. Mon interlocuteur en a pris acte. L’accord de prépublication a en fait été négocié entre mon éditeur et Eric Fottorino, le rédacteur en chef des pages centrales du *Monde*, en dehors de ma présence. J’ai, bien évidemment, assigné Pierre Péan et Philippe Cohen en diffamation.”<sup>227</sup> On voit qu’Eva Joly dénie avoir été la source de Gattegno, et le fait

---

<sup>223</sup> “Eva Joly, une juge contre les “crimes d’argent””, *Le Monde* le 3 juin 2000

<sup>224</sup> Selon Joly, les auteurs de ce livre prenaient la publication des bonnes feuilles de son livre par *Le Monde* comme un remerciement pour les informations que Joly aurait transmises à la rédaction du journal.

<sup>225</sup> Joly, Eva 2003, pages 134-135

<sup>226</sup> *Ibid.*, page 135

<sup>227</sup> Joly, Eva 2003, page 135

---

d'intenter un procès pourrait constituer pour elle une façon de faire face à ce qui peut être considéré comme une injustice.

### **Alfred Sirven de retour en France**

Gattegno dit dans son article "Le mobile du cambriolage de la brigade financière reste mystérieux",<sup>228</sup> que l'on n'a pas réussi à trouver les coupables du cambriolage de la brigade financière en 1997. Le vol, ancien de trois ans, avait éveillé, selon le journaliste, de l'"humiliation" et de la "suspicion" au sein du groupe d'enquêteurs d'Eva Joly, vu que les perquisitions avaient même été faites au domicile de plusieurs membres de la brigade. Après avoir lu un tel article, on peut se demander pourquoi il a été publié, rien de ne constater le manque de preuves, parce que cet article n'apporte aucun nouvel élément important dans l'affaire Elf. Dans le même numéro du journal, Gattegno a publié un deuxième article, dans lequel il raconte que "des policiers sont accusés d'avoir entravé l'enquête sur l'affaire Elf",<sup>229</sup> concernant le même incident en 1997. Il y précise encore une fois que "l'enquête sur le cambriolage des locaux de la brigade financière à Paris et le vol de scellés de l'affaire Elf avaient mis en cause des complicités policières sans jamais révéler ni l'identité des voleurs ni leurs mobiles."

Recherché depuis des années, l'homme considéré comme celui qui a tiré les ficelles dans le groupe Elf-Aquitaine, est arrêté aux Philippines le 2 février 2001. Il est ensuite expulsé en France, et dans le premier article publié dans *Le Monde* annonçant cette nouvelle, Gattegno souligne que "le captif de Manille détient encore l'essentiel de ses secrets", et qu'il était "insaisissable depuis près de quatre ans".<sup>230</sup> En outre, "son absence prolongée a lourdement pesé sur l'instruction" de l'affaire Elf. Le même jour, Gattegno continue son récit du retour de ce "retraité bonhomme au chapeau de paille", comme il appelle Sirven.<sup>231</sup> Dans

---

<sup>228</sup> *Le Monde*, le 8 septembre 2000

<sup>229</sup> *Ibid.*

<sup>230</sup> "Alfred Sirven, l'homme-clé de l'affaire Elf, a été interpellé aux Philippines", *Le Monde* le 3 février 2001

<sup>231</sup> "'Fred", l'homme affable devenu personnage sulfureux", *Le Monde* le 3 février 2001

cet article, Gattegno raconte la vie et la carrière de ce “Fred” de manière très détaillée, depuis son studio à Neuilly en 1989 quand il n’avait même pas de voiture, jusqu’à son jardin d’orchidées à Manille dix ans plus tard, soupçonné d’avoir détourné plusieurs centaines de millions de francs.<sup>232</sup> Gattegno explique de manière très précise que la première mention du nom d’Alfred Sirven dans le dossier judiciaire de l’affaire Elf remonte au 1<sup>er</sup> février 1996 à 17 heures. Néanmoins, souligne-t-il, “les magistrats chargés de l’affaire Elf ont mis un an à comprendre le rôle central joué par Alfred Sirven.”<sup>233</sup>

### **Des juges en querelle ?**

En lisant les livres sortis sur Eva Joly et sur l’instruction de l’affaire Elf, on se rend compte d’un changement dans la relation entre Joly et ses deux co-juges, Laurence Vichnievsky et Renaud Van Ruymbeke. Le rapport entre les trois magistrats est également évoqué dans *Le Monde*, qui se base sur le fait que la relation devient de plus en plus tendue, en particulier entre les deux femmes et Van Ruymbeke. Hervé Gattegno le souligne dans son article “Le calendrier judiciaire d’Alfred Sirven suscite des divisions parmi les magistrats”<sup>234</sup> : il affirme qu’un “climat de rivalités” s’est installé parmi les trois juges, suite à leurs désaccords au sujet de la convocation de Sirven à son retour en France. Chez les juges, qui sont poussés par “une ambiance de course contre la montre”, des rivalités “sont apparues brutalement [...] lorsqu’Eva Joly et Laurence Vichnievsky ont imposé, contre l’avis de Renaud Van Ruymbeke, que le prisonnier de Manille soit directement conduit au pôle financier [...]” tard dans la nuit. Gattegno donne l’exemple du président du tribunal de Paris, Jean-Claude Magendie, qui a critiqué “la pratique des mises en examen nocturnes, de plus en plus courante au pôle financier”. Pour terminer, il mentionne également que Joly avait

---

<sup>232</sup> Gattegno continue à raconter la vie de Sirven dans l’article “Quand Alfred Sirven parlait”, paru le lendemain. En outre, dans “Les nombreuses pistes des affaires Elf convergent vers Alfred Sirven”, il raconte que son nom avait été cité à 3 649 reprises, dans 1 598 procès-verbaux, ce qui souligne son “omniprésence” dans l’affaire. (*Le Monde* le 7 février 2001)

<sup>233</sup> *Le Monde* le 4 février 2001

<sup>234</sup> *Le Monde* le 13 février 2001

réclamé “des crédits à la juridiction parisienne pour acheter du champagne afin de fêter l’arrestation d’Alfred Sirven.”

Un mois plus tard, Gattegno reprend les mêmes points dans son article “Alfred Sirven a déclaré au juge Van Ruymbeke avoir disposé d’appuis pour échapper à la justice”.<sup>235</sup> On y lit que Sirven avait été convoqué et entendu par Van Ruymbeke, en soulignant que cela s’est passé sans la présence de Joly et de Vichnievsky. Au juge, Alfred Sirven aurait déclaré qu’il attribuait la responsabilité de son “enlèvement” aux Philippines, “vêtu comme on l’est dans ces pays : en sandales et sans chaussettes”, à la juge Joly.<sup>236</sup> Gattegno souligne même le “sentiment de malaise” que Sirven a éprouvé à son retour à Paris, “entouré d’un appareil ridicule, digne d’un chef d’État d’une république bananière.” Pour finir, il évoque à nouveau la « fête au champagne » organisée par Joly, qui avait “profondément choqué” Sirven.

### Une justice en transformation

La France a vu sa justice changer pendant les affaires politico-financières des années 1990. On a fait la connaissance des juges d’instruction, qui sont devenus la nouvelle “coqueluche” des journalistes, constituant, pour certains, une précieuse source d’information. *Le Monde* constate en 2001 que “les juges d’instruction font peur,”<sup>237</sup> en parlant de la génération de magistrats “déterminés à aller jusqu’au bout de leur dossier sans connaître la forme particulière d’autocensure à l’égard des “puissants”.”<sup>238</sup> Tout au long de l’article on évoque la transformation du juge d’instruction, qui n’hésite pas à “employer des méthodes musclées : la mise en détention des hommes politiques et chefs d’entreprise pour éviter qu’ils fassent pression sur les témoins mais aussi pour les faire craquer.”<sup>239</sup> Dans ce contexte,

---

<sup>235</sup> *Le Monde* le 6 mars 2001

<sup>236</sup> *Ibid.*

<sup>237</sup> “Un pouvoir qui fait peur”, *Le Monde* le 11 mars 2001

<sup>238</sup> Dans l’article ci-dessus on reproduit une citation d’un juge d’instruction qui a dit que “si, en 1990, quelqu’un m’avait dit que le président du Conseil constitutionnel [Roland Dumas] allait être jugé et qu’une enquête menaçait l’Elysée, j’aurais répondu : vous êtes un doux rêveur. Aujourd’hui, plus personne n’est à l’abri.”

<sup>239</sup> “Un pouvoir qui fait peur”, *Le Monde* le 11 mars 2001

on évoque le débat sur l'avenir du juge d'instruction et également la loi sur la présomption d'innocence, ce qui peut être considéré comme une retombée directe de l'instruction de l'affaire Elf.

On a vu que l'année 2001 et l'instruction judiciaire en cours ne réserve pas de grandes surprises. La France se prépare au procès du plus grand scandale politico-financier jamais vu. Pendant l'année qui suit, nous allons voir que l'instruction de l'affaire Elf se termine, et qu'Eva Joly quitte la France, où elle a vécu pendant presque quarante ans. En outre, Hervé Gattegno s'éloigne petit à petit de l'affaire Elf et d'Eva Joly, et laisse la place aux autres journalistes du *Monde*. Néanmoins, il revient sur l'affaire, de manière très brève, quelques années plus tard. Par conséquent, la dernière partie de l'analyse sera entièrement concentrée sur les faits évoqués dans les articles, sans prêter l'attention à l'opinion personnelle existante ou inexistante du journaliste.

### **Eva Joly au bout de la route**

En février 2002, *Le Monde* constate que “Les juges d'instruction referment le dossier de l'affaire Elf après sept années d'enquête”<sup>240</sup> : 42 mis en examen et près de 300 tomes de procédure sur le détournement de plusieurs centaines de millions d'euros. Pendant sept ans, Eva Joly a travaillé sur le même dossier, rejointe par Laurence Vichnievsky, qui à l'époque fut remplacée par Renaud Van Ruymbeke. Devenue “l'une des plus célèbres juges d'instruction de France”,<sup>241</sup> Eva Joly prend la décision d'achever sa carrière française et de rentrer dans son pays natal. *Le Monde* reprend sa déclaration disant qu'elle ne “démissionne pas par mécontentement ou en raison de pressions”, mais qu'elle est “simplement arrivée au bout de la route avec l'enquête sur l'affaire Elf.” Le journaliste met l'accent sur l'évolution qu'a vécue Joly pendant ses années de magistrate : “*À la fois souriante et autoritaire, Mme Joly n'était guère appréciée des avocats qui ont eu affaire à elle. Ils lui reprochaient ses méthodes musclées et le recours à la “détention-pression”. Ses nombreuses sorties*

---

<sup>240</sup> *Le Monde* le 6 février 2002

<sup>241</sup> “Eva Joly quitte la magistrature pour conseiller le gouvernement norvégien”, *Le Monde* le 2 mars 2002



---

*médiatiques (livres, entretiens à la presse) lui ont également valu de solides inimitiés dans la magistrature, au sein même du pôle financier parisien, dont elle avait pourtant été à l'origine. Ces derniers mois, ses désaccords répétés avec Renaud Van Ruymbeke, appelé à ses côtés pour achever le dossier Elf, étaient devenus notoires, suscitant l'agacement du parquet et les commentaires ironiques des avocats du dossier.”*

Au début des années 2000, la justice française voit quitter leurs fonctions plusieurs grands noms de la magistrature ; autre que Joly, Laurence Vichnievsky et Eric Halphen ont également décidé de quitter l'instruction. Cela scelle, comme le dit *Le Monde*, la fin d'une époque.<sup>242</sup> Dans un autre article, on affirme que les “ramifications internationales”, les instructions qui “traînent en longueur”, et la complexité des affaires lassent l'opinion publique : “Ils ont été les icônes des années 1990. On les a vues, sortant de perquisition, encadrer les suspects avant de s'engouffrer dans les voitures, ou s'éclipser pour éviter les caméras, des dossiers fraîchement saisis sous les bras. S'attaquant de front à la délinquance en col blanc, les juges d'instruction financiers ont été érigés en justiciers de temps moderne, symbolisant l'exigence démocratique d'une égalité de tous devant la loi. La chronique des affaires, tout comme leur surexposition médiatique, a cependant fini par laisser : paradoxalement, au moment où les pouvoirs publics ont reconnu leur légitimité en créant des pôles financiers, les critiques se sont multipliées à leur encontre. Essoufflés, les plus médiatiques d'entre eux ont rendu les armes, signant la fin de l'époque glorieuse de la lutte contre la corruption.”<sup>243</sup>

## **Procès**

L'année 2003 devient l'année des procès des mis en examen dans l'affaire Elf. Elle devient également l'année d'une vaste critique du journal *Le Monde*, suite à la publication du livre *La Face cachée du Monde*, qui dénonce la direction du journal de référence des Français. L'année commence avec la relaxe de Roland Dumas en janvier, suite à laquelle

---

<sup>242</sup> “Le départ de trois juges symboles scelle la fin d'une époque”, *Le Monde* le 14 mars 2002

<sup>243</sup> “Héros des années 1990, les juges financiers ont perdu les faveurs de l'opinion”, *Le Monde* le 17 décembre 2002

---

l'avocat de Dumas évoque la responsabilité d'Eva Joly : "La justice a triomphé. Mais sur le plan de l'instruction, je crains que le jugement de l'histoire soit sévère. On a fait démissionner le quatrième personnage de l'État, il a été au bord de l'incarcération, on lui a imposé un contrôle judiciaire humiliant, une caution considérable, et tout cela pour conclure qu'il n'y a rien à lui reprocher pénalement. Il n'y avait pas de volet Dumas dans l'affaire Elf [...] J'adresse mes affectueuses pensées à Eva Joly."<sup>244</sup>

On y voit bien que, malgré le travail fait pour obtenir une justice égale pour tous, une erreur de jugement semble être largement plus dure à porter pour les puissants que pour le Français ordinaire. *Le Monde* souligne simultanément que cette relaxe "entérine la fin d'un cycle qui avait été entamé au début des années 1990 avec l'émergence d'un « pouvoir des juges » et la mise en cause concomitante des politiques."<sup>245</sup> Comme pour souligner la "dégradation" du métier du juge d'instruction, le président de la République, Nicolas Sarkozy, allait proposer en 2009 la suppression du juge d'instruction en faveur d'un juge de l'instruction, mettant par conséquent en question l'indépendance de la justice française.

Le procès d'Elf s'ouvrit le 17 mars 2003 à Paris, impliquant trente-sept prévenus, avec une durée prévue de quatre mois.<sup>246</sup> Nous savons qu'Eva Joly était à l'époque déjà retournée en Norvège, ce qui souligne bien le rôle du juge d'instruction : il mène les enquêtes et dirige l'instruction, mais il ne participe pas au procès. Son travail préparatoire sera alors jugé par le parquet et les avocats.

### **Accusations en tous sens**

Une deuxième affaire allait se produire au même moment que l'affaire Elf ; le livre polémique, *La Face cachée du Monde*, sort le 26 février 2003, dans lequel ses deux auteurs (Pierre Péan et Philippe Cohen) dénoncent les méthodes utilisées par le journal et un présumé "abus de pouvoir" par son équipe dirigeante. Dans l'article "Le Monde, est-il un

---

<sup>244</sup> "Roland Dumas a été relaxé par la cour d'appel de Paris", *Le Monde* le 31 janvier 2003

<sup>245</sup> "Justice et affaires : la fin d'un cycle", *Le Monde* le 13 février 2003

<sup>246</sup> "Le procès-fleuve de l'affaire Elf s'ouvre devant le tribunal correctionnel", *Le Monde* le 18 mars 2003

---

danger pour la démocratie ?” qui paraît le même jour, *Le Monde* précise de son côté que “ce roman d’espionnage est une machine à discréditer, où l’animosité fait litière du sérieux. Son objectif est explicite : provoquer une crise interne au *Monde* [...]” Suite aux accusations des auteurs, les trois sociétés qui constituent le groupe Le Monde assignent en diffamation les auteurs et leur éditeur.<sup>247</sup> Or, cette “affaire du *Monde*” allait se terminer par une médiation en juin 2004. Le livre évoque la prétendue collaboration entre Hervé Gattegno et Eva Joly pendant l’affaire Elf, ce que tous les deux démentent plus tard. Néanmoins, les auteurs seront à nouveau poursuivis en diffamation, cette fois-ci par Eva Joly.

En plein milieu du procès d’Elf, Eva Joly termine son deuxième livre (*Est-ce dans ce monde-là que nous voulons vivre ?*). Le 15 juin 2003, sous le titre “Les peurs d’Eva Joly”, *Le Monde* publie à nouveau les bonnes feuilles, comme il l’a fait pour son premier livre trois ans auparavant. La critique du livre paraît deux jours plus tard. Selon le journal, le récit de Joly est “une plaidoirie en réponse aux multiples accusations dont la juge a été l’objet pendant les longues années d’instruction de l’affaire Elf et qui ont trouvé leur écho jusque dans les déclarations de certains prévenus devant le tribunal correctionnel.”<sup>248</sup> Elle y expose également ses réflexions sur la justice et le pouvoir sous l’affaire Elf. Le journaliste indique que “le moment choisi pour livrer ce témoignage suscite critiques et interrogations”, et se demande si le livre ne constitue qu’une “preuve de l’égotisme de celle qui a été la juge la plus célèbre de France.”

Le même jour, un deuxième article, “Le livre d’Eva Joly suscite la polémique dans l’institution judiciaire”, explique que le choix de la date de publication du livre n’est qu’une tentative de la part de Joly d’obtenir un maximum de publicité. Dans l’article, *Le Monde* se réfère à plusieurs hommes politiques,<sup>249</sup> qui, chacun à son tour, dénoncent les méthodes de Joly. Les avocats des prévenus d’Elf dénoncent également la publication comme “plutôt pitoyable” et “une opération commerciale orchestrée en plein procès.” À nouveau, le parquet de Paris se montre très critique à l’égard de Joly, comme il l’a fait en 1999 suite à ses propos

---

<sup>247</sup> “Le Monde assigne en diffamation Pierre Péan, Philippe Cohen et leur éditeur”, *Le Monde* le 5 avril 2003

<sup>248</sup> “Le plaidoyer d’une juge contre la corruption”, *Le Monde* le 17 juin 2003

<sup>249</sup> Notamment Jean-Louis Debré (président de l’Assemblée nationale) et Paul-Albert Iweins, bâtonnier de Paris.

sur la pratique du blanchiment d'argent des avocats.<sup>250</sup> Pour terminer, le tribunal de Paris décide enfin que le livre constitue “un péril imminent d'atteinte à la présomption d'innocence”, et sa parution est interdite jusqu'à la clôture des débats des procès Elf. Le bâtonnier de Paris estime, de manière très ironique, que “peut-être faut-il que Mme Joly s'habitue au fait que le dossier Elf n'est pas le dossier Joly contre le reste du monde.”<sup>251</sup>

L'année 2003 devint une année de débat et de procès. Et le procès continue pendant l'année 2004 et 2005, pour lesquelles *Le Monde* ne mentionne que très brièvement Joly et Elf, en particulier en connexion du livre de Péan et Cohen. La défense des auteurs a présenté Joly comme une “Jeanne d'Arc de la pureté judiciaire”. Elle ajoute que “Mme Joly s'est inscrite volontairement dans une démarche publique. C'est une star. Comme tout autre personnage public, elle doit accepter le revers de la médaille. On est là dans le droit de la critique. C'est un secret de Polichinelle que les juges d'instruction violent le secret de l'instruction. Cette poursuite a comme avantage que nous ayons encore parlé pendant toute une journée de Mme Joly.”<sup>252</sup>

---

<sup>251</sup> “Le tribunal de Paris interdit la parution du livre d'Eva Joly avant la fin des débats du procès Elf”, *Le Monde* le 20 juin 2003

<sup>252</sup> “Les auteurs de *La Face cachée du Monde*, poursuivis en diffamation par l'ex-juge Eva Joly, sont accusés de n'avoir “pas mené d'enquête””, *Le Monde* le 3 avril 2004

---

## Conclusion

Les affaires politico-financières des années 1990, ont-elles changé la vision des Français ? On sait que le point de jonction corruption-politique n'a jamais été sur un niveau plus élevé que dans l'affaire Elf. Aujourd'hui, il est plus facile de cacher la corruption qu'auparavant, on ne cesse d'inventer de nouvelles méthodes afin d'éviter d'être démasqué. En même temps, il y a des réseaux secrets au sein des entreprises, et d'énormes ressources économiques, qui facilitent le dévoilement de corruption. L'affaire Elf a fait condamner des dirigeants industriels et des ministres. Elle a attiré l'attention des Français sur une tradition d'abus de pouvoir et d'abus de confiance à l'égard des citoyens. Or, les Français ont réagi très différemment à ces scandales ; certains ont été choqués que cela puisse arriver dans une démocratie moderne. D'autres se sont dit neutres, et d'autres encore ont pris la défense des corrupteurs, dénonçant plutôt les juges qui ont révélé les abus, et ainsi fait relancer le débat sur un pouvoir politique trop indépendant et une justice faite pour conserver l'impunité des grands.

Nous avons appris que la presse est censée détenir un rôle de contre-pouvoir dans la société. On sait que la justice et les journalistes ont trouvé intérêt à collaborer dans l'instruction des affaires politico-financières. Laurence Vichnievsky, co-juge d'Eva Joly dans l'affaire Elf, a dit qu'« avant d'être une alliée, la justice est avant tout un outil pour le journaliste. Elle lui ouvre, grâce à ses moyens de recherche, mais avec le handicap du secret de l'instruction, des portes qui, sans elle, resteraient fermées : documents, comptes bancaires, interrogatoires. Elle lui fournit de précieuses informations pour son travail. À charge pour le journaliste ensuite de les compléter et de les recouper [...] La liberté de jugement du journaliste requiert un véritable investissement personnel et des contacts dans de nombreuses sphères de pouvoir, administrative, politique, policière, judiciaire, mais également au sein des entreprises de banques et auprès des parlementaires, d'intermédiaires en tout genre, et d'auxiliaires de justice tels que les avocats, très précieux pour les journalistes d'enquête. »<sup>253</sup>

---

<sup>253</sup> Vichnievsky, Laurence 2002, page 15

Selon Vichnievsky, les journalistes “accèdent, pour une grande partie, aux procédures judiciaires, non par l’intermédiaire des magistrats, mais grâce aux renseignements fournis par les avocats, voire par quelques sources étrangères à la justice.”<sup>254</sup> Autrement dit, Vichnievsky ne fait que confirmer ce qu’affirme Eva Joly dans ses livres ; que ce ne sont pas les magistrats qui donnent aux journalistes les “secrets” de l’instruction, mais plutôt les avocats ou d’autres personnes impliquées.

À travers notre analyse, nous avons constaté qu’il y a eu un véritable changement dans la présentation d’Eva Joly par *Le Monde* pendant les années d’instruction de l’affaire Elf, et surtout dans la manière dont elle a été présentée par Hervé Gattegno. Au début, le journaliste a éprouvé une fascination manifeste pour la juge : ses méthodes de travail étaient orthodoxes et étonnantes. Joly était considérée comme une “étrangère”, et quand elle a fait mettre Loïk Le Floch-Prigent en prison, les Français ont compris qu’ils étaient témoins de quelque chose de jamais vu : le président d’une société d’État dégradé en inculpé par une juge femme qui n’était même pas française. La presse commence par admirer Joly. Or, le temps passe, des noms plus ou moins connus en France sont impliqués dans l’affaire, et la presse tourne bride afin de devenir, à l’instar des collègues de Joly, de plus en plus critique et sceptique à la juge.

Peut-être que les méthodes de Joly devinrent trop étonnantes aux Français. Au lieu de saluer ses révélations, la presse a commencé à chercher des réponses dans son enfance en Norvège, et dans sa vie privée, afin d’expliquer son désir de faire démasquer des corrompus du monde du grand patronat. On voit clairement que les articles sur Joly publiés vers la fin de la décennie et au début des années 2000 sont beaucoup plus critiques, de façon générale, qu’à la naissance de l’affaire Elf en 1994.

Personne d’autre qu’Eva Joly et Hervé Gattegno sachent s’ils ont vraiment collaboré ou que cette allégation n’est qu’une invention des “adversaires” de Joly. Nous ne pouvons que deviner. Cependant, il est clair que l’attitude de Gattegno a changé au cours des années. L’affirmation de Péan et Cohen, que Joly était l’“honorabile correspondante” du *Monde*, a été réfutée par Joly et par Gattegno. En réponse à la question “vous avez été tentée de nous

---

<sup>254</sup> Vichnievsky, Laurence 2002, page 17

---

instrumentaliser ?”, Joly a répondu que “l’idée [d’utiliser les journalistes] ne m’est même jamais effleurée.”<sup>255</sup>

On a constaté que Gattegno a à la fois soutenu et critiqué Joly et son travail, toutefois il choisit de présenter Joly comme une femme puissante et importante, dans son livre. Il dit qu’ “elle est presque une légende, au moins une icône. La femme venue du froid, rendue célèbre par ses enquêtes retentissantes au coeur des pouvoirs et repartie vers les fjords, lassée des intrigues et des attaques que lui ont valu ses succès judiciaires. Elle ne ressemble pourtant pas à sa caricature : mutine et coquette, c’est une grand-mère, étonnement vive et ardente qu’anime toujours le désir de bien faire – et de faire le bien.”<sup>256</sup> D’une certaine manière, ce livre et ce récit de Gattegno, peuvent être considérés comme l’image qu’il a gardée d’Eva Joly, malgré leurs désaccords : si la relation entre Gattegno et Joly finit par “s’envenimer”,<sup>257</sup> comme le disent Etchegoin et Aron, il est normal de croire que Gattegno n’aurait jamais publié ce récit très favorable et admirative de l’ex-juge.

Dans le même livre (qui est écrit en forme d’interviews), Joly explique également que la complexité des affaires politico-financières rend difficile le travail des journalistes, et demande de leur part un travail très solide, et par conséquent, ces derniers choisissent de s’en prendre aux magistrats au lieu d’aller au fond des affaires.<sup>258</sup> Les auteurs lui posent la question de savoir si jamais elle a été tentée par la politique. Elle répond qu’elle a “déjà l’impression de participer à une forme d’action politique,” mais qu’elle n’est pas attirée par le Parlement, n’ayant jamais été militante et que les partis sont très hiérarchisés. On voit cependant aujourd’hui qu’elle a choisi l’arène politique comme son nouveau champ de bataille.<sup>259</sup>

Le débat sur l’indépendance de la presse française, et la “mauvaise” évolution du journal *Le Monde*, selon Péan et Cohen, continue. On sait aujourd’hui que le groupe de

---

<sup>255</sup> Dehli, Hege et Jean-François Giré 2009 : *Le bonheur dans l’engagement*

<sup>256</sup> Gattegno, Hervé et Anne-Cécile Sarfati 2007 : *Femmes au pouvoir : Récits et confidences*, page 215

<sup>257</sup> Etchegoin et Aron 2002, page 85

<sup>258</sup> *Ibid.*, pages 219-220

<sup>259</sup> Elle est députée européenne et une possible candidate à l’élection présidentielle en 2012.

presse Le Monde a récemment connu un changement, qui diminue l'indépendance économique du journal : de nouveaux propriétaires<sup>260</sup> l'ont refinancé, ce qui rompt avec les principes de la fondation de 1944. Toutefois, les nouveaux actionnaires ont décidé d'instaurer un "pôle d'indépendance" à but non lucratif, dont la mission est de veiller à la préservation de l'indépendance éditoriale des publications du groupe, et d'assurer "le respect de l'indépendance rédactionnelle."<sup>261</sup> Le président du directoire du groupe, Eric Fottorino, a déclaré que l'indépendance d'un journal "n'est pas une affaire de capital. C'est un état d'esprit [...] Il faut garder ses distances vis-à-vis des pouvoirs et des actionnaires." Reste à voir si *Le Monde* réussit à maintenir son image de journal de référence indépendant.

Chemin faisant, en lisant les articles du *Monde* et les livres d'Eva Joly, il est clair que Joly se sent traitée d'une façon injuste par ses collègues au Palais de justice, par le journal *Le Monde* et son journaliste Hervé Gattegno, et également par Pierre Péan et Philippe Cohen. Certains pensent que cela est le prix à payer, quand on choisit la place publique pour son travail. D'autres partagent les mêmes sentiments que Joly. D'une perspective personnelle, personne d'autre que Joly ne sait si les années d'instruction de l'affaire Elf en ont valu la peine, si les années de protection par de gardes du corps, de menaces et de peur méritaient un tel sacrifice. D'un point de vue professionnel, il est hors de doute que son travail a porté des fruits. Cependant, l'affaire Elf ne sera malheureusement pas la dernière affaire politico-financière en France.

---

<sup>260</sup> Pierre Bergé, Xavier Niel et Matthieu Pigasse

<sup>261</sup> "Le Groupe Le Monde capitalise sur l'avenir", *Le Monde* le 25 septembre 2010



## Bibliographie

### Ouvrages consultés

- Albert, Pierre 2004 : *La presse française*. La Documentation Française, Paris
- Aron, Matthieu et Marie-France Etchegoin 2002 : *Eva ou La justice est un roman*. Robert Laffont/J'ai Lu, Paris
- Éveno, Patrick 2004 : *Histoire du journal Le Monde : 1944-2004*. Albin Michel, Paris
- Eveno, Patrick 2004 : “ “Le Monde” : soixante ans de politique”, *L'Histoire* numéro 293
- Gaetner, Gilles 1992 : *L'argent facile : dictionnaire de la corruption en France*. Stock, Paris
- Gattegno, Hervé et Anne-Cécile Sarfati 2007 : *Femmes au pouvoir : Récits et confidences*. Avec la collaboration de Myriam Levain. Stock, Paris
- Greilsamer, Laurent et Daniel Schneidermann 2002 : *Où vont les juges ?* Fayard, Paris
- Joly, Eva et Laurent Beccaria 2000 : *Notre affaire à tous*. Les Arènes, Paris
- Joly, Eva et Caroline Joly-Baumgartner 2002 : *L'abus de biens sociaux à l'épreuve de la pratique*. Economica, Paris
- Joly, Eva et Laurent Beccaria 2003 : *Est-ce dans ce monde-là que nous voulons vivre ?* Les Arènes, Paris
- Joly, Eva et Vibeke Knoop Rachline 2003 : *Korrupsjonsjeger : Fra Grünerløkka til Palais de Justice*. Aschehoug. Oslo
- Joly, Eva 2004 : *Kampen mot korrupsjon – fra utopi til virkelighet*. Kristofer Lehmkuhl forelesning 2004. Norges Handelshøyskole, Bergen
- Joly, Eva 2007 : *La force qui nous manque*. Aec Judith Perrignon. Les Arènes, Paris
- Joly, Eva 2009 : *Des héros ordinaires*. Les Arènes, Paris
- Le Floch-Prigent, Loïk 2001 : *Affaire Elf, affaire d'État*. Entretiens avec Éric Decouty. Gallimard, Paris
- Lecasble, Valérie et Airy Routier 1998 : *Forages en eau profonde – Les secrets de “l'affaire Elf”*. Grasset, Paris
- Péan, Pierre et Philippe Cohen 2003 : *La Face cachée du Monde : du contre-pouvoir aux abus de pouvoir*. Mille et une nuits, Paris

Routier, Airy, 2001 : *Pétrole et raison d'État – Le dossier Elf*, L'Histoire numéro 251

Vichnievsky, Laurence et Jacques Follorou 2002 : *Sans instructions*. Stock, Paris

Østberg, Kai 2006 : *Duksenes republikk*. IFS Info 3/2006. Institutt for forsvarsstudier, Oslo

## Films

Belvaux, Lucas 2007 : *Les Prédateurs*. France

Chabrol, Claude 2006 : *L'ivresse du pouvoir*. France

Dehli, Hege 2008 : *Eva Joly, une justice malgré tout*. France

Dehli, Hege et Giré, Jean-François 2010 : *Le bonheur dans l'engagement*. France

## Internet

Transparence Internationale : *Indice de perception de la corruption 2009, perspectives régionales : Union européenne et Europe de l'Ouest* [www.transparency.org](http://www.transparency.org)

[http://ec.europa.eu/index\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/index_fr.htm)

<http://www.coe.int/DefaultFR.asp>

<http://www.histoiredesmedias.com/Publications.html>

[http://transparency.org/policy\\_research/surveys\\_indices/cpi/2009/cpi\\_2009\\_table](http://transparency.org/policy_research/surveys_indices/cpi/2009/cpi_2009_table), le 12 septembre 2010

<http://prdchroniques.blog.lemonde.fr/2007/01/31/affaire-elf-dernier-arret-avant-oubli/>, le 29 août 2010

<http://www.businesspme.com/articles/finance/107/paradis-fiscal.html> le 12 janvier 2011

<http://www.edubourse.com/guide-bourse/commission-operation-bourse.php>, le 28 janvier 2011

---

**Articles de presse**

Routier, Airy : “Le chemin de croix d’Eva Joly”, *Le Nouvel Observateur*, le 11 février 1999

*Aujourd’hui en France*, le 17 mai 2005

“Elf, une affaire d’État”, *Le Monde diplomatique*, janvier 2006

***Le Monde - aperçu chronologique***<sup>262</sup>

Gattegno, Hervé : “Après l’interpellation et la double mise en examen du député des Bouches-du-Rhône, le garde des sceaux prend la défense du juge d’instruction Eva Joly mis en cause par M. Tapie”, le 2 juillet 1994

Gattegno, Hervé : “Publié par Le Canard Enchaîné : le texte d’une écoute de Bernard Tapie confirme les soupçons du juge Joly”, le 7 juillet 1994

“Chronologie juillet 1994”, le 10 août 1994

“La lutte contre la corruption : le réveil des juges”, le 20 octobre 1994

“Dans l’affaire Bidermann, un protocole d’accord embarrasse Le Floch”, le 22 avril 1995

“La justice enquête sur M. Le Floch-Prigent”, le 5 janvier 1996

“Le juge Joly enquête sur les “avantages” consentis à M. Le Floch-Prigent par M. Bidermann”, le 5 janvier 1996

“Des dossiers variés, souvent médiatisés”, le 20 mars 1996

Gattegno, Hervé : “Le juge Eva Joly relance l’enquête sur l’affaire Bidermann”, le 27 mars 1996

Gattegno, Hervé : “L’ancienne épouse de Monsieur Le Floch avait admis avoir perçu des “faveurs” de M. Bidermann”, le 28 mars 1996

Gattegno, Hervé : “Elf Aquitaine aurait constitué une “caisse noire” au Luxembourg”, le 14 juin 1996

Gattegno, Hervé : “Les enquêteurs s’interrogent sur les 787 millions de francs engloutis dans le groupe Bidermann”, le 14 juin 1996

---

<sup>262</sup> Il faut noter qu’un nombre d’articles de la bibliographie n’apparaissent pas dans les archives du *Monde* sous le nom de leur(s) auteur(s).

Gattegno, Hervé : “L’affaire Elf-Bidermann entre dans sa phase décisive”, le 4 juillet 1996

Gattegno, Hervé : “Le PDG de la SNCF, Le Floch-Prigent, a été incarcéré”, le 6 juillet 1996

Gattegno, Hervé : “Eva Joly, l’autorité avec le sourire”, le 6 juillet 1996

Logeart, Agathe : “La case prison”, le 6 juillet 1996

“La tour Elf affiche son indifférence”, le 7 juillet 1996

“Référé-liberté et détention provisoire”, le 7 juillet 1996

Gattegno, Hervé : “Le juge Joly perquisitionne au siège de la SNCF”, le 13 juillet 1996

Gattegno, Hervé : “Le Floch est maintenu en détention par la chambre d’accusation”, le 19 juillet 1996

Gattegno, Hervé : “La justice soupçonne des “détournements organisés” dans le dossier Elf”, le 10 août 1996

Gattegno, Hervé : “Le mystérieux témoignage d’une Ivorienne contre M. Le Floch-Prigent”, le 11 septembre 1996

“Une audition ambiguë”, le 21 septembre 1996

“Le “Who’s Who” de l’affaire Elf”, le 21 septembre 1996

Gattegno, Hervé : “Première contre-attaque judiciaire de l’avocat de M. Le Floch-Prigent”, le 27 septembre 1996

“Sept magistrats européens lancent à Genève un appel à la lutte contre la corruption”, le 2 octobre 1996

Chemin, Anne : “Presse: les mauvaises tentations du pouvoir”, le 4 octobre 1996

Rollat, Alain : “Le rêve d’Eva”, le 4 février 1997

Gattegno, Hervé : “L’affaire Elf envenime les relations franco-gabonaises”, le 2 avril 1997

Gattegno, Hervé : “Eva Joly demande le renfort d’un deuxième juge dans l’affaire Elf”, le 24 avril 1997

“Laurence Vichnievsky désignée pour co-instruire le dossier Elf”, le 8 mai 1997

Gattegno, Hervé : “Des souris et des juges, ou l’instruction assistée par l’ordinateur”, le 2 août 1997

“Cambriolages et incendie: les étranges déboires du juge Eva Joly”, le 9 septembre 1997

Gattegno, Hervé : “L’affaire d’État qui inquiète M. Dumas”, le 25 janvier 1998

“Eva Joly et Laurence Vichnievsky, un duo inédit à la galerie financière”, le 28 janvier 1998

---

“Une paire de chaussures sur mesure”, le 7 mars 1998

Gattegno, Hervé : “M. Dumas assure pouvoir “justifier toutes les sommes” déposées sur son compte bancaire”, le 7 mars 1998

Gattegno, Hervé : “Affaire Elf: le labyrinthe des comptes suisses de Mme Deviers-Joncour”, le 7 mars 1998

”Les ferrets d’Elf”, le 8 mars 1998

”Roland Dumas est convoqué le 18 mars pour être mis en examen”, le 8 mars 1998

”D’importantes sommes en espèces et d’obscurs circuits bancaires”, le 8 mars 1998

”Le président du Conseil constitutionnel invoque l’autorité du chef de l’État pour sa défense”, le 10 mars 1998

”M. Le Floch-Prigent à nouveau entendu par les juges Joly et Vichnievsky”, le 10 mars 1998

”Le droit, la morale”, le 10 mars 1998

”La presse, bouc émissaire”, le 11 mars 1998

”M. Le Floch-Prigent affirme qu’en 1992 et 1993 il avisait François Mitterrand des commissions d’Elf”, le 11 mars 1998

Gattegno, Hervé : ”Un document présente l’ex-PDG d’Elf comme bénéficiaire éventuel d’une commission”, le 31 mars 1998

Gattegno, Hervé : ”Comment les juges Joly et Vichnievsky cherchent à confondre Roland Dumas”, le 31 mars 1998

”Les juges Joly et Vichnievsky ordonnent une expertise médicale de Roland Dumas”, le 7 avril 1998

Gattegno, Hervé : ”Un proche de François Mitterrand mis en cause dans l’affaire Elf”, le 12 avril 1998

”Les deux juges d’instruction de l’affaire Elf vont notifier sa mise en examen à Roland Dumas. Mm Joly et Vichnievsky devaient se rendre, mercredi, au domicile du président du Conseil constitutionnel”, le 29 avril 1998

”Roland Dumas ou les tribulations d’un séducteur”, le 30 avril 1998

Gattegno, Hervé : “Quand un simple bristol devient pièce à conviction”, le 2 mai 1998

Gattegno, Hervé : “Soumis à un contrôle judiciaire très sévère, M. Dumas se dit étranger aux faits qui lui sont reprochés”, le 2 mai 1998

Gattegno, Hervé : ”La partie d’échecs croisée entre l’ancien avocat et les deux juges”, le 2 mai 1998

“Quatre juges financiers expliquent les difficultés qu’ils rencontrent face à la corruption internationale”, le 28 mai 1998

Gattegno, Hervé : “Roland Dumas a pris la défense de Christine Devier-Joncours lors de son interrogatoire par les juges d’instruction”, le 6 juin 1998

Gattegno, Hervé : “Les juges interrogent Roland Dumas sur le fonctionnement de ses comptes”, le 14 juin 1998

“Le Conseil constitutionnel s’efforce de fonctionner “comme si de rien n’était” ”, le 14 juin 1998

“M. Dumas s’explique sur ses comptes devant les juges”, le 18 juin 1998

“Roland Dumas critique vivement “la publication d’extraits” du procès-verbal de son interrogatoire”, le 19 juin 1998

“Le secret d’un intouchable”, le 23 octobre 1998

Gattegno, Hervé : “M. Chirac se protège en défendant M. Dumas”, le 2 décembre 1998

“Dans la magistrature, une quasi-parité qui s’arrête aux postes hiérarchiques”, le 17 décembre 1998

Gattegno, Hervé : “L’homme-clé de l’affaire Elf n’est recherché à l’étranger que depuis un mois”, le 5 janvier 1999

Gattegno, Hervé : “Christine Deviers-Joncour a décidé de se défendre en accusant Roland Dumas”, le 5 mars 1999

Gattegno, Hervé : “La véracité du témoignage de Mme Deviers-Joncour contre Roland Dumas est mise en doute”, le 11 mars 1999

“Le club des incorruptibles”, le 22 mars 1999

“Les avocats de Roland Dumas demandent la récusation des juges Joly et Vichnievsky”, le 26 mars 1999

Gattegno, Hervé : “Affrontement entre l’ordre des avocats et les juges de l’affaire Elf”, le 3 avril 1999

Gattegno, Hervé : “Les représentants des avocats critiquent vivement la juge Eva Joly”, le 4 avril 1999

”Vaines avocasseries et vrais enjeux”, le 9 avril 1999

Gattegno, Hervé : “Le procès d’une perquisition contestée des juges Joly et Vichnievsky”, le 12 juin 1999

Gattegno, Hervé : “Elf: le rôle énigmatique d’un ancien bâtonnier de Paris”, le 29 septembre 1999

---

“Controverse sur l’étendue du secret professionnel des avocats”, le 29 septembre 1999

Gattegno, Hervé : “Pourquoi la juge Eva Joly n’enseignera pas à la faculté d’Assas”, le 20 octobre 1999

Gattegno, Hervé : “Dominique Strauss-Kahn a été mis en examen dans l’affaire Elf”, le 29 janvier 2000

“Eva Joly, une juge contre les “crimes d’argent””, le 3 juin 2000

Gattegno, Hervé et Ceaux, Pascal : ”Le mobile du cambriolage de la brigade financière reste mystérieux”, le 8 septembre 2000

Gattegno, Hervé et Ceaux, Pascal : “Des policiers sont accusés d’avoir entravé l’enquête sur l’affaire Elf”, le 8 septembre 2000

“Les “affaires” avivent une guerre sourde entre juges du pôle financier de Paris et avocats”, le 14 janvier 2001

“Plus de trois ans de procédure”, le 23 janvier 2001

“Pour les journalistes étrangers, une histoire “comme au cinéma” ”, le 26 janvier 2001

“Alfred Sirven, l’homme-clé de l’affaire Elf, a été interpellé aux Philippines”, le 3 février 2001

Gattegno, Hervé : ““Fred”, l’homme affable devenu personnage sulfureux”, le 3 février 2001

”La victoire de trois juges”, le 4 février 2001

Gattegno, Hervé : ”Les magistrats chargés de l’affaire Elf ont mis un an à comprendre le rôle central joué par Alfred Sirven”, le 4 février 2001

“Une affaire aux multiples ramifications”, le 4 février 2001

Gattegno, Hervé : “Quand Alfred Sirven parlait”, le 4 février 2001

Gattegno, Hervé : “Les nombreuses pistes des affaires Elf convergent vers Alfred Sirven”, le 7 février 2001

Gattegno, Hervé : “Le calendrier judiciaire d’Alfred Sirven suscite des divisions parmi les magistrats”, le 13 février 2001

Gattegno, Hervé : “Alfred Sirven a déclaré au juge Van Ruymbeke avoir disposé d’appuis pour échapper à la justice”, le 6 mars 2001

“Un pouvoir qui fait peur”, le 11 mars 2001

Gattegno, Hervé : “M. Sirven est soupçonné d’avoir participé au détournement de 1,5 milliards de francs”, le 13 mars 2001

Gattegno, Hervé : “Les deux commissions reçues par Mme Deviers-Joncour ont-elles pu être versées sans l’aval de M. Le Floch-Prigent ?”, le 13 mars 2001

Gattegno, Hervé : “Eva Joly a dépêché des policiers auprès de M. Le Floch-Prigent, à l’hôpital Cochin”, le 11 avril 2001

“Les quatre volets de l’affaire Elf encore à l’instruction”, le 1 juin 2001

Gattegno, Hervé : “Derrière M. Le Floch-Prigent, la condamnation d’un “système””, le 1 juin 2001

Gattegno, Hervé : “La juge Eva Joly tente de justifier des investigations ayant visé l’un des avocats d’Alfred Sirven”, le 8 juin 2001

Gattegno, Hervé : “Les sous-entendus d’une figure des “affaires””, le 6 octobre 2001

Gattegno, Hervé : “Cinq ans après sa mise en examen, M. Le Floch-Prigent apparaît cerné par des soupçons convergents”, le 18 décembre 2001

“Les juges d’instruction referment le dossier de l’affaire Elf après sept années d’instruction”, le 6 février 2002

”Eva Joly quitte la magistrature pour conseiller le gouvernement norvégien”, le 2 mars 2002

”Le départ de trois juges symboles scelle la fin d’une époque”, le 14 mars 2002

”Héros des années 1990, les juges financiers ont perdu les faveurs de l’opinion”, le 17 décembre 2002

”Une procédure commencée en juillet 1994”, le 25 décembre 2002

”Roland Dumas a été relaxé par la cour d’appel de Paris”, le 31 janvier 2003

”Justice et affaires: la fin d’un cycle”, le 13 février 2003

”*Le Monde* est-il un danger pour la démocratie ?”, le 26 février 2003

”Le procès-fleuve de l’affaire Elf s’ouvre devant le tribunal correctionnel”, le 18 mars 2003

”Le début du procès Elf a déstabilisé ses principaux prévenus”, le 1 avril 2003

”*Le Monde* assigne en diffamation Pierre Péan, Philippe Cohen et leur éditeur”, le 5 avril 2003

“Les peurs d’Eva Joly”, le 15 juin 2003

“Le plaidoyer d’une juge contre la corruption”, le 17 juin 2003

“Le livre d’Eva Joly suscite la polémique dans l’institution judiciaire”, le 17 juin 2003

“Double scandale”, le 17 juin 2003



---

“Les avocats des prévenus de l’affaire Elf s’indignent de la publication du livre d’Eva Joly”, le 18 juin 2003

”Le tribunal de Paris interdit la parution du livre d’Eva Joly avant la fin des débats du procès Elf”, le 20 juin 2003

”Elf, une histoire française”, le 13 novembre 2003

”Les auteurs de “La Face cachée du “Monde”, poursuivis en diffamation par l’ex-juge Eva Joly, sont accusés de n’avoir “pas mené d’enquête””, le 3 avril 2004

”Une médiation judiciaire met un terme à l’affaire de *La Face cachée du Monde*”, le 8 juin 2004

Gattegno, Hervé et Robert-Diard, Pascale : ”Mort d’un homme d’affaires”, le 15 février 2005

“Elf, un dossier judiciaire qui dure depuis plus de dix ans”, le 31 mars 2005

”Norvège, le bonheur est dans le pétrole”, le 8 juin 2005

Gattegno, Hervé : ”L’”accord” avec André Guelfi, héros de l’affaire Elf”, le 17 décembre 2005

“Un jeu de miroirs avec le scandale politico-financier de l’affaire Elf”, le 22 février 2006

“Elf : la Cour de cassation confirme la quasi-totalité des condamnations”, le 31 janvier 2007

“Le Prince, le juge et le bourreau”, le 16 janvier 2009

“Philippe Léger : ”Le juge d’instruction n’est plus adapté à notre époque” ”, le 16 mars 2009

“Le club des incorruptibles”, le 22 mars 2009

”Le Network, un réseau ultraprivé financé par la Norvège”, le 22 mars 2009

”La lutte contre la délinquance financière est en régression”, le 24 mai 2009

”Une série d’affaires politico-judiciaires en France”, le 10 juin 2009

”Omar Bongo”, le 10 juin 2009

”Le Floch-Prigent pourrait être de nouveau arrêté”, le 16 juin 2009

”Dans les paradis fiscaux, 20 % des dépôts proviennent des pays en voie de développement”, le 30 juin 2009

“Le financement des partis politiques : ce que dit la loi”, *Le Monde*, le 8 juillet 2010

”Le style décalé d’Eva Joly est-il efficace ?”, le 23 août 2010

“Sources protégées”, le 19 septembre 2010

”Le groupe Le Monde capitalise sur l’avenir”, le 25 septembre 2010

“Le cancer de la corruption”, le 26-27 septembre 2010 ( par Arno J. Mayer, traduit de l’anglais par Myriam Dennehy )